

Aujourd'hui: Ensoleillé vents modérés
Minimum -18° Maximum -5°
Demain: Peu de changement

DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui

A3 PROCUREURS

La grève des procureurs de la Couronne aura pour effet de perturber jusqu'à jeudi prochain les activités du Palais de justice de Montréal.

A3 INJONCTION

La commission scolaire Chomedey demande une injonction qui interdirait la diffusion d'un reportage télévisé sur les pères homosexuels.

B1 ROCH LASALLE

Le premier ministre Mulroney accepte de relever de ses fonctions le ministre Roch LaSalle, qui demeurera toutefois député de Joliette.

B6 POLOGNE

Le président Reagan lève les sanctions économiques décidées contre la Pologne après l'imposition de la loi martiale dans ce pays, en 1981.

C1 COURTIERS

L'usage d'informations privilégiées par les courtiers constitue un sérieux problème pour la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Sommaire

Annonces classées..... B8 à B11, C2, C7 à C9

Arts et spectacles informations..... A8 à A14
horaires..... A15
Bandes dessinées..... B10
Décès, etc..... C10
Économie..... C1 à C6
Editorial..... B2
Etes-vous observateur?..... B8
Feuilleton..... B11
Horoscope..... B9
Le monde..... B6, B7
Météo..... A2
Mots croisés..... C7
Mot mystère..... C8
Quoi faire aujourd'hui..... A15
Télévision..... A9
Tribune libre..... B3

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés..... 14
Réjean Tremblay..... 5
Tom Lapointe..... 6

GRAND

ALLONS, BON ! VOILÀ QUE C'EST L'ENFER QUI EST BLEU ET LE PARADIS ROUGE MAINTENANT !



Ottawa compte accorder plus de pouvoirs à l'immigration pour bloquer les faux réfugiés

6 120 demandes de statut dénombrées depuis le début de l'année

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoit Bouchard, doit annoncer ce matin une série de mesures visant à bloquer temporairement l'entrée massive des faux réfugiés au Canada.

Dans une interview accordée hier à La Presse, le ministre s'est dit « sensible » aux problèmes des réfugiés. Cependant, il se dit inquiet devant le mouvement croissant et anarchique d'immigrants qui revendiquent ce statut sous de fausses représentations.

Pour arrêter cette vague humaine — plus de 1 200 personnes par semaine de-

puis le 1er janvier —, il donnera aujourd'hui des pouvoirs plus étendus aux agents d'immigration.

« Les mesures proposées vont nous laisser la possibilité d'évaluer chacun des cas. Mais cette évaluation pourra dorénavant se faire à l'extérieur du Canada », a-t-il précisé.

Le problème majeur du système en vi-

leur tient au fait que toute personne peut réclamer le statut de réfugié dès qu'elle touche le sol canadien. Les procédures en vue de déterminer si ces personnes sont vraiment admissibles s'étendent ensuite sur plusieurs années.

En renouant les requérants qui arrivent par voie terrestre pendant qu'on

VOIR OTTAWA EN A 2

Québec «gèle» les primes de la Régie de l'assurance-auto

En raison de la diminution du nombre d'accidents et de victimes de la route

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Shell ajoute 2 cents à la hausse

CP et La Presse

Shell Canada a haussé le prix de son essence de trois cents le litre, hier, dans ses stations du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique.

Un porte-parole de la compagnie a précisé que de cette augmentation, un cent représentait la hausse de la taxe fédérale sur l'essence annoncée mercredi dans son discours du budget par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, tandis que le reste résultait d'une augmentation

VOIR SHELL EN A 2

Parce que le nombre d'accidents et de victimes de la route a diminué de 6,4 p. cent en 1986, les contributions des automobilistes à la Régie de l'assurance automobile demeureront à leur niveau actuel en 1987.

La double nouvelle était si bonne que le premier ministre, M. Robert Bourassa, l'a lancée hier, à la fin de la réunion de deux jours du Conseil des ministres. Ce faisant, il devançait l'annonce que devait en faire, mardi prochain, le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté.

L'amélioration la plus sensible a trait aux accidents mortels: une diminution de 24 p. cent en 1986 par rapport à 1985. Le total de 1 050 personnes décédées sur les routes l'an dernier constitue le nombre de décès le plus bas depuis 25 ans.

Le nombre de blessés nécessitant l'hospitalisation a aussi régressé, mais dans une moindre

mesure: 7 076 blessés graves en 1986, c'est 619 ou 8 p. cent de moins que l'année précédente. Pour les blessés légers, le taux de diminution est moindre, à 5,7 p. cent, mais c'est encore 3 088 blessés de moins sur les routes du Québec.

Le résultat, pour la RAAQ, c'est un débourse réduit de \$45 millions aux victimes d'accidents de la route en 1986. Un résultat qui a incité le gouvernement du Québec à conserver le statu quo quant aux contributions des automobilistes à la caisse.

Si la gravité des accidents diminue considérablement — 2 543 accidents de moins en 1986 comportaient des «dommages corporels» —, le nombre d'accidents régresse moins vite: il y a eu 157 312 accidents avec «dommages matériels» l'an passé, soit un p. cent de moins qu'en 1985.

Par catégorie de véhicules, ce sont les motocyclistes qui ont connu les améliorations les plus spectaculaires: baisse de 34 p. cent du nombre de blessés gra-

VOIR QUÉBEC EN A 2



L'apparition de couloirs d'autobus aux abords des stations de métro pourrait se faire dès le printemps, a dit en substance Mme Roy.
PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, LA PRESSE

Des couloirs réservés aux autobus aux abords des stations de métro

FLORIAN BERNARD

Certains rues ou certains carrefours de Montréal pourraient être dotés de couloirs réservés aux autobus de la STCUM dès cette année.

C'est ce qu'a révélé hier à La Presse la présidente-directrice générale de la Société de transport, Mme Louise Roy. Elle a précisé que ce projet fait l'objet d'une étude depuis septembre 1985 par la firme Lavallin et qu'il en est déjà rendu à sa deuxième phase, c'est-à-dire celle de la sélection des endroits stratégiques.

« On a remarqué que l'un des gros problèmes des chauffeurs lorsqu'ils accèdent à des stations de métro, c'est qu'il y a beaucoup d'endroits où nos autobus sont pris dans la congestion. On va commencer par certaines stations de métro où on voudrait avoir des corridors d'approche qui seront réservés aux autobus, et certains petits tronçons de rues. Un coin de rue avant d'arriver à la station de métro, l'autobus pourrait déjà s'engager dans un corridor libre de tout autre véhicule. L'autobus pourrait tout de suite aller déposer sa masse de voyageurs et repartir. »

Mme Roy a fait savoir que des pourparlers à ce sujet

avaient déjà été engagés avec le service de la circulation de la Ville de Montréal.

« Les expériences-pilotes qui vont être tentées nous permettront d'évaluer comment traiter de façon préférentielle les autobus à certaines heures de la journée et à certains endroits. Mais le problème plus profond, c'est qu'à Montréal, il faudrait mieux harmoniser la circulation automobile et la circulation de nos autobus pour qu'à certaines heures de la journée, à certains endroits, on puisse donner carrément une préférence aux véhicules de transport en commun », a précisé Mme Roy.

Elle a révélé qu'un représentant de la firme Lavallin avait rencontré des chauffeurs d'autobus afin d'identifier les secteurs qui présentent des difficultés de circulation. « On a identifié quatre endroits qui apparaissent vraiment critiques aux yeux de tout le monde et qui font perdre du temps à l'horaire. Quand on perd du temps à l'horaire, il faut ajouter des autobus. Ça pourrait peut-être vouloir dire à un moment donné un autobus de moins. Or un autobus de moins par année, c'est \$100 000 », a dit Mme Roy.

Mme Roy a dit vouloir mettre

VOIR COULOIRS EN A 2



M. Raymond Malenfant



M. Yvon Picotte



M. Gerald Larose

La CSN et Malenfant écartent un autre projet de règlement

Larose lance une campagne de boycottage dans les journaux de la Nouvelle-Angleterre

BERNARD RACINE

de la Presse Canadienne

QUÉBEC

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Gerald Larose, et l'homme d'affaires québécois, M. Raymond Malenfant, comptent tous

les deux sur le gouvernement pour résoudre le conflit dans lequel ils sont plongés.

Le ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, a déclaré pour sa part qu'il considérerait ce conflit comme privé, et qu'il refusait par conséquent d'en être le médiateur.

Ce conflit, qui implique le Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic et le Mont Grand-Fonds à La Malbaie a franchi hier une nouvelle étape avec l'échec, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, de la tentative de M. Picotte d'en arriver à un règlement. Le ministre

VOIR CSN EN A 2

Enrichissez votre REER
Consultez votre conseiller!
TRUST GÉNÉRAL

REER DÉPÔTS GARANTIS
9 1/4% 5 ans intérêt annuel ou composé
8 1/4% 18 mois intérêt annuel
Taux sujets à confirmation

REER FONDS DE PLACEMENT

| | | |
|---------------------|--------|--------|
| | 3 ans* | 5 ans* |
| Actions canadiennes | 10,4% | 11,7% |
| Obligations | 17,0% | 18,6% |
| Hypothèques | 13,5% | 15,2% |

* Rendement annuel composé du 31-12-83 au 31-12-86
** Rendement annuel composé du 31-12-81 au 31-12-86

1/2%* sur toute nouvelle contribution d'un client dont le portefeuille REER au Trust Général vaut 25 000 \$ et plus ET sur tout transfert d'une autre institution de 15 000 \$ et plus
1/4%* sur toute nouvelle contribution, sur tout renouvellement et sur tout transfert d'une autre institution
*Taux spéciaux non cumulatifs. Termes de 30 jours à 5 ans.

CONSULTATIONS GRATUITES!
Succursales:
Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 995, boul. St-Jean: 694-5670
Ville-Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3285
Mtl, Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl/Université, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle/Carrefour Angignon: 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500
Hull, 120 Promenade du Portage: 771-3227

Mikhaïl Gorbatchev évoque sa démission

Si le parti bousille son programme de démocratisation de la société soviétique

Reuter
MOSCOU

Mikhaïl Gorbatchev a déclaré qu'il pourrait démissionner si des résistances à son programme de réformes de la société soviétique empêchaient sa mise en œuvre, rapportait hier l'hebdomadaire *Moscow News*.

Le rédacteur en chef du journal, M. Yegor Yakovlev, précise que le secrétaire général du Parti communiste soviétique a fait cette déclaration vendredi dernier, en s'adressant à un groupe de responsables des médias du pays. M. Gorbatchev a parlé pendant une heure et quinze journalistes ont également pris la parole au cours de cette réunion de six heures.

Selon M. Yakovlev, il a été ré-

vé au cours de la réunion que le dernier plénum du Comité central avait été reporté à trois reprises avant d'ouvrir finalement le 27 janvier. Il aurait dû normalement se tenir à l'automne.

Le plénum a été consacré à l'évaluation des réformes sociales et économiques de Gorbatchev et notamment à la question délicate du renouvellement du personnel du parti, qui rencontre de la résistance de la part de hauts responsables réticents à modifier des méthodes pratiquées de longue date. Se basant sur des notes prises au cours de la réunion, M. Yakovlev cite Gorbatchev en ces termes : « Si le plénum était arrivé à la conclusion que la reconstruction n'est pas justifiée et doit être rejetée, j'aurais dit : je ne peux travailler autrement ». Reconstitution est le terme par lequel le

Kremlin désigne le programme de réformes de Gorbatchev. Des informations sur le plénum ont fait état de l'opposition exprimée par un certain nombre d'orateurs, estimant que le Kremlin voulait aller trop fort, trop vite.

Démocratie

M. Yakovlev ajoute que la réunion des journalistes avait discuté de l'impréparation de la société soviétique « à la pensée démocratique ». Gorbatchev y avait dit que les gens devaient apprendre à dire ce qu'ils pensaient et à accepter des opinions contraires aux leurs.

« La discussion fait partie de la démocratie », a déclaré M. Gorbatchev, selon *Moscow News*, ajoutant que cette phase de son programme était essentielle pour

protéger la société de la répétition d'erreurs passées.

Un journaliste, cité par M. Yakovlev, a demandé si la résistance aux réformes ne devrait pas être combattue avec une sévérité accrue et d'une main de fer. « Mais M. Gorbatchev n'a pas été d'accord, disant qu'il ne s'agit pas d'utiliser une main de fer mais une main habile. »

Dans la ligne des recommandations de Gorbatchev, l'historien soviétique V. Doappele a appelé hier à plus de franchise dans l'enseignement de l'histoire de l'Union soviétique, y compris les chapitres supprimés sur le règne de Josef Staline.

La semaine dernière, M. Gorbatchev avait estimé que le peuple soviétique devait en savoir davantage sur les périodes sombres de l'histoire de son pays.



Gorbatchev : « La discussion fait partie de la démocratie. »

SUITE DE LA UNE

OTTAWA

Ottawa compte accorder plus de pouvoirs à l'immigration

exerce une première sélection. Ottawa compte éviter ces longues et coûteuses procédures.

Pour ceux qui arrivent par avion, c'est notamment le cas des 1 100 Chiliens entrés en janvier et février, une autre solution a été retenue, a déclaré un fonctionnaire.

Ces voyageurs en route vers d'autres destinations profitent d'une escale à Montréal ou Toronto pour revendiquer le statut de réfugié. L'imposition d'un visa de transit rendra ce jeu impossible.

Craignant visiblement une levée de boucliers de la part des organismes d'aide aux immigrants, M. Bouchard souligne que le Canada est un des derniers pays industrialisés à adopter de telles mesures.

Il affirme qu'il n'a plus le choix devant la montée en flèche des requêtes. En 1980, le Canada a reçu 1 800 demandes de ce genre. En 1986, il en eu 18 200 et au cours des six premières semaines de cette année, elles atteignent déjà 6 200.

Il y en a plus de 1 200 par semaine qui arrivent et 200 000 candidats potentiels aux États-Unis qui pourraient s'amener à tout moment, dit-il. Même à la vitesse où nous allons, c'est déjà 50 000 par année, ajoute M. Bouchard.

« Avons-nous la possibilité de recevoir et d'intégrer ces personnes à ce rythme? demande-t-il. Nous devons faire une sélection pour ensuite accueillir le plus grand nombre possible de vrais réfugiés et d'immigrants. »

Depuis le 1er janvier, 6 120 personnes ont réclamé le statut de réfugiés. Plus de la moitié — 3 989 — sont venus au Québec, 1 672 en Ontario et 396 en Colombie-Britannique.

Parmi elles, on trouvait 2 294 Salvadoriens, 1 100 Chiliens; 600 Guatémaltèques; tandis que les autres se partageaient entre une dizaine de pays. Le ministre a assuré que ces mesures seraient temporaires et que des modifications à la loi seront apportées en mars prochain pour les remplacer par des dispositions permanentes de déterminations accélérées du statut de réfugié.

D'autre part, malgré la campagne en faveur de M. Victor Regalado, ce journaliste salvadorien vivant à Montréal depuis cinq ans, Ottawa maintient sa volonté de l'expulser du Canada.

L'ordre de déportation émis en 1982 contre M. Regalado, et signé par les deux ministres responsables du temps, MM. Robert Kaplan et Lloyd Axworthy, n'a jamais été remis en cause, a dit M. Bouchard.

« Les éléments qui en faisaient un problème de sécurité n'ont pas changé, et il n'y a aucune raison de contester cette décision », a dit le ministre.

Selon lui, les mesures dilatoires utilisées par M. Regalado pour retarder son expulsion ne change rien au fond des choses. « Il n'y a aucun élément nouveau dans le dossier permettant de changer cette décision de 1982. »

A ceux qui déplorent le fait que Victor Regalado ne puisse se défendre contre des accusations qu'il ne connaît même pas, M. Bouchard demande de faire confiance au gouvernement.

« Dans une démocratie comme le Canada, il est assez facile de prouver qu'il n'y a pas d'abus alors que dans une autocratie ou une dictature on peut abuser de ces choses. Ce n'est pas le cas ici », a lancé M. Bouchard.

« Il y a des cas où le gouvernement doit poser des gestes en fonction de la sécurité et c'est ce que nous faisons ici. Je n'aurais aucun avantage à expulser du Canada un homme qui ne mérite pas de l'être, au contraire », a conclu M. Bouchard.

QUÉBEC

Québec «gèle» les primes de la Régie de l'assurance-auto

avait soumis une proposition de p. cent du nombre de blessés graves. Dans les automobiles dites «de promenade», le taux de décès baisse de 28 p. cent et celui des blessés graves de 7 p. cent.

Les cyclistes et les piétons impliqués dans des accidents avec des véhicules routiers ont toutefois été beaucoup plus nombreux en 1986 qu'un an plus tôt. Moins de décès dans les deux cas, mais beaucoup plus d'accidents au total.

Cette ombre au tableau se traduit comme suit: 31 cyclistes tués par des véhicules en 1986, contre 40 en 1985. Et 141 piétons tués par des véhicules l'an dernier, huit de moins qu'en 1985. Mais en 1986, 449 cyclistes et 568 piétons de plus qu'en 1985 ont été victimes d'un accident de la route au Québec.

Par région, c'est en Estrie (-49 p. cent) et dans l'Outaouais (-34 p. cent) et en Abitibi-Témiscamingue (-32 p. cent) que l'amélioration a été la plus sensible, l'an passé, au chapitre des décès sur routes. A l'inverse, le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie a enregistré une augmentation de 20 p. cent du nombre d'accidents avec blessés graves.

Sur l'île de Montréal, la baisse totale du nombre d'accidents atteint 4,4 p. cent. En Montérégie, le nombre de décès chute de 22 p. cent. Dans la région de Québec, c'est de 32 p. cent qu'il recule.

Avec un recul de quatre ans, puisque le nombre d'usagers de la route avait considérablement diminué en 1982 en raison de la crise économique, les bons résultats de 1986 ne corrigent pas la situation d'ensemble.

Par exemple, au seul chapitre des blessés graves, la hausse avait été de 17 p. cent en 1983, de 8 p. cent en 1984 et de 12 p. cent en 1985. La baisse de 8 p. cent en 1986 indique une correction mais un autre long bout de chemin à parcourir.

Sans crier victoire, le gouvernement Bourassa s'attribue une bonne part de cette amélioration du fléau routier: les sanctions plus lourdes à l'encontre des conducteurs en état d'ébriété, la réforme du Code de la sécurité routière, adoptée fin 1986; les campagnes de sensibilisation de la RAAQ, sur l'alcool au volant et le port de la ceinture de sécurité.

CSN

La CSN et Malenfant écartent un autre projet de règlement

règlement à MM. Larose et Malenfant, qui lui ont fait connaître leur réponse hier.

M. Picotte proposait que M. Malenfant vende le Mont Grand-Fonds au gouvernement moyennant quoi la CSN se retirerait du Manoir Richelieu. Le Mont Grand-Fonds aurait été acheté par une société d'Etat qui aurait ensuite reconnu l'existence d'un seul syndicat pour représenter les salariés de l'établissement.

MM. Malenfant et Larose s'accusent mutuellement d'avoir été la cause de l'échec de la tentative de rapprochement du ministre, à laquelle ont aussi participé les hôteliers du comté de Charlevoix.

MM. Picotte, Larose et Malenfant ont séparément convoqué la presse hier pour faire part de leurs nouvelles positions.

Affirmant que sa proposition comportait tout ce qu'il fallait pour une entente, M. Picotte averti qu'il ne s'impliquerait pas dans un conflit ayant des incidences juridiques.

M. Malenfant a raconté qu'il avait décidé «sans gaieté de cœur d'acheter la paix» en acceptant la proposition du ministre, M. Larose, dit-il, a fait échouer le règlement en posant des conditions inacceptables touchant les syndicats du Manoir Richelieu.

«La CSN a refusé toutes les démarches et demandait trois fois ce qu'on pouvait donner.»

M. Malenfant compte maintenant sur le gouvernement pour résoudre la situation. «Le gouvernement du Québec est la pour administrer la province de Québec. Qu'il prenne ses responsabilités. C'est pas moi qui vais les prendre pour eux autres.»

M. Larose a expliqué qu'il avait fait connaître au ministre que la CSN était d'accord avec le rachat de Grand-Fonds mais qu'il avait donné «des précisions quant à l'application des garanties» pour le syndicat des employés du Manoir Richelieu.

Selon le président de la CSN, M. Malenfant aurait tout au plus accepté d'engager une douzaine d'anciens employés du Manoir si l'achalandage le permettait, mais sans reconnaissance syndicale, sans aucune condition convenue.

et dans les Maritimes, ainsi que dans la région immédiate de Toronto.

On s'attendait à ce que les autres fournisseurs agissent incessamment de même.

COULOIRS

Des couloirs réservés aux autobus aux abords des stations de métro

ce changement en vigueur cette année, probablement à l'arrivée des beaux jours.

Elle a précisé qu'il n'est pas question d'implanter de grands couloirs réservés sur les grandes artères, comme on en trouve à Ottawa et à Toronto. Elle estime toutefois qu'on devra y venir éventuellement, mais qu'il faudra d'abord un changement dans les mentalités pour faire accepter ces innovations aux Montréalais. «Les gens ici n'ont pas l'habitude. Commençons par des points, des noeuds où il y a des problèmes. La mentalité va se créer. Après cela on verra. Si on veut réussir, il faut y aller progressivement.»

Le projet a été présenté au conseil d'administration de la STCUM, hier soir, et il sera étudié à la prochaine séance.

Mme Roy a également divulgué un projet d'implantation à moyen terme d'un système de repérage automatique des autobus. Faisant appel à des bornes qui repèrent le passage des véhicules et à un système d'ordinateurs reliées à un écran central, ce système sophistiqué permettra à la STCUM de suivre le parcours des autobus sur l'ensemble du réseau, un peu comme le terminal central des gares de chemin de fer.

Ce système qui existe déjà dans certaines villes, notamment à Toronto, permettra en outre de fournir une information exacte aux usagers sur les délais d'attente et la route suivie par les véhicules. Il aidera à régulariser la circulation sur l'ensemble du réseau.

Enfin, Mme Roy a dévoilé les statistiques de l'achalandage pour 1986. Ce fut de loin la meilleure année avec un nombre record de 388,9 millions de voyageurs par rapport à 372,3 millions en 1985 et 349,7 millions en 1984. Il s'agit d'une hausse de 8,1 p. cent par rapport à l'an dernier. Selon Mme Roy, la situation économique favorable, la baisse du chômage et d'autres facteurs économiques sont responsables de cette hausse, en plus du service aux usagers qui ne cesse de s'améliorer.

Policiers: le dossier du fonds de pension avance

MADELEINE BERTHAULT

Quelque 1 500 policiers actifs et retraités de la Communauté urbaine de Montréal ont accordé un vote de confiance hier soir à l'équipe qui administre leur fonds de pension au sein de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers de la CUM.

Une assemblée générale spéciale avait été convoquée par des membres qui se disaient insatisfaits des efforts consentis par l'équipe dirigeante pour tenter de résoudre les problèmes des policiers âgés et de veuves de policiers qui disposent de faibles rentes de retraite. Ceux qui se retrouvent ainsi

dans une situation précaire ont pris leur retraite avant l'intégration des forces policières à la CUM en 1972. Il en est de même pour les épouses de policiers devenues veuves avant cette date.

«Le problème n'est pas nouveau mais comme l'administration municipale de Montréal est nouvelle, il y a de réelles lueurs d'espoir», a déclaré hier soir, M. Jacques Perron, président de l'Association.

Après avoir longuement et clairement expliqué les mécanismes qui régissent les fonds de pension, M. Perron a souligné que depuis le début de janvier, il y a eu plusieurs échanges de lettres et des rencontres avec les édiles municipaux.

LA MÉTÉO

| Québec | | | États-Unis | | |
|--------|------|---------------|--------------|------|------|
| Min. | Max. | Aujourd'hui | Min. | Max. | Min. |
| -20 | -10 | Ensoleillé | Boston | -7 | 2 |
| -18 | -5 | Ens. ventoux | Buffalo | -10 | -2 |
| -18 | -5 | Ens. ventoux | Chicago | -6 | 5 |
| -20 | -5 | Ens. ventoux | Miami | 18 | 24 |
| -18 | -5 | Ens. ventoux | New York | -5 | 4 |
| -18 | -8 | Ens. nuageux | N.-Orléans | 6 | 9 |
| -20 | -8 | Ens. nuageux | Pittsburgh | -7 | 6 |
| -15 | -8 | Ciel va. nei. | S. Francisco | 11 | 17 |
| -14 | -5 | Ciel va. nei. | Washington | -3 | 8 |
| -18 | -6 | Ciel va. nei. | Dallas | 3 | 10 |
| -18 | -6 | Neige | | | |

| les capitales | | |
|---------------|------|-------------|
| Min. | Max. | Aujourd'hui |
| -2 | 2 | Madrid |
| 9 | 18 | Moscou |
| 21 | 31 | Mexico |
| -1 | 0 | Oslo |
| -9 | 3 | Paris |
| -22 | 31 | Rome |
| -3 | -1 | Séoul |
| -2 | 0 | Stockholm |
| 18 | 20 | Tokyo |
| 11 | 24 | Trinidad |
| 8 | 11 | Vienne |
| 0 | 4 | |

La Quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres 353

a quatre chiffres 1573



L'avenue du Parc, entre Laurier et Mont-Royal, est l'un des emplacements retenus pour l'aménagement d'un couloir réservé aux autobus. PHOTO LUC PERRAULT, LA PRESSE



Micheline Lévesque

Je ne pars pas sans Micheline

JOYCE NAPIER
envoyée spéciale de LA PRESSE
ROME

■ C'est aujourd'hui que la huitième section du tribunal pénal de Rome devrait remettre à Micheline et Laurence Lévesque, leurs passeports confisqués il y a dix mois en attendant qu'elles subissent leur procès pour possession d'héroïne. Il se peut que seule Laurence récupère ses papiers. « En ce cas, je resterais avec Micheline. Pas question que je rentre sans elle! », a-t-elle déclaré.

C'est le président du tribunal, le juge Antonio Pelaggi, celui-là même qui acquittait les deux Jonquiéroises la semaine dernière pour insuffisance de preuve, qui devra prendre la décision ce matin au palais de justice de la capitale italienne.

Me Francesco Saracca, l'avocat des sœurs Lévesque, a expliqué qu'en principe, les passeports devaient être remis hier, puisqu'il avait soumis une demande écrite en ce sens, samedi dernier, à la cour. Le tribunal a toutefois été saisi d'une deuxième requête de l'avocat plus tard dans la semaine, pour qu'on lui remette les billets d'avions que les autorités avaient également confisqués et que les deux sœurs n'ont naturellement pas pu utiliser. Celles-ci espèrent qu'on leur remboursera le prix de leurs billets de retour devenus périmés.

Me Saracca dit que le juge Pelaggi l'a informé hier, en salle d'audience, qu'il avait les passeports, mais qu'il n'avait pas apporté avec lui les billets d'avion. « On fera d'une pierre deux coups en remettant billets d'avion et passeports au cours d'une seule audience. Un jour de plus, un jour de moins, quelle importance! » aurait-il ajouté.

Dans un bref entretien téléphonique, Laurence Lévesque a confié à *La Presse* qu'elle espérait vraiment que le tribunal ne changera pas d'avis et ne décidera pas d'attendre plus longtemps pour leur rendre leurs papiers.

On sait qu'à l'issue du procès des deux femmes, jeudi dernier, le ministère public avait réclamé une condamnation pour Micheline et avait proposé l'acquiescement pour Laurence. Après que la cour les eût acquittées toutes deux, la poursuite a logé un appel dans le cas de Micheline. Devant la faible possibilité qu'on décide de retenir le passeport de Micheline, en attendant que la justice suive son cours, Laurence Lévesque se montre très déterminée :

« Si cela devait se produire, moi je ne rentrerais pas! Je préfère attendre que le cas de Micheline soit réglé. »

De toute façon, l'avocat a indiqué que si on ne devait lui rendre qu'un passeport, il s'adresserait à une plus haute instance. « On n'en finit plus avec cette histoire! »



Laurence Lévesque

Le Palais de justice ne reprendra son rythme normal que jeudi

Après la grève des procureurs de la Couronne qui prend fin aujourd'hui, les suspensions décrétées par Marx s'appliqueront

GERMAIN YARDIP

■ L'activité des cours de juridiction criminel se trouve réduite de 90 p. 100 au Palais de Justice de Montréal: les procureurs de la Couronne entreprennent aujourd'hui leur quatrième et dernière journée d'une grève qui a débuté mardi à travers toute la province.

Mais le retour à l'oeuvre ne s'effectuera pas pour autant lundi matin, en raison de la mesure disciplinaire inexplicable prise par le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, qui consiste à imposer aux procureurs qui étaient absents lundi, une suspension sans salaire de trois jours.

Cette sanction aura pour effet de retarder jusqu'à jeudi matin le retour à la normale des tribunaux déjà congestionnés.

Dans une émission radiophonique, hier, M. Marx aurait donné l'avertissement que de nouvelles mesures sévères seraient prises contre les procureurs s'ils ne cessaient pas immédiatement leur grève. Il n'a, toutefois, donné aucune précision sur la nature des sanctions et n'a pas dit quand elles seraient imposées.

Les procureurs de la Couronne, dont les salaires sont les moins élevés de toutes les provinces du Canada, y compris Terre-Neuve, tentent de rétrécir l'écart.

Le président de l'Association des substituts du procureur général, Me Jacques Casgrain, a déclaré que les membres accepteraient un rattrapage salarial de 18,3 p. cent déjà prononcé par M. Marx, même si cela les laisserait toujours au dernier rang des provinces.

Mais l'offre gouvernementale se situe main-

tenant à 7,21 p. cent, ce qu'ils trouvent nettement insuffisant.

La différence entre la demande et l'offre est de \$851 000 par année sur une masse salariale de \$8 millions, ce qui est peu, comparé à la somme de \$1 million versée par le gouvernement du Québec pour le seul banquet de Rendez-vous 87 qui n'a duré qu'une soirée, fait-on remarquer dans les couloirs du Palais de justice.

Ailleurs, au Québec, la situation n'est pas meilleure qu'à Montréal. Dans tous les districts judiciaires, la majorité des procureurs de la Couronne ont débrayé. Les rares qui sont demeurés à leurs postes l'ont fait pour assurer les services essentiels comme les comparutions ou la poursuite des procès d'accusés qui restent en détention.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Un bal «paw» comme les autres...

C'était hier soir le premier bal de la Société canadienne de protection des animaux (SPCA) dans un grand hôtel de Montréal. Invitées à « gambader » au carnaval des animaux, de nombreuses personnes se sont pressées à ce bal «paw» comme les autres, un bal bénéfice à \$125 au profit de la SPCA. Plusieurs participants étaient costumés et affichaient des « airs bêtes » telle une mouffette, le lapin d'Alice au pays des Merveilles, etc. Sur cette photo, Mile et Aurélien Guillory.

Pas d'association « école-homosexualité »

GERMAIN YARDIP

■ La Commission scolaire Chomedey a déposé une requête en injonction interlocutoire visant à interdire la diffusion, par le réseau *Télévision Quatre Saisons*, d'un reportage sur les pères homosexuels.

Certaines images de ce reportage ont été prises à l'école D'Argenteuil, à Laval-des-Rapides, sans l'autorisation de la direction de cette institution.

Elles montrent un père homosexuel accompagnant sa fille à l'école, le matin.

La directrice de l'école, Mme Marguerite Leclerc, soutient qu'elle ne voulait pas que l'enfant

soit filmée avec son père mais que le journaliste Philippe Cinq-Mars, de l'émission *Camera 87*, n'a pas tenu compte de cette interdiction.

Selon le directeur général de la Commission scolaire, M. Guy Lussier, la diffusion de ces scènes aurait comme conséquence que l'enfant étant ainsi publiquement reliée à l'orientation sexuelle de

son père, ses relations avec les autres enfants pourraient s'en ressentir, ce qui, en plus de lui nuire psychologiquement, risquerait de l'influencer défavorablement ses résultats scolaires.

M. Lussier a, de plus, soutenu que la Commission scolaire qu'il dirige refuse d'être associée, de près ou de loin, à l'homosexualité.

La Cour d'appel diminue la sentence de Philip Bird

GERMAIN YARDIP

■ La Cour d'appel a diminué à quatre ans et demi une sentence de sept ans et demi d'emprisonnement à laquelle avait été condamné un automobiliste qui avait été trouvé coupable d'homicide involontaire pour la mort de deux personnes à la suite d'un chamaillement entre lui et un groupe de Noirs, dans la soirée du 12 août 1985, à Saint-Laurent.

Philip Bird, âgé de 22 ans, avait d'abord été accusé de meurtre au premier degré, mais le jury avait prononcé un verdict de culpabilité pour une offense moindre.

Une jeune passagère qui, ce soir-là, se trouvait dans son automobile fit signe à un Noir qu'elle connaissait et celui-ci s'approcha, suivi d'une dizaine d'autres personnes. Des injures à caractère raciste s'ensuivirent.

Se sentant menacé, Bird, qui avait pris de l'alcool, démarra et

exécuta, plus tard, un demi-tour pour ensuite monter sur le trottoir où il faucha quatre personnes qui attendaient l'autobus. Deux d'entre elles perdirent la vie tandis que deux autres subirent des blessures.

La sentence fut rendue par le juge Alice Desjardins, de la Cour supérieure. L'avocat de la défense, Me Richard Shadley en appela de la sentence.

Après étude du dossier, les juges Marc Beauregard, Marcel Nichols et Paul Gendreau, de la Cour d'appel, ont jugé qu'à la lumière de la jurisprudence, la sentence était trop sévère. Ils ont aussi pris en considération l'âge du condamné, sa jeunesse difficile et perturbée, la tristesse et le remord qu'il a exprimés à la suite de son action.

La décision de la Cour d'appel rend possible pour Bird une demande de libération conditionnelle immédiate puisqu'il a déjà purgé un tiers de la sentence amoindrie.

Spectaculaire vol dans un magasin Steinberg

■ Quelque 75 clients et cinq caissières du supermarché Steinberg situé au 1955 Sainte-Catherine est, ont eu la peur de leur vie hier au début de l'après-midi alors que deux cagouleurs armés ont fait irruption dans le magasin. Sous la menace de revolvers ils ont crié, sommant les caissières de leur remettre l'argent. Les deux suspects ont pris la fuite avec environ \$2400.

Alertés, les policiers les ont poursuivis et ont réussi à intercepter l'un d'eux sur Sainte-Catherine près de Fullum. Conduit au poste 33 pour un interrogatoire, on a découvert que ce suspect est connu de la police, a un dossier passablement lourd et qu'il venait tout juste de sortir de prison.

Pendant ce temps, d'autres policiers retenaient les clients et caissières à l'intérieur du magasin pour recueillir leurs

témoignages. Le gérant du commerce, M. Claude Riopel a vu la scène de son bureau et a eu très peur pour ses employés. Ce sont des cris qui l'ont alerté: « Ils craient, tremblaient, étaient nerveux. Ils ont crié aux clients de rester tranquilles et de ne pas bouger ».

Toutes les caissières ont été victimes d'un violent choc nerveux. Plusieurs clients ont raconté avoir eu très peur devant ces « fous armés ».

Par ailleurs, hier matin vers 11 h, un autre cagouleur s'est présenté à la succursale de la Banque de Montréal située au 5695 boulevard Décarie. Le suspect, âgé d'environ 25 ans et parlant français, portait une cagoule de ski et des verres fumés. Il a assommé le gardien de sécurité et s'est emparé du contenu des caisses. On ignore la somme que cela représente. Le suspect a pris la fuite à pied.

EN BREF

PROCÈS CHAREST

■ Le procès d'André Charest, accusé du meurtre du jeune hockeyeur Steve Mandeville s'est poursuivi hier au Palais de justice de Sorel. En l'absence du jury, les avocats ont débattu des points de droit et le juge Jean-Guy Riopel a finalement rejeté une requête de la Couronne représentée par Me Ronald Dudemaine. Comme le tout a eu lieu en l'absence du jury, une ordonnance de non-publication a été émise par le juge Riopel et il ne peut donc en être question dans les médias. Le procès devrait reprendre normalement ce matin devant le jury de neuf hommes et trois femmes, alors que Me Dudemaine devrait terminer la présentation de la preuve. Me Luc Forcier, l'avocat de l'accusé, devrait présenter sa défense lundi. L'ancien entraîneur de hockey est accusé de meurtre au premier degré à la suite de la mort, par strangulation, du jeune Steve Mandeville, 11 ans. Rappelons que dans sa déposition, entendue au deuxième jour du procès, Charest insistait sur le fait qu'il était sous l'effet de la cocaïne lorsqu'il a étranglé le jeune garçon dans sa maison de Contrecoeur.

NOUVEAU COMMANDITAIRE?

■ Les organisateurs du Festival de jazz doivent annoncer une bonne nouvelle ce matin: le nom d'au moins un nouveau commanditaire et l'aide consentie par la ville de Montréal. L'organisateur du festival, Alain Simard, révélera tous les détails au Salon de la mairie, à l'hôtel de ville. Un rumeur veut que la brasserie Labatt soit un des commanditaires, ainsi que le transporteur Air Canada. Deux importants commanditaires, la compagnie de cigarettes Benson & Hedge et la brasserie Molson, ont décidé l'automne dernier de retirer leur commandite. Mais M. Simard s'est toujours dit confiant de pouvoir trouver d'autres commanditaires et tenir le festival en juin prochain.

ACCUSÉ DE MEURTRE

■ Le présumé auteur du meurtre de Mme Linda Duguay Beaulieu, tuée à coups de couteau dans le club vidéo dont elle était co-propriétaire à Port-Cartier, a été accusé de meurtre au second degré, hier, au palais de justice de Sept-Îles. La dénonciation a été autorisée par Me Pierre Lapointe, procureur de la Couronne dans cette ville de la Côte-Nord. Le suspect est un adolescent de 15 ans. Le jeune homme comparaitra alors devant le juge Andrée Bergeron, du Tribunal de la jeunesse, à Sept-Îles. Comme il s'agit d'un mineur, son nom ne peut être dévoilé. Le suspect a été arrêté mercredi soir par la Sureté du Québec qui a mis une semaine pour éclaircir ce meurtre mais qui se montre d'autre part très avare d'informations relativement à cette affaire. Agée de 35 ans, Mme Beaulieu a été tuée, le 11 février, vers 19 h 30. L'autopsie pratiquée à Québec a relevé la trace d'au moins dix coups de couteau.

COUPE GREY

■ Une délégation de Montréal est à Ottawa aujourd'hui pour tenter d'obtenir que le match de la Coupe Grey ait lieu au Stade Olympique, en 1989. C'est Mme Kathleen Verdon, responsable du Tourisme au comité exécutif de Montréal, qui pilote le dossier de la Ville auprès de la Canadian Football League. Mais le maire Jean Doré, utilisant les moyens modernes d'ubiquité, y sera également... sur vidéo. C'est d'ailleurs son plaidoyer qui ouvrira la proposition d'accueil de Montréal. Les représentants de la Régie des installations olympiques (RIO), de même que les dirigeants des Alouettes, participent au même effort.

DEMANDE D'EXTRADITION

■ Les avocats de Charles Ng ont annoncé leur intention, jeudi, de s'opposer à la demande d'extradition aux États-Unis que vient de recevoir le ministère des Affaires étrangères, à moins qu'il soit assuré que leur client ne puisse pas être passible de la chambre à gaz. Charles Ng, qui est âgé de 26 ans, est accusé en Californie du meurtre de 12 personnes. Au Canada, Ng purge actuellement une peine de quatre ans et demi de prison en Saskatchewan, après avoir été trouvé coupable de vol à main armée et de voies de fait.

Urgence Santé : menace de grève pour le 3 mars

■ Incapables de convaincre le Conseil du Trésor du bien-fondé de leurs demandes, et voyant leurs négociations dans une impasse, répartiteurs d'ambulances d'Urgence Santé envisagent pour la semaine prochaine des actions « voyants » et, au besoin, la grève pour le 3 mars.

Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN, a fait état hier d'un blocage complet au Conseil du Trésor qui ne veut pas entendre parler d'une révision à la hausse de l'échelle de salaires des 60 répartiteurs. Ceux-ci considèrent que leurs salaires ne correspondent pas à leurs responsabilités.

Mme Simard et la présidente du syndicat, Mme Marie-Claude Chartier, ont toutes deux répété avec insistance que le syndicat ne veut pas pénaliser la population, et que par conséquent la grève ne serait qu'un ultime recours.

Entre-temps, le syndicat doit se soumettre aux stipulations de la Loi 37, qui encadre les négociations dans le secteur public, touchant les services essentiels à maintenir et l'envoi d'un avis de grève, sept jours ouvrables à l'avance. Cette dernière démarche devait être faite hier auprès du ministère du Travail.

Les moyens de pression « voyants » (ballon-batai, spectacles, parades) ne doivent d'aucune façon perturber les services à la population.

Les répartiteurs doivent évaluer la ressource appropriée pour intervenir rapidement lors d'un appel et ils coordonnent aussi la répartition des ambulances vers les différentes urgences d'hôpitaux. Ils sont insatisfaits des hausses accordées en décembre dernier par le gouvernement à ses 300 000 salariés, soient 3,5 p. cent en 1986, une hausse moyenne de 4 p. cent en 1987 et de 4,5 p. cent en 1988. Ils demandent l'ajout de trois échelons à leur échelle de salaires. Cela représenterait une augmentation d'environ 15 p. cent dans l'échelle. Le salaire horaire moyen se situe aux alentours de \$11.

La semaine dernière, le Conseil des services essentiels leur ordonnait de surseoir à leurs moyens de pressions « administratifs » jusqu'à l'obtention du droit légal de faire la grève. Malgré cette trêve de cinq jours pour tenter d'accélérer les pourparlers, a ajouté Mme Simard, les négociations ne mènent nulle part. Les négociateurs patronaux n'ont pas de mandat.

La Cour supérieure rejette une requête des techniciens ambulanciers

■ Le juge Paul Martineau, de la Cour supérieure, a rejeté hier une requête en évocation soumise par le Rassemblement des techniciens ambulanciers du Québec, en soulignant que le Conseil des services essentiels était constitutionnel.

Le lendemain de la grève illégale déclenchée le 9 septembre 1985 par le RETAQ, le Conseil des services essentiels ordonnait à tous les membres de ce syndicat CSN impliqués dans le conflit de retourner immédiatement au travail et de mettre un terme à leurs moyens de pression qui, précisait-on, privaient le public d'un service auquel il avait droit.

Le 11 septembre, devant le refus du RETAQ de respecter cette ordonnance, celle-ci était déposée en Cour supérieure. Dès ce moment, elle avait, en vertu de l'article 111.10 du Code du travail, la même force et le même effet que s'il s'était agi d'un jugement rendu par ce tribunal: advenant le non-respect de l'ordonnance, les contrevenants étaient passibles de condamnations pour outrage au tribunal.

Le 13 septembre 1985, le RETAQ et certains de ses dirigeants étaient convoqués devant la Cour su-

perieure pour y répondre d'une accusation de cette nature. L'audition de la cause devait être reportée au 10 octobre, date à laquelle le RETAQ déposait une requête en évocation visant à faire déclarer nuls, ultra-vires et inconstitutionnels les pouvoirs de l'Assemblée nationale, parce qu'elle confiait au Conseil des services essentiels une juridiction comparable à celle d'un juge de la Cour supérieure en matière d'injonction.

Après avoir entendu les parties en cause, le juge Martineau a rejeté les prétentions du RETAQ. Selon lui, le législateur a voulu donner au Conseil des services essentiels la lourde tâche de déterminer ces services et de s'assurer que ceux-ci soient maintenus. Le tribunal, a-t-il fait valoir, ne croit pas qu'en agissant de la sorte, l'on transgresse l'acte constitutionnel de 1867, et plus particulièrement l'article 96 de ce dernier.

Le juge Martineau a conclu que le Conseil des services essentiels avait pour fonction principale de préserver la sécurité et la santé publiques au cours d'un débrayage, et de ne pas permettre que soient compromises les activités essentielles.



Des employés du garage Touchette, rue Papineau, à Montréal, ont manifesté hier devant leur lieu de travail pour indiquer à leur employeur leur volonté d'obtenir ce qu'ils demandent, en dépit du lock-out décrété contre eux. PHOTO LUC PERREAULT, LA PRESSE

Une offre rejetée par les syndiqués de l'auto

■ La section locale 511 de la Fraternité canadienne des cheminots (FTQ) a refusé hier matin une nouvelle offre de l'Association des employeurs de l'industrie de l'automobile qui, selon elle, aurait pu être une solution au conflit et mettre fin au lock-out décidé il y a six semaines par 44 concessionnaires de l'automobile de la région de Montréal.

M. Léo Saint-Louis, négociateur syndical, a dit hier que les employeurs avaient offert de retirer la clause qui semble perturber la majorité des 1 200 salariés et qui porte sur la formation du personnel. Mais l'offre patronale, a-t-il dit, se limite au retrait de cette clause voulue par les employeurs. Rien au chapitre des vacances ou de la durée de la convention collective n'a été ajouté, d'où le refus syndical.

Il faut se rappeler que l'entente de principe intervenue dimanche entre les représentants patronaux et le syndicat a essuyé trois jours plus tard le rejet des mécaniciens, débosseleurs, peintres et préposés au service, dans une proportion de 56 p. cent. Cette entente prévoyait un contrat de trois ans avec des hausses de 5,5 et 5,5 p. cent respectivement.

Outre le retrait de la clause litigieuse, ils veulent des améliorations au régime des vacances, sujet qui n'aurait pas été abordé durant les négociations, un contrat de deux ans ou un contrat de trois ans avec table d'indexation. Ils veulent aussi être assurés du retour au travail de tous ceux qui ont été visés par le lock-out le 5 janvier.

Un congé prolongé pour les élèves de la CS des Manoirs?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Tout indique que les écoliers de la Commission scolaire des Manoirs devront prolonger bien malgré eux leur semaine de congé d'hiver. Le syndicat des chauffeurs des Autobus Terrebonne a en effet fait parvenir un avis de grève pour le 2 mars, il n'est pas spécifié si ce débrayage est pour seulement 24 heures.

Joint au téléphone, le président du syndicat des chauffeurs d'autobus, M. Normand Labelle, a déclaré qu'il se pourrait fortement qu'une grève générale soit déclenchée le 2 mars.

Devant cette menace, les parents et les autorités scolaires demeurent toutefois optimistes. Ils espèrent que le ministre Claude Ryan profitera de la semaine de vacances des écoliers pour trouver une solution à ce conflit qui risque de mettre en péril l'année académique de milliers d'élèves. Le ministre de l'Éducation doit rencontrer ce soir le comité de parents de la CS des Manoirs.

Une chose est cependant certaine: il n'est pas question de convoquer l'Assemblée nationale pour adopter une loi spéciale. L'Assemblée nationale recommencera à siéger le 10 mars.

Le secrétaire général de la commission scolaire, M. Claude Hamer, a déclaré hier que certaines écoles seront fermées aujourd'hui. « J'ai demandé au président du syndicat la position des chauffeurs pour vendredi, il m'a répondu qu'il ne savait rien car une assemblée était convoquée en soirée. Devant cette incertitude, nous n'avons pas pris de risque. Six écoles et quelques classes de la maternelle seront fermées aujourd'hui », précise-t-il.

Pour une dixième journée depuis le 21 janvier, 6 500 écoliers de la CS des Manoirs n'auront pas de cours. Les Autobus Terrebonne assurent aussi le transport de d'autres garçons et filles qui fréquentent des écoles de la Commission scolaire les Ecoles, à Laval, ainsi que deux autres institutions, l'une à Rosemere et l'autre à Terrebonne.



BLITZ DE DEMO



Voyez ces incroyables aubaines! Je ne peux croire à des prix aussi bas!

| TÉLÉCOULEURS PORTATIFS | ÉLÉMENTS POUR VIDÉO VCR | ÉLÉMENTS STÉRÉO |
|--|--|--|
| Télécouleur portatives RCA 14"..... 8 seulement 209 | VCR Philips à chargement frontal..... 4 seulement 344 | Lecteur de cassettes Toshiba Dolby..... 3 seulement 85 |
| RCA couleur, 14" à télécommande..... 4 seulement 344 | VCR Philips à télécommande..... 2 seulement 398 | Tourne-disques Kenwood..... 2 seulement 244 |
| RAC couleur 18", portative..... 2 seulement 388 | Vidéo RCA à télécommande..... 2 seulement 409 | Accutech AR345, 70 watts..... 55 |
| Toshiba 14" à télécommande..... 3 seulement 398 | VHS Toshiba à télécommande..... 3 seulement 433 | Haut-parleur Kenwood, 3 voies, 135 watts 2 seulement 66 |
| TV couleur portative 20"..... 4 seulement 295 | Sharp HQ à 4 têtes, télécommande..... 2 seulement 499 | Haut-parleur BSM à 3 voies. Prix cour. 399\$ 1 paire 80 |
| TV portative 20" à télécommande..... 2 seulement 377 | Toshiba HQ à 4 têtes, télécommande..... 5 seulement 549 | Tourne-disque Marantz à entraînement direct..... 109 |
| RCA Colortrack 20" à télécommande..... 6 seulement 466 | VHS RCA portatif, à télécommande..... 3 seulement 666 | Égalisateur Spectrum à 14 bandes..... 2 seulement 95 |
| Modèle RCA, 20", moniteur Colortrack..... 8 seulement 496 | VHS Toshiba stéréo Hi-Fi..... 4 seulement 698 | |
| Sylvania 20", moniteur stéréo..... 1 seulement 539 | | |

| | | |
|--|--|--|
| TOSHIBA 20", Blackstripe à télécommande (50 mois de garantie) convertisseur encastré 122 canaux Accès direct Minuterie sommeil 488 | STÉRÉO RCA HQ Vidéo VHS sans fil, 14 jours, 2 programmes, convertisseur intégré 544 | TOURNE-DISQUE NUMÉRIQUE TOSHIBA pleine grandeur, mémoire pré-réglée 16 stations, prise 3 faisceaux. 299 |
|--|--|--|

| TELEVISION — ÉCHANTILLONS DE SALLE D'EXPOSITION | ÉLÉMENTS STÉRÉO POUR AUTO | STÉRÉO MODÈLES PORTATIFS |
|---|--|--|
| RCA 26" à télécommande (modèle de démonstration)..... 2 seulement 499 | Lecteur de cassette am/fm..... 24 | Radio am Toshiba..... 5.80 |
| Console Sylvania 26" à télécommande..... 566 | Haut-parleur 40 watts, pour auto..... 26 | Lecteur de cassettes portatif GE am/fm..... 55 |
| Console Magnavox 26"..... 3 seulement 599 | Haut-parleur Kenwood 6 x 9..... 2 seulement 25 | Lecteur de cassettes am/fm Toshiba..... 66 |
| Colortrack RCA 26" à télécommande..... 633 | Lecteur de cassette am/fm Lear Jet pour auto..... 88 | Modèle automatique réversible de luxe am/fm avec haut-parleurs détachables..... 133 |
| Philips 28", genre moniteur prêt pour stéréo à télécommande..... 1 seulement 798 | Lecteur de cassette réversible, puissant..... 144 | Magnétocassette double Toshiba am/fm..... 166 |
| Toshiba 28", genre moniteur..... 2 seulement 899 | Radio Kenwood numérique pré-réglée am/fm..... 4 seulement 233 | Platine à cassettes double Sankei avec haut-parleurs détachables..... 2 seulement 189 |
| Magnavox 37", grand écran stéréo avec télécommande..... 2688 | | |

| DIVERS | FOURS MICRO-ONDES | ACCESSOIRES |
|--|--|---|
| Tourne-disque Marantz avec cartouche..... 133 | Four micro-ondes Kentech, 6 pi cu..... 6 seulement 188 | Base noire pour haut-parleur..... 29.95 |
| Mini-système Kentech avec haut-parleurs..... 119 | Four micro-ondes Philips, 6 pi cu..... 222 | Câbles pour doublage — long, 5 pieds..... 1.99 |
| Base stéréo de luxe Gaudert..... 144 | Four Toshiba numérique 120 watts..... 298 | Nettoyeurs non abrasifs pour têtes vidéo..... 19.95 |
| Lecteur de disques numériques Kenwood 2 seulement 233 | Four Sharp Carousel II autom. «probe»..... 388 | Base Mylex pour stéréo..... 3 seulement 35 |
| TV portative RCA 12", noir et blanc..... 119 | Toshiba 720 «Probe» dégivrage ultra-rapide..... 444 | Horloge-radio G.E. am/fm avec minuterie et réveil..... 6 seulement 15.98 |
| Mini-système stéréo Toshiba avec platine à cassette et tourne-disque..... 2 seulement 133 | Four micro-ondes géant Philips autoprogrammable et autodégivrage..... 2 seulement 465 | Démagnétiseur électronique pour rubans..... 4 seulement 15.95 |
| Tourne-disque Toshiba, entra. par courroie..... 5 seulement 77 | | |



KELLY LE FOU

ENTREPÔT POUR AUDIO VIDEO



St-Laurent

331-0632

Longueuil

651-4102

St-Léonard

251-1888

NOS CONCURRENTS EN SONT MALADES!

Hydro-Québec : grève des ingénieurs le 4 mars

■ Les ingénieurs à l'emploi d'Hydro-Québec, incapables de faire bouger la société d'État dans le sens de leurs revendications, ont décidé de continuer à faire pression sur leur employeur. C'est pourquoi ils feront une journée de grève, le 4 mars prochain.

M. Pierre Lemieux, président de Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec, a signalé hier que les négociations n'avaient pas le moindre élan depuis le débrayage de 24 heures du 10 février. On peut même parler de recul, selon lui.

L'employeur et le syndicat qui représente 1 100 membres sont en effet tous deux retournés à leurs positions initiales. Les enjeux du litige sont les salaires et un nouveau régime de rémunération qu'Hydro-Québec veut implanter pour les ingénieurs à son emploi. Ces derniers, sans convention collective depuis décembre 1985, ne veulent pas de ce régime.

Pour cette troisième journée de débrayage, les ingénieurs se rendront manifester à Québec, au moment même où Hydro-Québec fera part à une commission parlementaire de son intention de hausser les tarifs d'électricité.

Résultats

Tirage du 07-02-18

| | 2 | 10 | 20 | 26 | 35 | 48 | no complé- mentaire | 16 |
|----------------------------------|------|---------|---------------|----|----|----|---------------------|----|
| Prochain tirage: samedi 07-02-21 | 6/6 | 0 | 4 003 170,005 | | | | | |
| Gros lot (approx.): 7 000 000\$ | 5/6+ | 9 | 95 795,508 | | | | | |
| | 5/6 | 251 | 2 054,108 | | | | | |
| | 4/6 | 12 702 | 89,308 | | | | | |
| | 3/6 | 248 989 | 10,008 | | | | | |
| Ventes totales: 16 825 579\$ | | | | | | | | |

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les syndicats, et non le PQ, forment l'opposition aux libéraux, dit Charbonneau

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

■ Après avoir connu sa plus grande période de morosité en 20 ans, le milieu syndical reprend petit à petit confiance et deviendra la véritable opposition à l'idéologie néo-conservatrice des libéraux de Robert Bourassa.

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec en est convaincu. D'autant plus, a soutenu hier Yvon Charbonneau, que le Parti québécois n'offre plus, au plan économique, de véritable solution de rechange à l'équipe libérale.

« On peut, sans exagérer, affirmer que depuis l'avènement de ce gouvernement au Québec, ce sont les centrales, bien plus que l'opposition officielle, qui ont servi de contrepoids à l'influence des milieux d'affaires. Et que cette action concertée a exercé une certaine contagion dans plusieurs milieux », a-t-il déclaré devant les 300 délégués au conseil général de sa centrale.

Rien d'étonnant dans ce phénomène, a convenu le président de la CEQ en interview. « Le PQ, qui avait ouvert la voie à ces idéologies dans ces dernières années en particulier sous Pierre Marc Johnson, est très



Yvon Charbonneau

mal placé pour faire la leçon. C'était dans leur programme de privatiser et de déréglementer. Le mouvement syndical a donc servi de contrepoids. »

Ainsi, le président de la CEQ impute à l'action syndicale certains « reculs » du gouvernement Bourassa. La réforme de l'aide sociale, « l'embarquée » du gouvernement sur le projet de loi 140 sur les organismes chargés de l'application de la loi 101, le report de la réforme de la

santé et de la sécurité du travail. « Après les premiers ébats des ministres les plus friands de coupure et de réforme dure, il y a eu une sorte de ressaisissement. Le mouvement syndical y est pour quelque chose », soutient-il.

Il cite en exemple la réponse des centrales aux trois rapports commandés par le gouvernement pendant que l'opposition était en vacances. Les manifestations de l'automne dernier lors des négociations. La sensibilisation de la population aux difficultés de plus en plus grandes des classes laborieuses.

Mais le syndicalisme n'est pas tout à fait encore sorti de sa torpeur, convient-il. « L'eau est basse, mais on a dépassé le creux de la vague. »

NPD

Au plan strictement politique, M. Charbonneau semble favoriser un rapprochement sérieux avec le Nouveau parti démocratique, de préférence à la création d'un parti des travailleurs, projet qui a longtemps végété dans les officines de certaines centrales syndicales.

Le ralliement du monde syndiqué de l'enseignement derrière le NPD ne se fera pas aussi facilement que pourrait le souhaiter le président de la CEQ, où jadis les membres for-

maient un des groupes les plus importants au sein du Parti québécois.

En effet, dans son compte-rendu devant les délégués au conseil général, la vice-présidente de la CEQ, Rosette Côté, s'est montrée plus pessimiste. « Ce qui est le plus difficile à faire passer, c'est l'action politique », a-t-elle dit aux membres en faisant un bilan des actions de la centrale.

Par ailleurs, M. Charbonneau espère que d'ici la fin du mois l'Etat-employeur aura réussi à s'entendre avec les quelque 17 000 membres de sa centrale, qui sont toujours sans contrat de travail. Pour tenter de faire débloquer les négociations, il doit rencontrer la semaine prochaine le premier ministre Robert Bourassa. « Il faudra que ça bouge un peu. Ce serait bien le temps d'ici la fin de février de régler tout cela », souhaite M. Charbonneau.

Les 17 000 syndiqués de la CEQ qui n'ont toujours pas signé avec le gouvernement sont surtout des professionnels, des employés de cégep et du personnel des commissions scolaires Cree et Kativik, dans le Grand-Nord québécois. Il en coûtera \$100 000 de plus à la CEQ (sur un budget annuel de \$16 millions) pour terminer cette ronde de négociations.



Gérald LeBlanc

Anciens et nouveaux Turcs

■ L'arrivée subite de quelque 2000 Turcs durant la période des Fêtes a pu donner l'impression qu'il s'agissait des premiers immigrants nous arrivant de Turquie.

Pourtant, Aydin Yurtçu est arrivé à Montréal en 1962. Déjà médecin, il s'est spécialisé en psychiatrie à l'université McGill et exerce sa profession, depuis 1964, auprès des francophones, notamment à l'hôpital Charles-Lemoyne.

Gabriel Sait Bukredji est au Québec depuis 13 ans. Diplômé en histoire des religions et en droit de l'université Laval, il habite présentement à Longueuil et terminera bientôt son stage au barreau du Québec.

Zeki Aslan est à Montréal depuis six ans. C'est un homme d'affaires dans l'import-export, aussi bien dans le métal que dans le textile. Il est aussi président de l'Association culturelle turque de Montréal.

Avant la nouvelle vague de cet hiver, on comptait 300 familles inscrites au fichier de l'association et M. Aslan estime qu'il y avait de 700 à 1000 Turcs adultes dans la région de Montréal.

Cette communauté passait presque inaperçue, pour deux raisons principalement. Tout d'abord l'immigration turque au Québec s'est faite progressivement, par dizaines ou par centaines annuellement. En second lieu, les Turcs arrivés à Montréal étaient tous des gens instruits ou fortunés qui se sont vite intégrés aux structures québécoises. On retrouve en effet de nombreux ingénieurs, médecins, universitaires et hommes d'affaires parmi les anciens Turcs de Montréal.

Les nouveaux Turcs sont différents à plusieurs titres. Tout d'abord, ils sont arrivés massivement, près de 2000 en quelques mois, avec une pointe qui a semé l'émotion à Montréal durant les Fêtes. Ils sont arrivés sans papier d'immigration, en réclamant le statut de réfugiés politiques. Et ces nouveaux arrivants n'étaient plus des professionnels, mais des paysans et des travailleurs manuels, ayant déjà tâté le marché étranger du travail dans les usines allemandes.

Ce mélange des anciens et des nouveaux Turcs a entraîné une véritable révolution au sein de leur association montréalaise. De confrérie sociale pour gens de belle société, l'association est subitement devenue distributrice de linge d'hiver, traductrice, organisatrice de cours de langue...

Le choc fut en effet terrible, pour certains qui ont vu d'un mauvais oeil l'arrivée de ce contingent qui venait « ternir » leur image exotique au Québec. D'autres en ont profité pour vendre à bon prix leurs services d'intermédiaire. Ou il y a de l'homme, il y a de l'hommerie, chez les Turcs comme chez nous.

Gabriel Sait Bukredji se dit Québécois de coeur et fier de ses origines turques. Or, durant la vague des manchettes sur les Turcs durant les Fêtes, il avait parfois envie de se cacher, tellement l'arrivée de ses concitoyens semblait avoir soulevé les passions au Québec.

« Assis à un casse-croûte du Complexe Desjardins, m'a-t-il raconté, j'offre de partager ma table avec un couple âgé qui ne trouvait plus de place où prendre leur café. Ces gens venaient du Bas-du-Fluve et on a eu une conversation intéressante. Ils pensaient que j'étais Italien ou Grec. Le climat s'est vite refroidi quand je leur ai dit que j'étais Turc. Eux qui semblaient avoir tout le temps du monde, sont soudain devenus pressés et ont quitté notre table. J'ai alors compris l'effet des manchettes du temps des Fêtes. »

Le docteur Yurtçu souligne aussi le caractère sensationnaliste des reportages qui ont accueilli l'arrivée des revendicateurs Turcs. Il se demande pourquoi on a isolé les Turcs alors qu'il y avait aussi les autres contingents importants de revendicateurs, venus d'Irak, du Sri Lanka et d'Amérique latine.

Il est vrai que l'impression laissée par les médias mettait l'accent sur le côté misérable et menaçant des Turcs débarquant à Mirabel. On a en quelque sorte réveillé de vieilles images des Turcs guerriers impitoyables, des images du film *Midnight Express*.

Et pourtant, dimanche dernier (ce sera sans doute la même chose après-demain), ces nouveaux Turcs avaient plutôt l'allure de travailleurs forestiers de Mauricie ou d'Abitibi arrivant en ville pour y trouver du travail.

Ils étaient plus de 200 au COFI Olivier Asselin, boulevard Saint-Joseph un peu à l'est du boulevard Saint-Michel. Entassés dans la grande salle, prenant un café et fumant. Un monde d'homme, comme dans les chantiers éloignés, un monde de gens inquiets et intrigués de voir ma chevelure blonde.

Dans une petite salle, on avait aménagé un salon de barbier. Ailleurs, des salles de cours de français et d'anglais. Dans le corridor, un étudiant au doctorat en génie à Concordia parle avec ses concitoyens avant de leur donner un cours de français.

Les gens se promènent avec des papiers, toutes sortes de papier qu'il faut remplir, sans connaître la langue ou le sens des questions. Les anciens Turcs de Montréal sont ici bien précieux.

(Un revendicateur avait une lettre de Santé et Bien-Etre Canada lui annonçant que son enfant ne pouvait recevoir d'allocations familiales tant qu'il n'aurait pas son permis de séjour de douze mois. La lettre était, bien sûr, écrite en anglais. On se demande combien de lettres en français sont envoyées aux immigrants de Toronto. On comprend vite qu'à Ottawa, comme à Alliance-Québec et comme dans une aile du gouvernement Bourassa, les non-francophones doivent être assimilés aux anglophones au Canada.)

Puis arrive un monsieur cravaté. C'est sûrement un ancien Turc. C'est même un médecin, le docteur Aydin Yurtçu, qui vient porter secours à ses concitoyens, un dimanche sur deux. Il n'a pas de cagoulette, mais un gros sac d'échantillons de médicaments.

Psychiatre de son état, le docteur Yurtçu offre des soins de santé mais aussi des conseils sur les problèmes d'adaptation au pays d'adoption. « Ce sont des gens fort respectueux de la loi et de l'autorité. Je leur conseille de se faire aimer des gens d'ici et d'apprendre le français le plus vite possible », m'explique-t-il.

Le docteur Yurtçu parle un excellent français, tout comme Sait Bukredji. Zeki Aslan est plus à l'aise en anglais, qu'il emploie régulièrement dans ses affaires, mais il se débrouille assez bien en français.

Le gars de la lettre sur l'allocation familiale, me dit (via un interprète bien sûr) qu'il est mécanicien spécialisé dans les circuits électriques. Il suit les cours de français, mais trouve que l'apprentissage ne va pas assez vite et songe à aller rejoindre ses amis, dans les usines de vêtements de la rue Chabanel. Les Juifs anglophones de Montréal lui apprendront alors tout naturellement que l'anglais est la langue du travail au Québec.

Bouchard donne raison aux pré-retraités

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoit Bouchard, a donné raison hier à la Coalition des retraités sans assurance-chômage, en ordonnant à ses fonctionnaires de retirer le questionnaire que les pré-retraités doivent présentement remplir pour réclamer un remboursement du gouvernement.

Selon les retraités, qui ont perdu leur droit aux prestations d'assurance-chômage en janvier 1986, il leur avait été impossible de compter sur des informations complètes et précises de la part du gouvernement avant de prendre leur retraite.

Le ministre avait alors donné instruction à ses fonctionnaires d'exiger des retraités qui se croyaient lésés de remplir un questionnaire pour déterminer leur admissibilité, questionnaire dont les questions étaient jugées inacceptables par la Coalition.

Hier à la sortie des Communes, le ministre Bouchard a admis que dans certains cas il était très difficile de déterminer cette admissibilité et que, souvent, le fait de remplir ce questionnaire ne facilitait pas davantage la tâche aux fonctionnaires chargés de juger les demandes.

« On doit procéder autrement, a-t-il dit, pour

nous permettre de répondre à cette question de justice et d'équité. Je pense que dans le prochain projet de loi, qui sera déposé sous peu, il y aura des choses qui répondront à cet aspect d'équité.

« On va réviser ce document-là, a ajouté le ministre, et tout ce que je désire est que les pré-retraités obtiennent ce qu'ils ont droit d'avoir. »

Remboursement total

Le ministre a ensuite clairement indiqué qu'il avait demandé à son ministère de ne plus exiger que les pré-retraités remplissent le fameux questionnaire qui forçait les réclamants à dénoncer les personnes qui les auraient mal informés au moment de prendre leur pré-retraite.

« Si la formule actuelle, a-t-il dit, ne correspond pas à une justice fondamentale pour les gens qui croyaient retirer l'assurance-chômage et qui se croient frustrés, je vais prendre mes responsabilités. »

Le ministre a précisé que tous les pré-retraités qui ont droit à un remboursement l'obtiendront en totalité. « J'ai réalisé, a indiqué M. Bouchard, avec ce qu'on me rapporte aujourd'hui, que la formule est interprétée différemment... Il y a 6 000 fonctionnaires différents qui vont devoir prendre des décisions... On va simplifier tout cela et je puis vous dire une chose, les pré-retraités ne seront pas perdants, au contraire. »

La semaine dernière, le président de l'Associa-

tion des pré-retraités sans assurance-chômage du Québec, M. Roland Cloutier, au cours d'une rencontre avec les représentants de l'Opposition libérale à Ottawa, avait recommandé à ses membres d'ignorer le questionnaire du ministère et d'organiser des manifestations publiques pour protester contre l'attitude du gouvernement.

Cette décision prise par le gouvernement le 20 décembre 1985 de considérer le revenu de pension dans le calcul des prestations de l'assurance-chômage, à compter du 5 janvier 1986, a touché pas moins de 35 000 pré-retraités, dont 3 000 au Québec.

Répliquant aux critiques de la Coalition et de l'opposition aux Communes, le ministre Bouchard avait promis d'aider les pré-retraités d'avant janvier 1986. Ceux-ci soutenaient avoir fondé leur décision de prendre une retraite anticipée sur des renseignements inexacts émanant de sources gouvernementales fédérales.

Hier, à la sortie des Communes, le député libéral Jean-Claude Malépart s'est dit satisfait de la décision du ministre Bouchard. « Je suis content, a-t-il dit, que le ministre ait enfin reconnu les demandes légitimes de ces pré-retraités, concernant ce questionnaire de dénonciation.

« Ce qu'on demande, a-t-il conclu, c'est que le ministre rembourse les 35 000 pré-retraités automatiquement; ces gens-là étaient admissibles et retireraient leur assurance-chômage et c'est le gouvernement qui a changé les règles du jeu. »

LIQUIDATION OFFICIELLE OFFERTE PAR L'AGENT DU MANUFACTURIER

- Taux de financement extrêmement réduits
- Prix de liquidation sur tous les modèles en stock
- Paiements mensuels incroyablement bas. Location «Clé d'Or»
- Toute offre raisonnable sera acceptée sur nos modèles neufs et démonstrateurs 1986.

PLUS DE 200 VOITURES ET CAMIONS AU CHOIX. PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI.

POINTE CLAIRE CHRYSLER
335, BOUL. BRUNSWICK, 694-8333
(face au Centre Fairview)



VILLAGE CYCLE & SKI

annonce sa
VENTE DE REMERCIEMENT
pour l'encouragement accordé
à son nouveau magasin
à Laval.

Offres valides jusqu'au
26 février 1987

ÉCONOMISEZ —50%—

SUR TOUS LES
VÊTEMENTS D'HIVER

Nouvelle boutique de ski
à Pont-Viau
au 462, boul. des Laurentides
669-3542 / 382-9096

- 50%
ENSEMBLE EN DUVET
pour homme et femme
\$119⁹⁸
- 50%
MANTEAU EN DUVET
signé «HEAT WAVE»
\$89⁹⁸
- 50%
MANTEAU SIGNÉ «FREE»
pour homme et femme
\$79⁹⁸
- 50%
CHANDAILS À COL ROULÉ
Obermeyer 100% coton
2 pour \$9⁹⁸

- 50%
ENSEMBLE ALPINE
pour homme et femme
D. **\$150 . \$175**
- 50%
ENSEMBLE D'UNE PIÈCE
pour femme
D. **\$60 . \$160**
- 50%
MANTEAU CHAMONIX
pour homme
\$47⁵⁰
- 50%
KNICKERS EN VELOURS CÔTELÉ
pour ski de fond
\$9⁹⁸

★ ENSEMBLES DE SKI ALPIN ★

- BOTTES SALOMON**
SX31 **\$89⁹⁸**
SX51 **\$114⁹⁸**
SX61 **\$159⁹⁸**
SX71 **\$169⁹⁸**
CABER CR44 **\$114⁹⁸**
- BOTTES NORDICA**
515,315 **\$74⁹⁸**
525,326 **\$99⁹⁸**
701 **\$119⁹⁸**

ENSEMBLE POUR ADULTE DÉBUTANT
SKIS ELAN CR PRO COMP
en fibre de verre
BOTTES RAICHLÉ OU CABER
à 3 boucles
FIXATIONS GEZE 919
avec freins
GARANTIS
À VIE

\$149⁹⁸

COURROIES DE BOTTES GRATUITES

ENSEMBLE DE LUXE
POUR JUNIOR
SKIS en fibre de verre ROSSIGNOL
RACER ou DYNASTAR STAR
FIXATIONS TYROLIA 90
avec freins
BOTTINES NORDICA NJ 115
entrée arrière
BATONS LOOK

\$139⁹⁸

ENSEMBLE
POUR DÉBUTANTS JUNIOR
SKIS en fibre de verre
ELAN RACER
FIXATIONS avec freins
LOOK BL
BOTTINES MUNARI
SPEEDY

\$109⁹⁸

ENSEMBLE
POUR LOISIRS
SKIS ROSSIGNOL S400 OU R947
en fibre de verre
BOTTES CABER CR 11
Entrée arrière
FIXATIONS TYROLIA 230
avec freins

\$199⁹⁸

COURROIES DE BOTTES GRATUITES

ENSEMBLE
INTERMÉDIAIRE DE
SKI ALPIN
SKIS DYNASTAR SILVER ou BLIZZARD UNA 800
en fibre de verre plaquée acier
BOTTES TRAPPEUR 2000 s'attachant à
l'arrière, réglee avant
FIXATIONS SALOMON 447
avec freins
BATONS LINDUR

\$249⁹⁸

MAINTENANT

MULTI-LOK (VALEUR \$24,98) GRATUIT AVEC ACHAT COMPTANT

ENSEMBLE POUR
SKIEURS
DE NIVEAU AVANCÉ
SKIS BLIZZARD DUO 2000 ou HAGAN
SPIRIT ou ROSSIGNOL E850
BOTTES MUNARI MS 1 ou
SALOMON SX 31
FIXATIONS TYROLIA 470 AVEC FREINS
BATONS HEAD

\$299⁹⁸

MULTI-LOK (VALEUR \$24,98) GRATUIT AVEC ACHAT COMPTANT

ENSEMBLE POUR
SKIEURS
DE NIVEAU AVANCÉ
SKIS BLIZZARD SPO 2000 ou BLIZZARD RACER
FIBRE DE VERRE ET BOIS, couche
supérieure métallisée
BOTTES MUNARI MS 2 —
entrée arrière
FIXATIONS TYROLIA 4800 avec freins
BATONS KERMA SYNCRO
correction angulaire

\$349⁹⁸

SAC DE SKIS GRATUIT AVEC ACHAT COMPTANT

SUPER SOLDE DE SKIS

- ROSSIGNOL COMPÉTITION **\$149⁹⁸**
- ROSSIGNOL «DIAMOND LIGHT» **\$199⁹⁸**
- ROSSIGNOL QUANTUM 707 **\$229⁹⁸**
- HEAD SP «WINNER» AU CARBONE **\$169⁹⁸**
- K2 5500 **\$274⁹⁸**
- K2 SP71 **\$174⁹⁸**
- HEAD RADIAL CR/SC **\$274⁹⁸**

★ ENSEMBLES DE SKI DE FOND POUR ADULTES ★

- SKI DE FOND DÉBUTANT**
SKIS SKI TOUR OU FIBRE DE VERRE
BOTTES DE CUIR SKILOM
FIXATIONS EN MÉTAL
BATONS TONKIN
\$59⁹⁸
- SKI DE FOND INTERMÉDIAIRE**
SKIS Madshus ou Skilom
en fibre de verre
BOTTES de cuir Tyrol
FIXATIONS en
métal
BATONS en
fibre de
verre
\$74⁹⁸
- SKI DE FOND DE LUXE**
SKIS Rossignol en fibre de verre
BOTTES Salomon «waterproof»
FIXATIONS automatiques
Solomon
BATONS en
fibre de
verre
\$139⁹⁸

* Venez nous voir le plus tôt possible parce que les quantités sont limitées.

MISE AU POINT DES SKIS
Affûtage, ponçage, fartage et
lubrification des fixations.
\$6⁹⁸
Seulement

CIRE CHAUDE
GRATUITE
avec une mise au point.
APPORTEZ CE COUPON
(VALIDE À LAVAL SEULEMENT)

VILLAGE CYCLE & SKI

INSTALLATION GRATUITE
NOUVEAU
462, BOUL. DES LAURENTIDES
PONT-VAIU
CENTRE COMMERCIAL BLUE HAVEN
LAVAL
669-3542 / 382-9096

Trudeau se joint aux contestataires qui combattent le projet de super-ligne de transport d'Hydro

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Un personnage illustre, l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'est joint, hier, aux rangs des personnes qui contestent Hydro-Québec. L'homme politique a signé un document par lequel diverses personnalités expriment leur inquiétude au sujet du passage, dans le bel environnement de Grondines-Lotbinière, d'une super-ligne de transport de l'électricité, celle qui livrera de l'énergie aux USA.

M. Trudeau se rallie donc à la contestation menée par Me Guy Bertrand au nom du groupe «Contestension». L'avocat des dissidents a proposé hier que les grands projets d'expansion hydro-électriques du type Phase 2 de la baie James et de cette sixième ligne «Radisson-des Cantons», fassent l'objet de référendums dans tout le Québec.

Me Bertrand accompagnait, hier, l'artiste peintre Micheline Beauchemin, une contestataire de Grondines, propriétaire d'un manoir seigneurial, qui avait convoqué les médias pour leur faire part d'une nouvelle liste d'appuis. Parmi les signataires d'un document critique à l'égard d'Hydro-Québec, un petit manifeste diffusé hier, on remarque un nom plus que connu, celui de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau et aussi ceux du président du Sénat, M. Guy Charbonneau; du maire de Québec, M. Jean Pelletier. Diverses autres personnalités dont des chefs d'entreprises et le peintre Jean-Paul Lemieux accordent également leur adhésion à cette campagne.

Dans ce document, les signataires se demandent si la nouvelle ligne ne devrait pas emprunter le corridor de Bécancour, un tracé situé plus au sud, où le mal a déjà été fait, et qui serait «plus direct,

moins coûteux; qui tirerait parti des espaces industriels existants et des lignes déjà en place».

Les signataires reprochent principalement au gouvernement du Québec d'avoir restreint le mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cas de la «sixième ligne». Selon eux, les audiences du BAPE servent davantage à informer les citoyens du choix d'Hydro-Québec sur le parcours qu'emprunte la sixième ligne et que «ce choix ne peut être modifié» plutôt que d'entendre l'avis des personnes concernées. Les audiences, signalent-ils, ont été convoquées une fois la décision prise «au mépris de la loi sur l'environnement».

Le président du Bureau d'audiences publiques, M. André Beauchamp, a déclaré, pour sa part, la semaine dernière, lors d'un débat à la Maison Bellarmin des Jésuites, que les mémoires présentés révélaient une attitude nouvelle chez les citoyens. Depuis qu'Hydro-Québec se comporte «comme une multinationale pareille aux autres», en débordant le cadre des seuls besoins du Québec, a signalé le président, les citoyens jugent maintenant ses nouveaux projets d'expansion d'une manière «très critique».

De son côté, l'avocat des contestataires, Me Guy Bertrand, a qualifié de «massacre environnemental» le quadrillage de plus en plus envahissant des super-lignes de transport de l'électricité. Il a dit à cet égard que l'offensive judiciaire qu'il avait engagée récemment pour faire reconnaître l'inconstitutionnalité du projet d'Hydro-Québec, se poursuivait de plus belle. Il a réitéré sa conviction que le commerce international de l'électricité dépasse la juridiction de l'Assemblée nationale et il a dit espérer que, par une procédure «d'audience par

préséance», le juge en chef permettra l'audition des parties, dès le mois de juin, sur la constitutionnalité de ces lois. Selon lui, le gouvernement du Québec n'a pas l'autorité d'imposer aux générations futures, de son chef et sans référendum, des servitudes du type de la sixième ligne, celle qui passerait à Grondines.

La procédure engagée en Cour supérieure par le groupe Contestension et visant à déclarer nulles les lois adoptées par l'Assemblée nationale sur cette sixième ligne, est donc toujours active et d'autres procédures en injonction pourraient être prises si l'Hydro s'avisait d'en amorcer la construction.

Plusieurs mémoires présentés cette semaine aux audiences du BAPE remettent en question certaines attitudes fondamentales du gouvernement. L'Association des biologistes du Québec, notamment, réclame l'ouverture d'un large débat sur la question énergétique afin de réaliser un projet de société plutôt que celui de réaliser le projet d'une société d'Etat. Le même mémoire demande au gouvernement de surseoir au projet de construction de la sixième ligne «afin de faire ressortir la variante du moindre impact dans le corridor le plus approprié».

Le Conseil des monuments et sites du Québec s'oppose de son côté à ce qu'Hydro-Québec «prive les générations futures d'un patrimoine bâti, de grande valeur didactique, d'un immense plaisir visuel et de revenus touristiques importants». L'hôpital de l'Université Laval, enfin, estime que l'exposition des citoyens aux champs électromagnétiques et à l'ionisation produits par les super-lignes de courant continu, présente des dangers pour la santé et que des «périmètres de sécurité» devraient être déterminés de part et d'autre des lignes.

La loi sur les langues officielles s'applique-t-elle au Parlement?

MARIE YISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

semble-t-il, au-dessus de la loi, a-t-il déclaré. Je trouve cela d'un ridicule consommé».

Légistes

Les légistes consultés estiment que la Loi sur les langues officielles ne s'applique pas au Parlement.

Le député conservateur de Charlevoix, Charles Hamelin, a soulevé une question de privilège hier et a porté à l'attention de la Chambre quatre avis juridiques qui arrivaient tous à la même conclusion: la Loi sur les langues officielles du Canada, adoptée il y a près de 20 ans, ne s'applique pas au Parlement.

C'est suite à des doutes sur l'application de cette loi au Parlement que des demandes d'opinions juridiques ont été adressées aux légistes de la Chambre des communes et du Sénat.

Le plus ancien de ces avis, celui du légiste de la Chambre des communes, M. Joseph Maingot, date de juin 1981. Le plus récent, du légiste du Sénat, M. Raymond Duplessis, date du 16 février dernier.

«Imaginez, monsieur le Président, que cette loi fondamentale du pays ne s'applique ni au Sénat, ni à la Chambre des communes, ni à ses composantes», a lancé M. Hamelin.

Le député conservateur, co-président du comité mixte permanent sur les langues officielles qui scrute la façon dont les institutions fédérales se conforment à la Loi sur les langues officielles, a dit être dans une position plutôt inconfortable.

«Comme co-président de ce comité, j'ai l'air idiot de rappeler à l'ordre des institutions parlementaires, des ministères et des sociétés de la Couronne, alors que mon propre Parlement se situe,

Parlement. La traduction simultanée est implantée à la Chambre des communes, au Sénat et dans tous les comités, et tous les documents officiels sont présentés dans les deux langues.

Le député Hamelin a répliqué que ce n'était pas une question d'us et coutumes et de services, mais une question de droit.

«Est-ce qu'en droit ce Parlement reconnaît le bilinguisme?, s'est-il interrogé. A mon avis, en droit, et non pas au niveau des us et coutumes, je me sens lésé comme parlementaire».

Le député libéral de Saint-Jacques Jacques Guilbault a reproché de son côté au député conservateur de s'être contenté de soulever une question de privilège, au lieu de présenter un amendement à la Loi sur les langues officielles.

«S'il n'a pas l'intention de le faire, je me chargerai moi-même d'apporter un amendement à la Chambre des communes, parce qu'il doit être clair que le Parlement doit être soumis au bilinguisme», a-t-il déclaré.

Plusieurs députés sont intervenus dans le débat pour soutenir qu'il ne s'agissait pas d'une question de privilège, parce que le député Hamelin n'avait pas souffert d'un manque de services dans les deux langues.

Le président de la Chambre John Fraser a préféré différer son jugement, pour prendre le temps de considérer tous les arguments et toutes les interventions.

Il a cependant reconnu qu'il s'agissait d'une situation exceptionnelle, «peut-être bizarre, puisque la pratique en cette Chambre des communes est d'avoir toutes les occasions pour tous les députés, les anglophones et les francophones, de parler et de travailler dans les deux langues».

Les USA disent avoir de nombreux projets pour réduire les émanations responsables des pluies acides

Presse Canadienne
WASHINGTON

Le gouvernement américain a répertorié pour environ \$6 milliards en projets destinés à réduire les émanations de bioxyde sulfureux et d'acide d'azote qui produisent les pluies acides.

Le ministre canadien de l'Environnement, M. Tom McMillan a pris connaissance du rapport et s'est dit d'avis que les projets qu'il contient n'auront qu'un effet négligeable sur les pluies acides au Canada. Pour sa part, le secrétaire américain à l'Énergie, M. John Herrington a déclaré qu'on oublie souvent que les États-Unis font plus que n'importe quel pays pour améliorer la qualité de l'en-

vironnement et réduire les sources de pollution. Selon lui, on accuse à tort les centrales thermiques au charbon d'être réticentes à investir dans des technologies anti-pollution.

Le rapport précise entre autres que les \$6 milliards seront répartis sur une période de cinq ans. \$3,86 milliards proviendront de l'industrie privée, \$2 milliards du gouvernement fédéral et le reste des États. Le rapport révèle de plus que depuis 1970, les industries américaines ont dépensé quelque \$225 milliards pour contrôler les émanations chimiques, dont le bioxyde sulfureux et l'oxyde d'azote. Les producteurs d'électricité, toujours, selon le rapport, ont consacré à eux seuls \$60 milliards pour contrôler les émanations sulfureuses.

EN BREF

MONTRÉALAIS ACCUSÉS DE VOL DE BIJOUX

■ Deux Montréalais ont été mis en accusation à Toronto en rapport avec un vol de bijoux d'une valeur de \$1 million commis le 5 février dernier dans une bijouterie de cette ville. Claude Guérin, 25 ans, et Claude Ranger, 26 ans, ont été arrêtés à Montréal. Ils sont également soupçonnés de vols à main armée commis dans la métropole. Au cours du vol à la bijouterie, un policier qui agissait comme gardien en dehors de ses heures de travail avait été matraqué avec sa propre gilette. Les bijoux n'ont pas été retrouvés.

MAINS DANS LES POCHESES ?

■ Obliger les hommes à garder les mains dans leurs poches pourrait bien être la seule façon efficace de les empêcher de battre leur épouse, estime, dépité, le juge Frank Allen, de la Cour provinciale du Manitoba. Le juge Allen n'en a pas moins imposé une sentence suspendue d'un an de prison à Jacob Wiens, qui avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir asséné un coup de poing à sa compagne. En rentrant chez lui un soir, Wiens constatait — comble d'injustice — que le souper n'était pas sur la table. Il s'est emporté. « Ça doit être la dixième cause que j'entends aujourd'hui en rapport avec ce genre d'affaire — un homme qui n'a pas ce qu'il veut et qui s'en prend à une femme avec ses poings », a déclaré le juge.

PAS DE TRANSFUSION POUR LE BÉBÉ ?

■ Pendant qu'un bébé prématuré lutte pour la vie, à l'hôpital Royal Alexandra, ses parents combattent devant les tribunaux pour que toute transfusion de sang lui soit interdite. En plus du prétexte habituel de la religion, les parents, qui appartiennent aux Témoins de Jehovah, invoquent cette fois la crainte du sida ou de l'hépatite. Le bébé de sexe féminin, qui ne pèse que 2,1 livres, souffre d'une malformation du système respiratoire et est tenu sous une tente d'oxygène. Devant le tribunal de la Famille, le directeur du bien-être de l'enfance de l'Alberta réclame la tutelle temporaire de l'enfant. S'il l'obtient, il va pouvoir maintenir les traitements actuels à l'hôpital (dont les transfusions de sang) pendant quatre mois. Après cette période, l'enfant va retourner à ses parents. Si la tutelle est refusée, les parents vont avoir le dernier mot dans les traitements à prodiguer à leur bébé.

DU COMMERCE LE DIMANCHE, À WINNIPEG

■ Au moins 34 super-marchés de Winnipeg ouvriront leurs portes dimanche prochain à la suite de la levée de l'injonction gouvernementale imposée en décembre dernier. La levée de l'injonction fait suite à l'acquiescement du propriétaire d'une pharmacie de la capitale manitobaine qui avait défié la loi en ouvrant son établissement un dimanche. Le juge a invoqué l'imprécision et les échappatoires de la loi pour acquiescer à l'accusé. Il a de plus conseillé au gouvernement de réécrire sa loi. Pour sa part, le bureau du solliciteur général de la province a fait savoir qu'il interjetait appel et que les policiers continueraient de porter des accusations. Jusqu'à maintenant, les épiceries Safeway et SuperValu avaient ouvert la majorité de leurs magasins le dimanche avec un personnel ne dépassant pas quatre personnes. Le gouvernement soutient que les deux chaînes, contre qui pèsent une vingtaine d'accusations, ont contourné la loi. Si les accusations ne sont pas mises en veilleuse, Safeway et SuperValu pourraient avoir à payer jusqu'à \$100,000 d'amendes.

AVEC UNE ARME CHARGÉE À BLANC...

■ Une femme de Dosquet, dans le comté de Lotbinière, Michelle Charest, qui avait menacé son agent d'aide sociale avec un revolver chargé à blanc, a reconnu sa culpabilité hier à Québec. La femme de 36 ans avait posé ce geste après avoir reçu une lettre l'informant qu'elle n'était plus éligible à l'aide sociale. Le juge lui a ordonné de garder la paix pour les deux prochaines années et de remettre à la Sureté du Québec les armes qu'elle aurait eues en sa possession.

SÉQUESTRATION

■ Un étudiant de 19 ans, Robert Pinette, subira son procès au mois de juin sous une inculpation de vol avec séquestration au décès d'un chauffeur de taxi, le 8 février dernier. Le jeune homme avait demandé à se faire conduire de Loretteville au centre-ville de Québec. Arrivé dans le quartier Limoilou, il avait ordonné au chauffeur, Alfred Parent, de le conduire à Jonquières sous la menace d'un couteau. Le chauffeur avait pu quitter son véhicule en prétextant vouloir faire le plein d'essence. L'accusé a renoncé à son enquête préliminaire hier.

Montréal veut transmettre le contrat des abribus à la STCUM

■ La ville de Montréal veut carrement transférer à la STCUM le contrat qui la lie à Mediacom pour l'installation d'abribus avec panneaux publicitaires. L'exécutif a transmis une lettre en ce sens au président du conseil d'administration de la STCUM, M. Robert Perreault, par ailleurs vice-président de l'exécutif de Montréal.

Face à cette volonté claire et nette de l'administration Doré-Fainstat, qui découle d'ailleurs de ses engagements électoraux, la compagnie Mediacom se serait montrée conciliante, assure-t-on.

Montréal veut toutefois conserver la redevance perçue cette année de Mediacom. Cette compa-

gnie a obtenu de la ville de Montréal un contrat qui lui permet de construire, d'installer et d'entretenir à ses frais 750 abribus pour les usagers des autobus dans la ville même de Montréal. La compagnie y mettrait de la publicité, ce qui rentabiliserait son opération et lui permettrait de payer à la ville une redevance de quelque \$40 millions sur 20 ans.

C'est ce contrat que la nouvelle administration montréalaise veut transférer à la STCUM, estimant qu'elle seule peut agir dans tout ce qui se rattache à l'équipement du réseau de transport.

D'ailleurs, les maires des autres municipalités de la CUM ont déjà menacé d'aller devant les tribu-

naux pour contester ce contrat qui leur coupait l'herbe sous le pied, pour ainsi dire. Une fois Montréal pourvue de ces abribus, il serait beaucoup moins alléchant pour une compagnie publicitaire d'en installer dans les points périphériques.

Le transfert du contrat à la STCUM pourrait toutefois poser des problèmes quant à l'entretien de ces abribus, les cols bleus de la STCUM voulant probablement effectuer eux-mêmes ce travail. Dans ce cas, les bénéficiaires escomptés pourraient être annulés par les salaires à payer, à moins que la STCUM ne négocie à la hausse les redevances à percevoir.

Péladeau décidera bientôt s'il va lancer un quotidien anglophone

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
LAC-BEAUPORT

■ La décision finale de Québec de lancer un nouveau quotidien anglophone au Québec sera prise « d'ici 15 ou 20 jours », a annoncé le président de l'entreprise, Pierre Péladeau.

Lors d'un bref entretien avec une poignée de journalistes dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Péladeau a cependant parlé comme si la chose était déjà faite.

M. Péladeau est « en pourparlers » avec un autre partenaire anglo-canadien avec qui il lancera vraisemblablement l'entreprise.

« Les chances sont très très bonnes et les études de rentabilité que nous avons sont excellentes », a-t-il dit.

M. Péladeau a signalé que la réponse des commanditaires dits nationaux n'était pas très ferme face à l'éventuel quotidien.

Mais la réponse des commanditaires d'importance moyenne (middle advertisers) est excellente, « comme par exemple celle des gens du secteur de l'automobile ». « C'est avec des commanditaires comme ça qu'on a lancé le Journal de Montréal et du Journal de Québec », a-t-il dit.

Ces deux quotidiens sont devenus graduellement très importants au Québec.

Le premier, lancé en 1967, vend quotidiennement 330 000 copies tandis que son petit frère de la Vieille Capitale atteint un tirage de 108 000 copies par jour.

M. Péladeau a rappelé qu'un de ses bras droits, M. Gérard Cellier, travaille à temps plein au lancement du nouveau quotidien depuis février 1986.

Ce qui encourage M. Péladeau en faveur d'un nouveau quotidien anglophone à Montréal, c'est la désaffection qu'il croit déceler à l'endroit de The Gazette.

« Les Anglophones du Québec sont tous contre la Gazette. Le Montreal Star était un journal plate (dull paper) mal fait (lousy done) », a-t-il dit. La Gazette est un journal biaisé ».

Commentant plus à fond la texture du quotidien anglo-montrealais, M. Péladeau a ajouté : « La Gazette n'est pas un journal mal fait. Ils ont une bonne section financière et une bonne section sports. Mais la section nouvelles est mollo-mollo ».

Ce fait est attribuable à ce que les Anglo-Québécois « aiment se faire dire quoi faire par des columnists qui leur disent de tourner à droite ou à gauche ».

« Il n'y a que deux columnists à la Gazette, soit Auf Der Maur et Farber. Ce n'est pas ce que les gens veulent. Avec notre journal, on va leur en donner pour leur argent avec des gros noms. Pour sortir un journal, c'est comme pour une équipe de hockey, ça te prend des gros noms. Il ne faut pas faire l'erreur du Matin ou du Devoir », a-t-il conclu.

M. Péladeau a rencontré une poignée de journalistes tard mercredi soir, après avoir participé à une conférence de presse du premier ministre Robert Bourassa où on a annoncé que l'homme d'af-

Un conseiller poursuit le maire d'Anjou

■ Un conseiller municipal d'Anjou, M. Michel Simard, a tenté une poursuite, hier, en Cour supérieure, contre le maire Jean Corbeil. Dans sa poursuite assortie d'une demande de \$60 000, en guise de réparation et de dédommagement, le conseiller Simard allègue que le maire Corbeil brime sa liberté d'expression et d'opinion lors des séances du conseil.

Selon le conseiller, le maire Corbeil lui aurait refusé à maintes reprises d'intervenir au conseil lors de la période des questions, et lui aurait imposé une procédure brimant sa liberté de s'exprimer.

M. Simard soutient en outre que le maire d'Anjou l'empêche d'accomplir divers travaux de recherche et de consultation à l'hôtel de ville et pose des entraves à son rôle de conseiller municipal.

Par ailleurs, quatre autres conseillers, Mme Jacqueline Gagnon-Hébert et MM. Richard Quirion, Bruno Provost et Marcel Tremblay ont fait signifier par huissier des mises-en-demeure au maire Corbeil, lui ordonnant de mettre fin à certains propos et à certains écrits qu'ils jugent diffamatoires et offensants.

Laval et Laurentides

Saint-Jérôme : les jeux de toute la région



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les autorités municipales de Saint-Jérôme et le comité organisateur des Jeux du Québec ont reçu une précieuse collaboration financière de plusieurs villes de la région et du gouvernement provincial pour aider à faire un succès de cette manifestation qui regroupera 3 500 athlètes en plus d'un millier d'accompagnateurs et de parents.

À lui seul, le gouvernement québécois a donné \$657 150 afin d'aider à réaliser deux projets d'immobilisation.

Afin de mieux se faire connaître, les autorités de Saint-Jérôme et le comité organisateur ont rencontré toutes les municipalités de la région par le biais des Municipalités régionales de comté (MRC). On profitait de l'occasion pour recevoir des contributions financières, en retour, les responsables de cette rencontre remettaient le drapeau des JQ aux élus municipaux.

Les principaux investissements ont été faits dans deux endroits : à l'arena Melançon où une somme de \$832 000 a été nécessaire pour l'aménagement d'une salle communautaire ; et à la polyvalente de Saint-Jérôme où des gradins ont été construits pour les gymnases au coût de \$482 000.

Cette finale provinciale se tiendra du 6 au 15 mars. Toutes les compétitions, à l'exception d'une, se dérouleront dans l'agglomération de Saint-Jérôme. Pour le ski alpin, les organisateurs ont dû retenir le site du mont Saint-Sauveur.

C'est au cégep de Saint-Jérôme que sera située la centrale administrative des jeux. Pour cette occasion, les étudiants profiteront d'un congé de 10 jours.

Dans cette compétition, l'administration du maire Jean-Claude Hébert a comme partenaires le cégep et la Commission scolaire ainsi que la municipalité voisine, Saint-Antoine-des-Laurentides. Par contre, lorsqu'il parle des JQ, le maire Hébert mentionne toujours que l'hôte de cette rencontre est toute la région de Saint-Jérôme.

Il s'agit de la 22e finale de l'histoire des JQ et la première en 15 ans à se tenir dans les Laurentides.

Cette rencontre ne présentera pas seulement des manifestations sportives, elle mettra aussi en évidence l'aspect social et les arts. La mascotte de cet événement se nomme : Sa-jou...

DISPARITION D'UN CINE-PARC

■ Puisqu'il est question de Saint-Jérôme, soulignons que les amateurs de cinéma en plein air de la région ont perdu leur ciné-parc. Le terrain où était situé le ciné-parc vient d'être vendu à la firme autrichienne Dopplemayr.

Cette compagnie fabrique la majorité des télésièges qui sont utilisés dans les stations de ski

alpin du Québec et d'ailleurs. Il ne semble pas que Dopplemayr ait des projets immédiats pour le terrain qu'elle vient d'acheter.

AUTRE SUSPENSION POUR LE CHEF ST-LOUIS

■ Les autorités municipales de Mirabel et leur directeur de la police, Jean-Claude Saint-Louis, ne filent pas le parfait amour.

M. Saint-Louis vient à nouveau d'être relevé de ses fonctions de directeur, cette fois pour une période de trois mois. Les édiles reprochent au chef policier d'avoir trop parlé à un journal local. Il aurait, selon un porte-parole de l'hôtel de ville, critiqué le conseil municipal.

C'est la deuxième fois que M. Saint-Louis est suspendu de ses fonctions. La première fois, il s'était rendu devant la Commission de police du Québec et il avait eu gain de cause.

DIX NOUVEAUX AGENTS POUR LAVAL

■ Le directeur de la police de Laval, Gaétan Bélisle, a procédé, hier, à l'assermentation de 10 policiers recrutés. Dans le groupe, on retrouve trois femmes.

Les nouveaux policiers sont : Josée Alarie, Gelso Costa, fils, Michel Gagnon, Nathalie Lajeunesse, Jean-François Lajoie, Jocelyn Marcotte, Guylaine Nadeau, Gaétan Rhéaume, Serge Vary et Francis Voyer.

On a embauché ces policiers pour combler les places laissées vacantes par les nominations récentes d'officiers à différents paliers.

L'ÉGLISE DE STE-THÉRÈSE FÊTES SES 100 ANS

■ Plusieurs activités viendront marquer en 1987 le centenaire de l'église Sainte-Thérèse. La première fête sera présentée samedi, 28 février. Sous le nom de « fête de l'amour », la soirée commencera par une messe qui sera célébrée à 19 h. Puis à 20 h, il y aura soirée à la salle paroissiale. Renseignements, 435-9515. C'est l'ex-ministre Elie Fallu qui a la responsabilité du programme des festivités.

DE CHOSES ET D'AUTRES

■ La municipalité de Mirabel est présentement l'hôte d'une délégation de la ville d'Anglet, située au sud-ouest de la France, près de l'Espagne. Dans ce groupe, il y a le maire adjoint et sa femme, M. et Mme Gérard Bouvier, et une vingtaine de hockeyeurs pee-wee qui viennent rendre visite à Luc Saint-Jean et François Allaire qui vont leur apprendre à jouer au hockey à chaque été. L'arena de cette ville française est situé sur la plage juste à côté du terrain de golf... Le Club Richelieu Mille-Iles organise une soirée bénéfice, le 9 mars, avec l'orchestre symphonique des jeunes de Montréal. Ce dîner-concert est présenté conjointement avec la direction du restaurant Casa-Bella... C'est sous le thème : « Place à l'innovation » que se déroulera le congrès de la Société des festivals populaire du Québec, les 6, 7 et 8 mars, au Centre des congrès de Laval... Cette chronique fera relâche vendredi prochain.

EXTRA

ÉCONOMIES

SERVICE

QUALITÉ

Empruntez la ligne aérienne Wardair pour tout vol intérieur et profitez des services-voyages-affaires de qualité à des prix exceptionnels:

- location gratuite de voiture Avis pour une journée
- 50% de rabais sur les hôtels Westin/Hilton

RÉSERVEZ votre voyage sur tout vol Wardair régulier au Canada à partir de maintenant et jusqu'au 30 avril/87. Composez sans frais le numéro Avis Extra (1-800-268-0303) pour réserver votre voiture et hôtel.

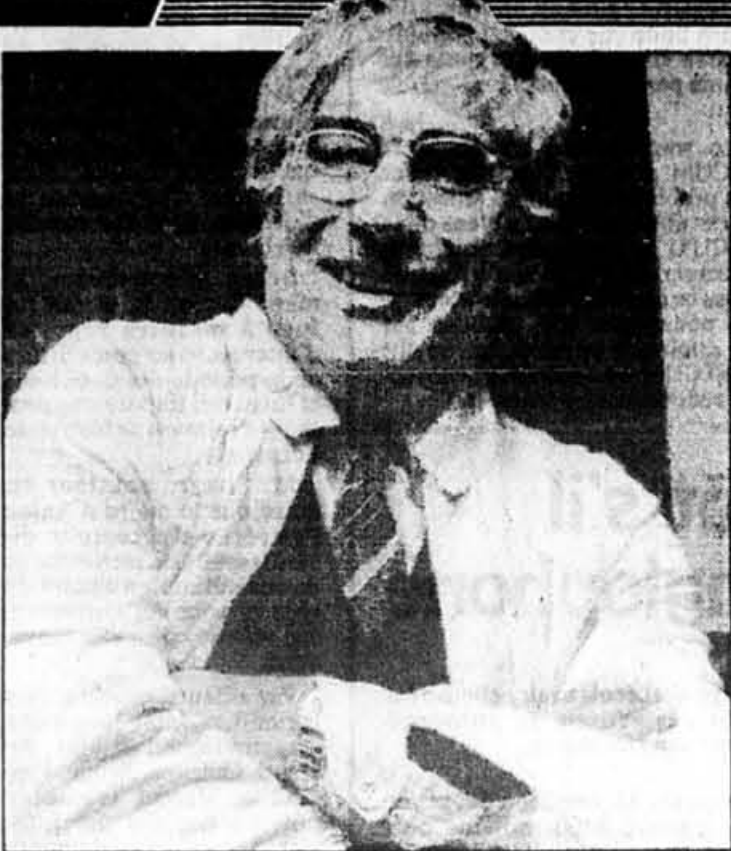
Votre carte d'accès à bord Wardair est votre garantie d'économies, de service et de qualité dans les airs — et sur terre! Présentez votre carte d'accès à bord au comptoir Avis de Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto ou Montréal pour prendre possession de votre voiture réservée.

Pour plus de détails demandez une copie de la brochure EXTRA à un comptoir Wardair ou Avis à l'aéroport.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU APPELEZ WARDAIR À MONTRÉAL AU 288-9231
Ailleurs au Québec et Ottawa, composez sans frais le 1-800-361-8860

WARDAIR

Cinéma



Gilles Carle et Québec
Une ville peut en cacher une autre



LUC PERREULT

Depuis Noël, Gilles Carle tourne dans le plus grand secret un documentaire d'une heure et demie sur la ville de Québec. Le titre pour le moment est tout ce qu'il y a de plus simple. Ce sera Québec : une ville.

Il vient de filmer le Choeur de l'armée rouge lors du récent Rendez-vous Québec 1987. Il a également filmé les à-côtés du carnaval mais, comme il le dit, pas le carnaval lui-même.

« Ça fait 20 ans que je rêve de faire un film sur une ville », explique Carle. L'air de dire qu'on lui connaît le cinéaste. « Ce sera un film dans la lignée de *Jouer sa vie* et de *O Picasso*. Je ne l'aurais pas fait sur Montréal parce que la ville a été détruite, je ne dirai pas par qui. »

Les recherches préliminaires ont duré huit mois. L'historien Michel Lessard était responsable des recherches sur le plan historique. Renée Maheux a fait des recherches sur le plan musical. Quant aux recherches sur les sons et la langue, elles sont la responsabilité d'Alfred Tomatis, du Centre du langage de Paris.

« Ce sera autant un film pour l'oreille que pour l'œil », annonce Carle. L'air de découvrir que nos trois meilleurs témoins, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et Richard Verreault, sont originaires de Québec. La raison est toute simple : les basses viennent des plaines et les témoins viennent des caps. »

Dans *Québec : une ville*, on entendra des poèmes inédits datant des premiers temps du régime français. On entendra également Raoul Jobin chanter un hymne inédit à Champlain.

« Disons que mon idée centrale », précise Carle, est que Québec est une ville différente selon qu'on l'aborde par la mer (comme Champlain), par le train ou par la route. En plus, sous une ville, il s'en trouve toujours une autre, plus ancienne. Comme Paris cache Lu-

tece, Québec dissimule Stadaconé. D'ailleurs, la signification du nom de Québec, on va l'expliquer dans ce film. Sais-tu qu'au moment de la conquête, les Anglais ont tiré 80 000 boulets sur la ville ? Sais-tu que les Anglais sont repartis lestés de cailloux qu'on retrouve déchargés à Liverpool et dans d'autres ports d'Europe ? »

Carle soutient que, pour ses recherches, il retourne aux textes originaux. Il fait également appel à ses intuitions.

« Les plaines d'Abraham, je trouvais que ça n'avait rien de l'influence rectiligne française. L'air de découvrir que c'était un terrain de golf au 19e siècle. Si les Anglais ne nous avaient pas conquis, ce serait resté un terrain droit. »

Coproduit par les Films 18 (Claude Sylvestre) et la SEPT à Paris, *Québec : une ville* devrait être projeté dans le cadre du Sommet des pays francophones l'été prochain avant d'être présentée aux *Beaux Dimanches* de Radio-Canada le 27 septembre prochain.

LES RUSHES

■ Au Cégep Maisonneuve, les mardis à 19h, une série de onze films présentés gratuitement et suivis d'une discussion animée par *Andre Giguere*, critique et professeur de cinéma.

■ Au programme du Conservatoire d'art cinématographique, du 1er mars au 15 avril : *William Klein*, *Norman McLaren*, *Henri-Georges Clouzot*, *Woody Allen*, *Roman Polanski* et des films étudiants.

■ L'ONF vient de publier un nouveau répertoire de films sur la paix répertoriant une quarantaine de films. On peut se le procurer gratuitement en communiquant avec Richard Tousignant à l'ONF (C.P. 6100, Succursale A, Montréal H3C 3H5).

■ A Entrée libre-cinéma, lundi prochain, à 20h, la discussion s'organisera autour du thème suivant : « De la cuisine misérable au loft chromé : où s'en va le cinéma québécois ? » La discussion sera animée par les critiques *Michel Coulombe* et *Marcel Jean*. L'adresse : le Loup bar, 282 est, Sainte-Catherine.

Un gala aux quatre chaînes de télé pour les 50 ans de l'Union des artistes

DANS LAVOIE

L'Union des artistes a réussi un coup de maître pour célébrer dignement son cinquantenaire. L'organisme, qui regroupe les artistes-interprètes, a en effet réussi à associer les quatre chaînes françaises de télévision à la télédiffusion simultanée de son super-gala du 50e anniversaire.

Présenté le dimanche 20 décembre 1987, ce grand spectacle de deux heures sera donc transmis en direct, simultanément par Radio-Canada, Télé-Métropole, Radio-Québec et Quatre Saisons. L'Union des artistes s'assure donc du monopole de l'auditoire des télévisions françaises pour présenter cette retrospective de cinquante ans de vie artistique au Québec.

Tous les membres de l'UDA seraient mis à contribution. Des artistes pourront ainsi se retrouver au vestiaire ou comme ouvreur, dans le cadre d'un spectacle où personne ne volera la vedette à quiconque, car c'est pour rendre hommage à tous les artistes, tant les

mannequins que les comédiens, les annonceurs, cascadeurs, danseurs, etc. que ce spectacle a été voulu.

La PdA et l'OSM

La Place des arts a accepté de mettre la salle Wilfrid-Pelletier à la disposition des organisateurs de cet événement, et l'Orchestre symphonique a accepté d'y contribuer. C'est ainsi que Charles Dutoit dirigera la grande chorale formée par les artistes.

Ce gala sera animé par Gérard Poirier. Il parle d'apparitions très brèves des artistes qui défilent sur scène. Quant à la réalisation du super-spectacle, elle a été confiée à Richard Martin. Il s'agira d'une première mondiale que cette télédiffusion simultanée par quatre réseaux de télévision francophone.

Les grands patrons de la télévision : Pierre Juneau, président de Radio-Canada; André Chagnon, président du conseil d'administration de Télé-Métropole; Jacques Girard, président-directeur général de Radio-Québec; et Jean Pouliot, du Réseau Quatre Saisons, étaient tous heureux de contribuer à la réali-

sation de cet événement.

L'UDA a du même coup annoncé la tenue d'un congrès, les 6, 7 et 8 novembre, auquel participeront des « personnalités du monde artistique international », comme l'a souligné le président de l'UDA, Serge Turgeon. On discutera de libre échange, de privatisation, de statut juridique, de droit de suite, de formation, de culture et de politique.

Auparavant, on devrait assister à la parution d'un ouvrage relatant les 50 ans d'histoire de l'Union des artistes. C'est à l'écrivain Louis Caron qu'a été confiée cette tâche de « relater une belle histoire d'amour entre un peuple et ses artistes qui incarnent ses rêves ».

Et, entre-temps, *La Presse* compte bien apporter sa contribution en publiant, depuis quelques semaines déjà, à la « une » de son cahier *Arts et spectacles* de l'édition dominicale, un portrait d'un artiste membre de l'UDA. Une cinquantaine d'artistes québécois seront ainsi mis en vedette au cours de cette année de célébration du cinquantenaire de l'Union des artistes, devait souligner le président éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry.



Les grands patrons des quatre réseaux de télévision française ont accepté l'invitation de l'Union des artistes de télédiffuser simultanément le super-gala du cinquantenaire de l'UDA. Pour le confirmer on a pu voir pour une rare fois réunis (dans l'ordre habituel sur la photo) les dirigeants de la télévision francophone : Pierre Juneau, de Radio-Canada; André Chagnon, de Télé-Métropole; Serge Turgeon, président de l'UDA; Jean Pouliot, de Quatre Saisons; et Jacques Girard, de Radio-Québec.

Groupies

Michael Jackson se fait encore désirer...



DANIELLE BONNEAU

Ceux qui voulaient voir Michael Jackson mardi prochain dans les nouveaux commerciaux de Pepsi-Cola, lors de la soirée des Grammys, seront déçus. Leur diffusion sera retardée... à la demande de la superstar.

Michael aime faire languir ses fans. Il a encore repoussé la date de sortie de son prochain microfilm. Son 33 tours post-*Thriller*, qui devait initialement être disponible en septembre dernier, ne sortira pas avant la fin d'avril. Il faudra attendre jusqu'à la première semaine d'avril pour se procurer un 45 tours qui, selon la rumeur, mettrait en vedette Michael et *Barbra Streisand*. La chanson *Bad* figurera sur le deuxième 45 tours extrait du microfilm.

La remise des Grammys aura lieu, elle, comme prévu. On pourra y voir chanter *Simply Red* et *Billy Idol*. *Stevie Wonder*, *Dionne Warwick* et *Gladys Knight* interpréteront leur hit *That's What Friends Are For*, qui a recueilli \$750 000 pour combattre le SIDA. Parmi les autres artistes qui chanteront ou qui présenteront un Grammy : *Whitney Houston*, les *Bangles*, *Robert Palmer*, *Paul Simon*, *Bob Geldof*, *Anita Baker*, *Herbie Hancock*, *Olivia Newton-John*, *Julio Iglesias*, *Jerry Lee Lewis* et *B.B. King*. Il est question que *Madonna* soit également sur place, à titre de présentatrice. *Bruce Willis*, qui devait être de la fête, s'est désisté. C'est le comédien *Billy-Mavelous-Cristal* qui animera la soirée.

THE BOX AU SOLEIL... POUR TRAVAILLER

Le groupe *The Box* fuira la froide température de Montréal, au début de mars, pour filmer son prochain vidéoclip. La formation s'envolera vers la République Dominicaine... où elle aura plus de chances de traduire sur vidéo la chaleur de la chanson *Closer Together*.

Pas question, toutefois, de prendre des vacances. Le tournage commencera le 7 mars et durera quelques jours. Dès son retour, *The Box* s'affaira à promouvoir son microfilm *Closer Together*, qui sera disponible à compter du 20 mars.

Ce sera le deuxième vidéoclip de la chanson *Closer Together* que *The Box* aura fait en moins d'un mois. Jeudi, vendredi et dimanche derniers, le groupe filma un premier vidéoclip au Forum avec *Martine St-Claire*, les joueurs du Canadien, et une dizaine d'enfants atteints du cancer ou en rémission. *Patrick Roy*, *Guy Carbonneau*, *Dave*



La première photo officielle de la famille de *Keren Woodward*, la jolie brunette du trio britannique *Bananarama*. On la voit avec son fiancé David et leur fils Thomas Scott-Evans, qui est né le 30 décembre, à 19 30.

Maley, *John Kordic* et *Brian Hayward* se sont improvisés musiciens, tandis que *Martine* et les membres de *The Box* sont devenus pour l'occasion des joueurs de hockey.

Le vidéoclip a été réalisé par Mme *Liz Moroney*, avec la bénédiction de *Leucan*, fondation québécoise qui s'occupe des enfants atteints de la leucémie et d'autres formes de cancer. *The Box* a écrit les chansons *Closer Together* et *Des enfants comme les autres* spécialement pour la production vidéo. Une première version de 20 minutes sera disponible dès le 20 avril et sera vendue, si tout va comme prévu, dans les marchés d'alimentation, les magasins de disques, les pharmacies et les kiosques à journaux du Québec. Une version écourtée de huit minutes sera quant à elle présentée à compter du mois de septembre dans les salles de cinéma, avant les longs métrages. Les profits de la vente des vidéocassettes iront à *Leucan*.

VAN HALEN A...COCO

Pouvez-vous imaginer *Eddie Van Halen*, *Alex Van Halen*, *Sammy Hagar* ou *Michael Anthony* sans un cheveu sur la tête ?

Le quotidien américain *USA Today* raconte que les quatre membres du groupe *Van Halen* avaient conclu un pacte l'an dernier : ils avaient décidé qu'ils se raseront le coco dès la fin de leur tournée internationale, l'automne passé. Seul *Alex* a tenu parole.

Sa visite chez un barbier de San Francisco lui a coûté \$2,50 et a duré 45 minutes. Il a tellement aimé sa nouvelle « coiffure » qu'il

a continué de se raser la tête pendant un mois.

Le batteur de 33 ans a trouvé que c'était avantageux de ne pas avoir de cheveux. Il était mieux servi au restaurant et aux stations service, et les gens l'appelaient « monsieur » plus souvent. Et ça lui coûtait également moins cher de shampooing.

Son crâne, par contre, était moins protégé contre le froid...

NUANCE: HOMMAGE AUX QUÉBÉCOIS

Les membres du groupe *Nuance* sont nerveux. Ils donnent ce soir, à Shawingan, le premier spectacle de leur tournée. Ils ont plu à un large public sur disque et doivent maintenant faire leurs preuves sur scène.

Ils vont présenter un nouveau spectacle des seuls fans de la ville de Gatineau et des environs ont vu, au Spectra. Ils y rendent notamment hommage aux artistes québécois qui les ont précédés et qui leur ont ouvert la voie. Ils interprètent un medley de chansons d'artistes tels *Michel Pagliaro*, *Harmonium*, *Robert Charlebois* et *Claudi Dubois*.

L'horaire de *Nuance*, jusqu'au 18 avril, est chargé. Vingt-cinq spectacles au Québec et six au Nouveau-Brunswick sont déjà planifiés. Ils devraient se produire à Montréal à la fin du mois d'avril.

MYLÈNE FARMER EN TOUTE... LIBERTINE

Ceux qui ne regardaient pas *Musique Plus* mercredi soir, à 21h, ont manqué l'unique présentation de la version de 11 minutes du vidéoclip *Libertine* de *Mylène Farmer*. La version de cinq minutes sera intégrée à la programmation régulière du réseau à compter de ce soir et sera toujours présentée après 22 h.

Ce vidéoclip écourté, qui peut en surprendre plusieurs par ses images de femme nue à la *David Hamilton* et par ses scènes de violence, est bien inoffensif à côté de la version de 11 minutes. Disons que le sang colle un peu moins...

Mylène est née à Montréal et est partie en France vers l'âge de six ou sept ans lorsque que son père a terminé son contrat à *Bale James*. Son vidéoclip, dont l'action se déroule au XVIIIe siècle, fait sensation en France (là-bas comme ici, il s'agit de la version écourtée). Au point que la pochette du 45 tours arbore maintenant la mention « *same originale du vidéoclip* ».

Un autre vidéoclip sera intégré à la programmation régulière de *Musique Plus* ce soir : *Flash*, de la princesse *Stéphanie de Monaco*. Le 45 tours sera disponible dans une dizaine de jours, mais il faudra patienter un peu plus longtemps pour se procurer le microfilm *Besoin*.

LE CHOIX DES CRITIQUES

| | Robert Charlebois | Michel Pagliaro | Stéphane Grappelli | Yves Fassin | Yves Duteil | Yves Montand | Yves Robert | Yves Tesson |
|--------------------------|-------------------|-----------------|--------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-------------|
| BLACK WIDOW | 2 | 3 | - | 2 | 3 | - | - | 2 |
| LA CASA | 2 | - | - | 2 | - | - | - | 2 |
| COMPTE SUR MOI | 3 | 2 | - | 2 | - | - | - | - |
| DEAD OF WINTER | 2 | 3 | - | 1 | 3 | 3 | - | 2 |
| DÉSORDRE | 3 | - | - | 1 | 0 | 2 | - | - |
| FROM THE HIP | 1 | - | - | 1 | 2 | - | - | - |
| I LOVE YOU | 1 | - | 3 | 1 | 3 | 2 | 1 | 1 |
| LE JARDIN D'ENFANTS | 3 | - | - | - | - | 3 | - | 3 |
| LIGHT OF DAY | 2 | 1 | - | 1 | 2 | 3 | 2 | 3 |
| MANNEQUIN | 1 | 0 | - | 0 | - | - | - | 1 |
| NUIT D'IVRESSE | 1 | - | - | - | - | - | - | 2 |
| OVER THE TOP | 1 | 0 | - | 0 | 0 | - | - | - |
| RÉCIT D'UN HOMME INCONNU | 2 | - | - | - | - | 2 | - | 1 |
| ROSA LA ROSE | 1 | 3 | 1 | 1 | 0 | - | 3 | 3 |
| THE STEPFATHER | 2 | - | - | - | - | - | - | - |
| TWIST AGAIN À MOSCOU | 2 | - | - | 1 | 1 | - | 2 | 1 |

Explication des notes: 0) J'ai mon voyage; 1) Les Bons Débaras; 2) Pour le meilleur et pour le pire; 3) Paris pour la gloire; 4) Bingo.

«La télé devrait laisser la production...aux producteurs!»

Presse Canadienne
OTTAWA

La Loi sur la radiodiffusion devrait établir que le rôle fondamental des réseaux de télévision n'est pas de produire eux-mêmes des émissions.

C'est ce qu'a proposé l'Association des producteurs de films et de vidéo du Québec (APFVQ), qui comparait hier devant le comité parlementaire sur la communication et la culture.

Le comité étudie présentement le rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, groupe présidé par Gerald Caplan et Florian Sauvageau.

L'APFVQ a proposé d'inscrire dans la loi que «le rôle fondamental des entreprises de télédiffusion est de programmer et de diffuser des émissions», et «qu'à l'exception des émissions d'information au sens large, la production-maison de cette programmation ne constitue pas un objectif poursuivi par la loi».

Cette proposition ne signifie pas que les entreprises de télédiffusion devront abandonner dès demain matin toute production-maison, à l'exception des émissions de nouvelles et d'affaires publiques, ont reconnu hier le vice-président de l'association Claude Bonin et la directrice générale Louise Baillargeon.

Elle détermine simplement où sont les priorités et quelle est la mission primordiale des entreprises de télédiffusion.

L'association, qui regroupe la grande majorité des fournisseurs indépendants d'émissions canadiennes, a reconnu que les télédiffuseurs privés et publics s'étaient dotés des infrastructures et du personnel nécessaire à la production d'émissions-maison, encouragés en cela dans le passé par les gouvernements et le CRTC.

Implantation

Lors de l'implantation de la télévision, en 1952 et au cours des deux décennies qui ont suivi, il n'existait pas de véritable industrie indépendante de production d'émissions, a expliqué M. Bonin. Mais depuis, cette industrie s'est développée et les autorités l'ont reconnu en invitant les télédiffuseurs à acquérir davantage d'émissions des producteurs indépendants.

Le rapport Caplan-Sauvageau a recommandé à Radio-Canada de poursuivre ses efforts en vue d'acquiescer 50 pour cent de ses émissions, à l'exception de l'information et des sports, des producteurs

indépendants. Il a également recommandé au CRTC d'obliger les réseaux privés à consacrer une part plus importante de leur bud-

get à l'achat d'émissions indépendantes. L'APFVQ considère que ce n'est pas suffisant.

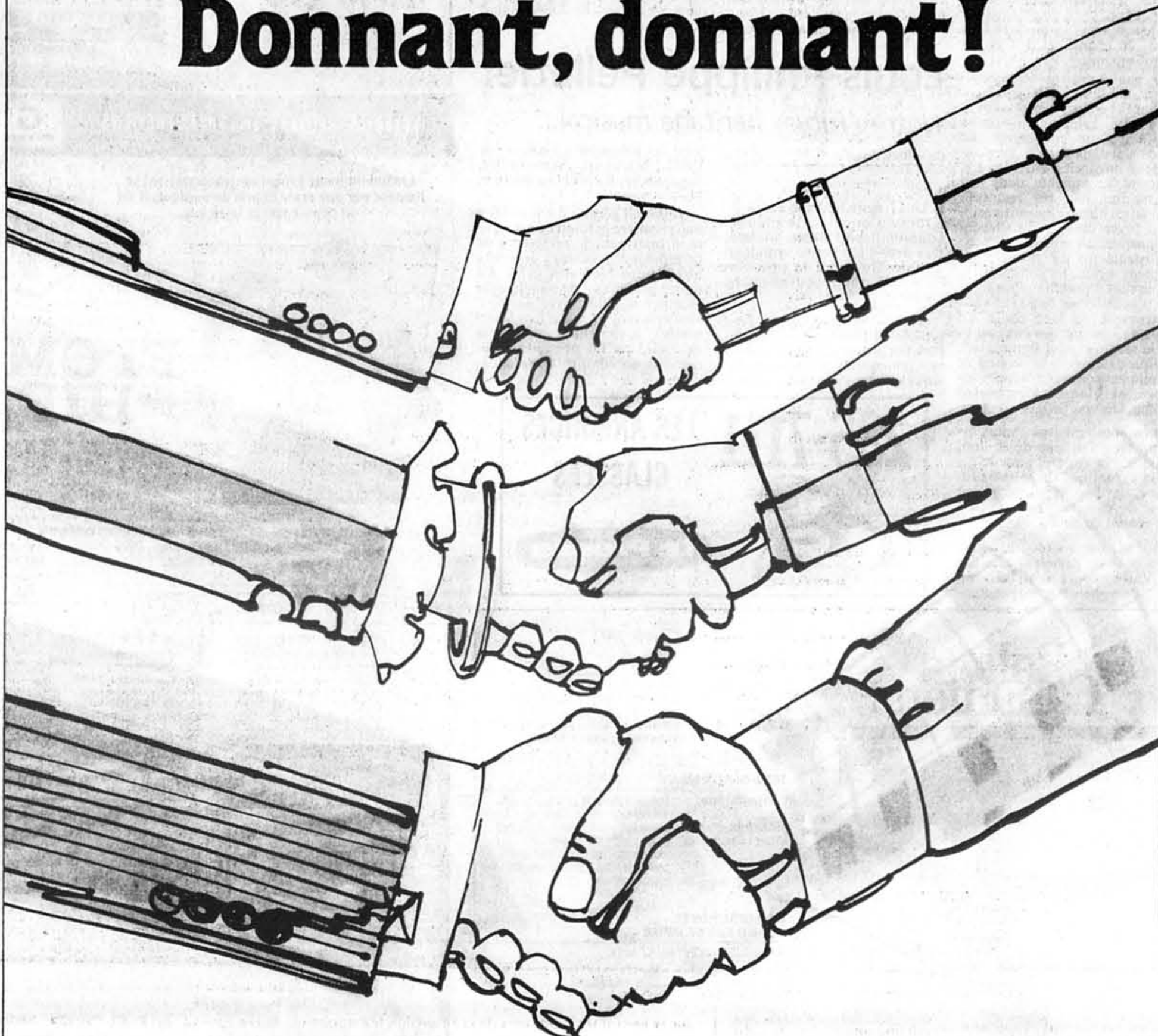
C'est en inscrivant dans la Loi sur la radiodiffusion le principe selon lequel le rôle fondamental

des télédiffuseurs est de diffuser, que les réticences des entreprises de radiodiffusion seront surmontées, a soutenu l'association.

« Leur mandat est de diffuser des émissions, a soutenu M. Bonin. Ils doivent remplir leur rôle, et laisser les autres produire. »

Défi 87: des emplois d'été pour étudiants

Donnant, donnant!



Chaque été au pays, des milliers d'entreprises font appel aux étudiants afin de répondre à leurs besoins en main-d'oeuvre. Les employeurs qui embauchent des étudiants leur offrent non seulement un emploi saisonnier mais une occasion de mettre à profit des connaissances souvent utiles à l'entreprise. Quant aux étudiants, ils peuvent acquérir une expérience de travail dont ils ont besoin.

En somme, les employeurs comme les étudiants y trouvent leur compte. C'est donnant, donnant!

Emploi d'été/Expérience de travail

Le Programme fédéral Défi 87 vise à aider les employeurs à embaucher des étudiants pour l'été. En effet, grâce à la

composante **Emploi d'été/Expérience de travail** de Défi 87, les employeurs de tous les secteurs pourront recevoir une aide financière sous forme de subventions salariales afin qu'ils procurent aux étudiants des emplois d'été qui n'existeraient pas autrement.

Les emplois ainsi créés vont permettre aux étudiants d'acquiescer des compétences et une expérience de travail pratique. Quant aux employeurs, ce sera pour eux l'occasion de découvrir de jeunes candidats pouvant occuper des postes permanents à la fin de leurs études.

Employeurs, renseignez-vous sans tarder sur la composante **Emploi d'été/Expérience de travail** de Défi 87 auprès d'un Centre d'Emploi du Canada.

Les demandes devront être postées au plus tard le 6 mars 1987.

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Ministre d'État à la Jeunesse / Minister of State for Youth

Canada
Défi 87

du coeur...
au ventre



via veneto
5486, boul. Saint-Laurent
Tel.: (514) 273-4097

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

- par Louise Cousineau
- 19:00 — Les Sackett
Un film qui se déroule après la Guerre de Sécession. Fin ce soir.
 - 19:30 — Rock et Belles Oreilles
Ils se moquent ce soir de Des chiffres et des lettres, de Droit de parole et des Beatles.
 - 20:00 — Droit de parole
Les enfants vedettes de chez nous, Guillaume, Mahée et 12 autres, parlent de leur vie dans le merveilleux monde du showbiz.
 - 21:00 — Avec un Grand A
Janette Bertrand propose ce soir Elizabeth et Etienne, l'histoire d'un homme et d'une femme (Émile Genest et Janine Sutto) qui se revoient après 40 ans et retombent en amour.

HORAIRE RÉVISÉ

- 12:00 — Les Pierrafeu.
- 12:30 — Le Grand Journal.
- 13:00 — De toute beauté.
- 13:30 — Les P'tites Vues «L'Homme de Prague» (5) Can. 1981. Drame d'espionnage de C. Jarrott avec John Savage et Christopher Plummer. (2h.)
- 15:30 — Dessins animés.
- 15:50 — Le Petit Journal.
- 16:00 — L'Heureux Retour (1h.)
- 23:00 — Le Grand Journal.
- 23:15 — Le Cahier des sports.
- 23:30 — Cinéma «Le Cercle du pouvoir».



Mahée Palement et les autres à Droit de parole.

| | 18 h 30 | 19 h 00 | 19 h 30 | 20 h 00 | 20 h 30 | 21 h 00 | 21 h 30 | 22 h 00 | 22 h 30 |
|----|--|---------------------------------|---|--|---|---|---------------------------|------------------|---------------------------|
| 1 | Montréal ce soir (1h) | À plein temps | Le Monde merveilleux de Disney | Série plus: "Le Nord et le Sud" (ém. de 12). | | Contrechamp | Le Téléjournal | Le Point (22h26) | |
| 2 | The News (10h) | CBS News | Hollywood Squares | Scarecrow & Mrs King | Dallas | Falcon Crest | | | |
| 3 | NBC Nightly News | Wheel of Fortune | M.A.S.H. | Singray | Miami Vice | Miami Vice: Shadow in the Dark. | | | |
| 4 | Newsweek (10h) | Starman | The Tommy Hunter Show | Dallas | The National News | The Journal (22h25) | | | |
| 5 | Le Monde (10h) | K-2000 | Shérif, fais-moi peur | Miami | Ad Lib | Loto-Québec (22h45) | | | |
| 6 | Le Monde (10h) | K-2000 | Shérif, fais-moi peur | Miami | Ad Lib | Loto-Québec (22h45) | | | |
| 7 | Newsline (10h) | Entertainment Tonight | Thrill of a Lifetime | Miami Vice | Special Presentation: "Amerika" (6e de 7, suite le 22 février 21h). | | | | |
| 8 | World News Tonight | New Hollywood Game | New Dating Game | Webster | Mr. Belvedere | Special Presentation: "Amerika" (6e de 7, suite le 22 février 21h). | | | |
| 9 | Bulletin de 18:30 | À plein temps | Le Monde merveilleux de Disney | Série plus: "Le Nord et le Sud" (ém. de 12). | | Contrechamp | Le Téléjournal | Le Point (22h26) | |
| 10 | Peut et les jumeaux | Les Sackett (2e de 2). | | | Miami | Ad Lib | Loto-Québec (22h45) | | |
| 11 | Pulse (10h) | Entertainment Tonight | Thrill of a Lifetime | Miami Vice | Special Presentation: "Amerika" (6e de 7, suite le 22 février 21h). | | | | |
| 12 | Newsline de 13 | À plein temps | Le Monde merveilleux de Disney | Série plus: "Le Nord et le Sud" (ém. de 12). | | Contrechamp | Le Téléjournal | Le Point (22h26) | |
| 13 | Téléservice | Quotidienne (19h26) | Re traite-action | Droit de parole: aux enfants vedettes. | Avec un grand A: Elisabeth et Étienne. | | Perler pour parler | | |
| 14 | World News Tonight | Three's Company | Benny Hill | Webster | Mr. Belvedere | Special Presentation: "Amerika" (6e de 7, suite le 22 février 21h). | | | |
| 15 | Fables Green Forest | Legends of the World | Magic Shadows | MoneyWorth | The Science Edition | Lovelace | Mapp and Lucia (2e de 5). | | |
| 16 | NewsHour (10h) | Business Report | Vermont This Week | Week in Review | Wall Street Week | Great Performances: "December Flower". | | | Last Waltz on a Tightrope |
| 17 | 9 Espionne et tate-toi. Série policière. | R. & Belles Oreilles | Cinéma: "Le Souffle de la guerre" (2e de 9, suite le 27 février 20h). | 9 Jolie à croquer! | | | | | |
| 18 | Business Report | The MacNeil / Lehrer NewsHour | Week in Review | Wall Street Week | Friday Night Movie: "Citizen Kane". | | | | |
| 19 | Chiffres/lettres | C'est encore mieux l'après-midi | Le Printemps (1re de 4). | | | | Télévision (22h15) | Bouvard (22h40) | |

• Changement de dernière heure.

Du gamelan et du piano à huit mains

CLAUDE GINGRAS

Le public avait hier après-midi son premier contact avec le gamelan balinais offert par le gouvernement de l'Indonésie à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal: il a pu admirer l'orchestre exotique composé d'une trentaine de gongs et de metallophones, il l'a entendu résonner (en fait, on l'entendait jusqu'au bout des corridors, par-dessus les classes de chant), et il a pu en jouer lui-même.

La Faculté avait invité un spécialiste à présenter le gamelan. Michael Tenzer, professeur à l'université Yale, qui a vécu à Bali, a d'abord commenté une séance de diapositives, avec séquences musicales enregistrées, montrant le gamelan dans son lieu naturel, joué par les musiciens en costumes. Passant ensuite au foyer de la salle Claude-Champagne, où on avait disposé les instruments du gamelan récemment acquis, les auditeurs furent invités à prendre place (c.-à-d. à s'asseoir par terre) devant l'instrument de leur choix. Le temps de nommer les cinq notes que le gamelan peut donner (sur quelques octaves, bien sûr) et d'expliquer comment frapper les pièces, et bientôt l'orchestre s'anima. Un vrai petit concert.

Le compositeur José Evangelista, qui est à l'origine de ce don, explique que l'intérêt pour le gamelan est tel que, la saison prochaine, la Faculté ouvrira une classe de gamelan, avec professeur venant de Bali.

Pour permettre à tous d'assister à la séance de gamelan, Jean-Eudes Vaillancourt avait retardé d'une demi-heure son tradition-

nel «Tea for two...pianos». Ces sympathiques petits concerts suivis d'un goûter se donnent dans la salle même, à la différence que le public prend place sur la scène, autour des deux pianos.

L'idée de ces auditions, réunissant plusieurs pianistes choisis et préparés par Vaillancourt, est, explique ce dernier, «d'habituer des pianistes qui travaillent seuls à s'écouter les uns les autres». Groupant parfois jusqu'à huit pianistes en même temps (on se rappelle l'arrangement pour seize

mains de la première Symphonie de Mahler!), la programmation est, forcément, inhabituelle et même assez pittoresque.

Hier, nous écoutons des arrangements à huit mains d'œuvres de Wagner et de Saint-Saëns et la Sonate à deux pianos de Hindemith, pages fort difficiles qui furent brillamment rendues (malgré quelques inévitables faiblesses passagères), ainsi que quatre jeunes chanteurs très sérieux dans les *Spanische Liebeslieder*, de Schumann.

Louis-Philippe Pelletier

Notre «futur» héritage musical...

Presse Canadienne

Le 17 mars, dans le cadre des Grands Concerts, le pianiste Louis-Philippe Pelletier interprétera avec l'Orchestre symphonique de Montréal la première mondiale d'une œuvre québécoise.

Avant cette première de *Traditions* de Michel-Georges Brégent, Pelletier a donné, lundi, à Montréal, un concert illustrant la *Musique d'entre les deux guerres*

avec des pièces pour piano d'Antheil, Milhaud, Stravinsky, Schoenberg, Bartok, Gershwin et Messiaen.

Voilà qui permet de nous faire une première opinion de cet artiste. Il interprète de préférence de la *musique moderne*, domaine qui rebute bien des gens. En outre, plutôt que de simplement charmer le public avec des œuvres connues et mille fois interprétées, il cherche à susciter sa curiosité en lui présentant les œuvres de compositeurs canadiens.

285-7111

LES ANNONCES CLASSÉES



La Presse

Les grands Ballets Canadiens



Présentent les 19, 20 et 21 février 1987

AURÉOLE

Chorégraphie: Paul Taylor
Musique: G.F. Handel
Parmi les œuvres créées par Paul Taylor, aucune n'a su charmer autant le public que cette danse simple et joyeuse pour deux hommes et trois femmes, qui évoluent dans un monde rempli de lumière et de joie de vivre.

JARDIN AUX LILAS

Chorégraphie: Antony Tudor
Musique: Ernest Chausson
Dans cette œuvre, Tudor (gagnant du 1986 Kennedy Center Honors, Washington, D.C.) explore les relations humaines avec la plus grande subtilité, utilisant gestes et mouvements - coups d'œil furtifs, bras soudainement tendu, geste de sympathie - qui porte son empreinte.

DON QUICHOTTE - GRAND PAS DE DEUX

Chorégraphie: Marius Petipa
Mise en scène: Fernand Nault
Musique: Leon Minkus
Mise en scène par Fernand Nault, cette fameuse chorégraphie de Marius Petipa fait son entrée au répertoire de la Compagnie.

CONSORT LESSONS

Chorégraphie: David Bintley
Musique: Igor Stravinsky
L'œuvre favorite du chorégraphe anglais David Bintley. Cet exemple éloquent de son style néo-classique lui a mérité le Standard Ballet Award en 1983. La partition musicale est de Stravinsky.

Les 19, 20 et 21 février 1987 à 20h00

Billets: 300, 200 et 100
Etudiants et Troisième Âge: 175
Pour vos réservations:

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Réservations téléphoniques: 514 842 2112
Réservations de 15 sur tout billet de plus de 75

Prévoir de débiter à votre compte VISA, MASTERCARD ou AMERICAN EXPRESS
*Un résident de 16 ans ou plus au Québec doit présenter une pièce d'identité valide.

Commanditaires:
STEINBERG: 19 février
SHELL: 20 février
SUCRE LANTIC LIMITÉE: 21 février

Le Nouveau Grand Dessin Animé

Walt Disney PICTURES présente **BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ**

DÈS DEMAIN

Le Film où même les rats sourient

VERSAILLES 1-VERSAILLES 4 12:25-2:05-3:45-5:25

GREENFIELD PARK 5:19 BOWL TASCHEURIAU 6:21-6:29

LAVAL 6:58 STE CATHERINE 6:58-6:58

CAPITOL-LAVAL 3-VERSAILLES 4 12:25-2:05-3:45-5:25

«VOYEZ-LE» Jeffrey Lyons, SNEAK PREVIEWS

Quand un jeune avocat anticonformiste est menacé par une arme et pris de panique, il lui faut penser vite et faire feu...

Judd Nelson Elizabeth Perkins

FROM the HIP

DE LAURENTIS ENTERTAINMENT GROUP

BOB CLARK "FROM THE HIP" JUDD NELSON ELLIZABETH PERKINS JOHN HURT RAY WALSTON GABRIEL ANGLAU INDIAN NICK JEFFREY LYONS PAUL ZAZA DAVID E. KELLEY DAVID E. KELLEY BOB CLARK

RENÉ DUPONT BOB CLARK BOB CLARK

PALACE 586 STE CATHERINE O. 666 6601

KENT 8100 SHERBROOKE O. 489 9703

DORVAL 260 AVE. DORVAL 831-8585

PALACE 3 1:45-3:55-6:05-8:15 Ven Sam Couche tard 10:35
PALACE 4 12:45-2:55-5:05-7:15-9:25 Ven Sam Couche tard 11:35
KENT 2 Sam Dim 12:45-2:55-5:05-7:15-9:25 Sem 7:15-9:25
DORVAL 2 Sam Dim 12:45-2:55-5:05-7:15-9:25 Sem 7:15-9:25

EN NOMINATION POUR PRIX DE L'ACADÉMIE 5

MARLEE MATLIN WILLIAM HURT

Les Enfants du silence

Version française

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 666 3850
12:15-2:30-4:45-7:00-9:15
Sam Couche tard 11:20

Version anglaise

PLACE DU PARC 3575 AVE DU PARC 844-9470
DU PARC 3
Sam Dim 12:30-2:40-5:00-7:15-9:30
Sem 7:15-9:30

La Presse et CKAC 97.3 en collaboration avec

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

ont le plaisir d'inviter

325 COUPLES

À L'AVANT-PREMIÈRE DU FILM

EN NOMINATION POUR 8 PRIX DE L'ACADÉMIE - dont - MEILLEUR FILM

TOM BERENGER WILLEM DAFOE CHARLIE SHEEN

PLATOON

EN VERSION FRANÇAISE

OLIVER STONE

AU CINÉMA CRÉMAZIE LE MERCREDI 4 MARS 1987 À 20 h

POUR PARTICIPER:

- Remplissez le coupon de participation qui sera publié du 14 au 20 février 1987 inclusivement et retournez-le avant le mercredi 25 février midi.
- Le tirage aura lieu le mercredi 25 février au siège social de Cineplex Odeon.
- Les 325 gagnants recevront chacun un laissez-passer double par la poste.
- Les règlements du concours sont disponibles au siège social de Cineplex Odeon.
- La valeur totale des prix offerts est de 3 900\$.

Retournez ce coupon à: CONCURS PLATOON Corporation Cineplex Odeon 2388 est, rue Beaubien, Montréal, (Qué.) H2G 1N2

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____

Code postal _____ Tel. _____ Age _____

Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque

10^e semaine

RACHEL WARD BRYAN BROWN SAM NEILL

THE GOLDEN CHILD

A PARAMOUNT PICTURE

LOEWS 964 STE CATHERINE O. 861 7437

LOEWS 5 12:35-2:45-4:55-7:00-9:05 Ven Sam Couche tard 11:15

Good Wife

ATLANTIC ENTERTAINMENT GROUP Present A LAUGHING KOOKABURRA PRODUCTION RACHEL WARD BRYAN BROWN SAM NEILL STEVEN VIDLER in PETER KENNA'S "THE GOOD WIFE" Original Script by PETER KENNA Production Executive MICHAEL NOLIN Produced by JAN SHARP Directed by KEN CAMERON from Atlantic

PLACE DU PARC 3575 AVE DU PARC 844-9470

LOEWS 964 STE CATHERINE O. 861 7437

GREENFIELD PARK 519 BOWL TASCHEURIAU 671-6129

DU PARC 2 Sam Dim 1:00-3:00-5:00-7:10-9:20 Sem 7:10-9:20
LOEWS 3 1:00-3:00-5:00-7:10-9:20 Ven Sam Couche tard 11:30
GREENFIELD 2 Ven 7:10-9:20 à partir du 21 Février 1:00-3:00-5:00-7:10-9:20

STALLONE

IL SE BAT POUR L'AMOUR DE SON FILS ET PERSONNE NE L'EMPÊCHERA.

OVER THE TOP

WARNER BROS. CANON GROUP - GOLAN GLOBUS - MENAHEM GOLAN SYLVESTER STALLONE

OVER THE TOP by ROBERT LOGGIA - SUSAN BLAKELY - DAVID MENDENHALL

TONY MUNAFÒ GORGIO MORODER DON ZIMMERMAN DAVID GURFINKEL JAMES D. BRUBAKER BARY CONWAY DAVID C. ENGELBACH STIRLING SILLIPHANT SYLVESTER STALLONE MENAHEM GOLAN YORAM GLOBUS

WARNER BROS. ALL RIGHTS RESERVED

PALACE 586 STE CATHERINE O. 666 6601

LAVAL 6:58 STE CATHERINE 6:58-6:58

KENT 8100 SHERBROOKE O. 489 9703

DORVAL 260 AVE. DORVAL 831-8585

VERSAILLES 1-VERSAILLES 4 12:25-2:10-4:05-6:00-7:50-9:45 Ven Sam Couche tard 11:45
KENT 1-DORVAL 1 Sam Dim 12:15-2:10-4:05-6:00-7:50-9:45 Sem 6:00-7:50-9:45
LAVAL 1-VERSAILLES 1 Ven 6:00-7:50-9:45 à partir du 21 Février 12:15-2:10-4:05-6:00-7:50-9:45 LAVAL et VERSAILLES Sam Couche tard 11:45 Aussi au PROMENADES à Gatineau.

Offrez-vous une **VRAIE SORTIE** Mettez-vous en plein la **VUE!**

DEAD OF WINTER

LOEWS
954 STE CATHERINE O. 961 7437

LOEWS 4 Soiree 7:20-9:20
Ven Sam Couche tard 11:20

"Bonnaire" miraculeuse!
"Azéma" extra! "Piccoli" fortissimo!
DIDIER FARRE et ACTION FILM
—LIBERATION
Sandrine Bonnaire, Michel Piccoli, Sabine Azéma

LA PURITAINE
Un film de Jacques Doillon

ÉLYSÉE
35 MILTON 142-6053

Sam Dim 1:40-3:30-5:20-7:10-9:05
Sem 7:10-9:05

EN NOMINATION POUR 9 CÉSARS!

JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
LE FILM ÉVÉNEMENT CONTINUE...

Yves Montand Daniel Auteuil
Emmanuelle Béart

TO BE OR NOT TO BE
Asterix CHEZ LES BRETONS
FAIR PLAY

DÈS DEMAIN!

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 966 3856

LAVAL
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880

GREENFIELD PARK
519 BOUL. TASCHE REAU 671-6129

LAVAL 5-VERSAILLES 5-GREENFIELD 3-PARISIEN 2 12:05-2:20-3:35-5:30

Le NOM de la ROSE
Version française de THE NAME OF THE ROSE

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 966 3856

PARISIEN 3 1:45-4:20-7:00-9:35
Sam Couche tard 12:00

Lady and the TRAMP
FAIRVIEW
CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-8096

Sam Dim 12:00-1:50-3:40-5:30

LOEWS
954 STE CATHERINE O. 961 7437

Matinees 12:00-1:50-3:40-5:30

MANON des SOURCES

JEAN de FLORETTE 2
adaptation CLAUDE BERRI et GERARD BRACH musique composée et dirigée par JEAN CLAUDE PETIT
producteur exécutif PIERRE GRUNSTEIN producteur associé ALAIN POIRE

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 966 3856

PARISIEN 1 12:05-2:20-4:40-7:00-9:20 Sam Couche tard 11:35

JEAN de FLORETTE
MONTAND / DEPARDIEU / AUTEUIL

LAVAL
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880

GREENFIELD PARK
519 BOUL. TASCHE REAU 671-6129

VERSAILLES 6 Ven 7:00-9:20 a partir du 21 Fevrier
12:05-2:20-4:40-7:00-9:20 Sam Couche tard 11:35
EN SOIRÉE A PARTIR DU 21 FÉVRIER

LAVAL 3-GREENFIELD 1 7:00-9:20 LAVAL Sam Couche tard 11:35

Un succès phénoménal

OSCAR 87
Nominations meilleur film étranger

CÉSAR 87
9 nominations meilleur film meilleur acteur meilleure actrice meilleur réalisateur etc...

372
LE MATIN
Un film de JEAN-JACQUES BEINEIX

ÉLYSÉE
35 MILTON 142-6053

Sam Dim 1:45-4:15-7:00-9:20
Sem 7:00-9:20

EN NOMINATION POUR PRIX DE L'ACADÉMIE MEILLEUR FILM

THE MISSION

70MM DOLBY STEREO
YORK
1487 STE CATHERINE O. 937-8978

YORK
12:20-2:40-5:55-7:20-9:40

Richard Pryor
DANS
Critical Condition
UNE COMÉDIE À PROPORTIONS ÉPIDÉMIQUES.

A PARAMOUNT PICTURE

PALACE
988 STE CATHERINE O. 866-6991

PALACE 2
1:20-3:20-5:20-7:20-9:20
Ven Sam Couche tard 11:20

PHILIPPE NOIRETOV

TWIST AGAIN MOÛCOU
LE DECLIN DE L'EMPIRE SOVIETIQUE!
Une bouffée de délire au pays des Réprouvés soviétiques

Un film de JEAN-MARIE POIRE
CHRISTIAN CLAVIEROV • MARTIN LAMOTTOV
BERNARD BLIEROV • MARINA VLADYSKY

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 966 3856

PARISIEN 2 Ven 12:55-3:05-5:15-7:25-9:35 a partir du 21 Fevrier 7:25-9:35
Sam couche tard 11:35

LAVAL 5-VERSAILLES 5 7:25-9:35 Sam Couche tard 11:35

OUTRAGEOUS FORTUNE EST: «OUTRAGEUSEMENT DRÔLE»
—USA TODAY, Mike Clark

«HILARANT»
—NEWSWEEK, David Ansen

«TURBULENT»
—TIME, Richard Schickel

BETTE MIDLER
SHELLEY LONG

LOEWS
954 STE CATHERINE O. 961 7437

PLACE DU PARC
3575 Ave du PARC 844-9470

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880

FAIRVIEW
CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-8096

Le CINÉMA
7000 GRIEVE, WESTMOUNT 931-2477

LOEWS 1 1:00-3:00-5:00-7:05-9:10 Ven Sam Couche tard 11:15
DU PARC 1-LE CINÉMA Sam Dim 1:00-3:00-5:00-7:05-9:10
Sem 7:05-9:10

FAIRVIEW 2 Soiree 7:05-9:10
VERSAILLES 4 Soiree 7:05-9:10

STEVE GUTTENBERG ELIZABETH McGOVERN ISABELLE HUPPERT

«... UN THRILLER VIF ET SEXY...»
Peter Travers - PEOPLE MAGAZINE

«The Bedroom Window»... un film intelligent et tout plein de suspense.
Bruce Kirkland - TORONTO SUN

«The Bedroom Window»... un film très supérieur à tous ses concurrents.
Lawrence O'Toole - MAGAZINE MACLEANS

«★★½... Sûrement le thriller le plus brillant, le plus ingénieux et le plus divertissant depuis Body Heat.»
Rex Reed - AT THE MOVIES

THE BEDROOM WINDOW

DE LAURENTIS ENTERTAINMENT GROUP présente
A CURTIS HANSON film
STEVE GUTTENBERG ELIZABETH McGOVERN ISABELLE HUPPERT "THE BEDROOM WINDOW"
Executive Producer ROBERT TOWNE Music by MICHAEL SHRIEVE and PATRICK GLEESON
Screenplay by CURTIS HANSON Produced by MARTHA SCHUMACHER Directed by CURTIS HANSON

PALACE
698 STE CATHERINE O. 866-6991

DORVAL
260 DORVAL Ave 631-8586

PALACE 5 12:35-2:45-4:55-7:05-9:15 Ven Sam Couche tard 11:30
DORVAL 4 Sam Dim 12:35-2:45-4:55-7:05-9:15 Sem 7:05-9:15

Jean Zaloum présente

«Il est attendrissant de voir traiter avec sérieux et tendresse cette histoire d'amour... MARIANNE BASLER: un charme séduisant.»
Robert Chazal FRANCE SOIR

«Un monde de rêves, nostalgique mais riche en personnages. L'expression d'une sexualité joyeuse où règnent la séduction et le charme.»
Pascale Dumont CINÉMA

«Une adorable ROSA... Fleur sans épine, pleine de fraîcheur qui embaume l'écran»
Louella Interim LIBERATION

«Un chant d'amour sincère et sentimental. Une injection d'affection à forte dose. On songe au «French Cancan» de Renoir.»
Luc Perreault LA PRESSE

LA NOUVELLE DÉCOUVERTE DU CINÉMA
MARIANNE BASLER
EN NOMINATION POUR LE CÉSAR
-Meilleure Actrice-

Une femme libre...
Prisonnière d'un amour impossible.

Rosa la ROSE

avec JEAN SOREL
PIERRE COSSO

un film de PAUL VECCHIALI

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 966 3856

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880

PARISIEN 4 12:30-2:20-4:10-6:00-7:50-9:40 Sam Couche tard 11:25
VERSAILLES 2 Ven 6:00-7:50-9:40

a partir du 21 Fevrier 12:30-2:20-4:10-6:00-7:50-9:40 Sam Couche tard 11:25

EN NOMINATION POUR:

MEILLEURS EFFETS SPÉCIAUX
MEILLEURE BANDE SONORE

STAR TREK IV THE VOYAGE HOME

70MM
SIX TRACK DOLBY STEREO PRESENTATION

IMPERIAL THX

DORVAL
260 Ave DORVAL 631-8586

IMPERIAL 12:00-2:20-4:40-7:00-9:20
DORVAL 3 Sam Dim 12:00-2:20-4:40-7:00-9:20 Sem 7:00-9:20

EN NOMINATION POUR PRIX DE L'ACADÉMIE DU MEILLEUR SCÉNARIO

CROCODILE DUNDEE
VERSION FRANÇAISE

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880

GREENFIELD PARK
519 BOUL. TASCHE REAU 671-6129

LAVAL
CENTRE LAVAL 688-7776

CAPITOL
958 STE CATHERINE E. 949-0041

LAVAL 4-VERSAILLES 3 Ven 7:30-9:35
a partir du 21 Fevrier 1:25-3:25-5:25-7:30-9:35 Sam Couche tard 11:40
Debutant en soiree le 21 Fevrier CAPITOL-GREENFIELD 3 7:30-9:35

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 6
1:25-3:25-5:25-7:30-9:35
Ven Sam Couche tard 11:40

Version originale anglaise

Mannequin

LOEWS
954 STE CATHERINE O. 961 7437

FAIRVIEW
CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-8096

LAVAL
CENTRE LAVAL 688-7776

LOEWS 2 1:15-3:15-5:20-7:30-9:30 Ven Sam Couche tard 11:30
FAIRVIEW 1 Sam Dim 1:15-3:15-5:20-7:30-9:30 Sem 7:30-9:30
LAVAL 2 Ven 7:30-9:30 a partir du 21 Fevrier 1:15-3:15-5:20-7:30-9:30
Sam Couche tard 11:30

Fou rire rue Bishop

Plus de 75 artistes en six mois, des semi-professionnels pour la plupart.

MARIO ROY

On dirait Gotlieb redessinant sa Rubrique-à-brac en trempant sa plume à l'humour de Daniel Lemire. « Le roi national de la grimace! » s'époumonne Suzanne Boire en présentant Michel Courtemanche, un petit bonhomme de 22 ans, mime et humoriste, une des valeurs les plus sûres de la relève de la relève de l'industrie québécoise du rire.

Woodys, ces gens-là affrontent leurs premiers publics — ou presque — et s'en tirent la plupart du temps avec les honneurs de la guerre.

Courtemanche, en tous les cas, fait plus que cela encore. Son personnage du psychiatre confus et maniéré est un chef-d'œuvre du genre et, justement, fait irrésistiblement penser à une bande dessinée faite sur scène, avec toutes les grimaces, les contorsions et les exhibitions d'états d'âme que cela implique. Utilisant strictement l'art du mime, Courtemanche propose aussi les personnages du claustrophobe et de l'haltérophile. « Ce sont des classiques que je tente de faire différemment. Il

faut dire qu'il n'y a pas une grande tradition du mime au Québec », explique-t-il.

Il est remarquable de constater que plusieurs de ceux qui se produisent ici sortent tout droit des ligues d'improvisation, dans un contexte où il n'y a pas abondance de scènes comme celle du *Fou rire* pour servir de tremplin aux jeunes humoristes.

Alain Marcoux et ses comparses, Claire Jean et Réjean Dugal, Chez Woodys, rue Bishop, le mercredi soir.



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE



Michel Courtemanche, le « roi national de la grimace! »

« J'ai commencé à me produire devant des enfants, au Centre de la nature de Laval. C'est un public difficile : ils ne rient pas tant que tu ne mets pas les doigts dans le nez... Il y a peut-être, pendant l'enfance, un stade nasal jusqu'à maintenant méconnu! » dit Courtemanche.

Justement, cette semaine, celui-ci célèbre le premier anniversaire de son entrée dans le merveilleux monde du show-business en se produisant sur la scène du *Fou rire*, un événement hebdomadaire donné chez Woodys, rue Bishop.

Curieux endroit pour consacrer le mercredi soir aux comiques francophones. Il faut comprendre qu'il s'agit d'une suite logique donnée depuis six mois à la contrepartie anglophone occupant l'endroit du jeudi au samedi; et d'une entreprise qui s'inscrit dans la vague déferlante de l'humour, déclenchée par les Lundi des Ha Ha et autres Festival du rire.

« En français, l'humour est en général plus visuel, » a constaté Louise Sauvé, la dynamo humaine de *Fou rire*, qui a fait monter sur scène plus de 75 artistes en six mois, des semi-professionnels pour la plupart.

Comme Luc Boily, qui est originaire d'Alma, est âgé de 25 ans et travaille le jour dans un supermarché. Qui, sur scène, revamp l'image de l'Église catholique en proposant un T-shirt : *I love JC... and JP too...* Ou comme Suzanne Boire, qui, occupant de 9 à 5 ses fonctions de cadre dans une maison d'importation, ne rêve que d'animer des galas d'humour. Ou encore comme Alain Marcoux, qui a déjà enregistré un 45 tours, *Noël, j'ai mal au cœur*; qui fait volontiers dans le « Baudelaire western », décrit-il, alors qu'il prépare un nouveau show, *Bain épouvantable*, avec ses comparses, Réjean Dugal et Claire Jean.

Dans la petite salle de Chez

Québec-Sénégal Coopération culturelle

Lors de sa récente visite à Dakar, le ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, s'est entendu avec son homologue sénégalais sur plusieurs projets de coopération culturelle qui pourraient voir le jour en 1988.

La coopération entre les deux gouvernements se fera sur une base multilatérale, afin de donner suite aux décisions arrêtées par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Paris, et à celles qui seront prises au Sommet de Québec. Elle sera par ailleurs complétée par des échanges bilatéraux privilégiés entre les deux gouvernements.

Ainsi, les principaux projets de coopération porteront sur l'échange d'artistes et de biens culturels, ainsi que sur le transfert au Sénégal des connaissances et du savoir-faire québécois.

Au cours des prochains mois, on prévoit la réalisation de plusieurs projets de jumelage entre institutions culturelles sénégalaises et québécoises, entre autres ceux du Musée du Québec et du Musée dynamique de Dakar, des conservatoires de musique de Québec et de Dakar, ainsi que de la Cinémathèque québécoise et de celle du Sénégal.

Pour sa part, le Sénégal compte assurer une participation et une présence accrues de ses représentants et artistes à des manifestations culturelles organisées en soi québécois.

GUIDE CINEPLEX ODEON

| | |
|--|---|
| BERRI 1000 St-Catherine 288-2115 HENRI (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 ZONE ROUGE (G) 12:30 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:15 LES FUGITIFS (G) 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 BACH ET BOTTINE (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 2e film: LA GUERRE DES TUQUES | LE FAUBOURG 1416 Ste-Catherine 932-2121 LIGHT OF DAY (G) Dolby Stereo THX 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30 Excepté Sam: 12:50 - 3:00 - 5:10 - 9:30 BLACK WIDOW (G) Dolby Stereo THX 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 MEN (G) (Allemand sous-titré anglais) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 DEFENSE OF THE REALM (G) 1:45 - 3:45 - 5:45 - 7:45 - 9:45 |
| JEAN-JALON 12 Rue St-Félix 712-7000 HENRI (G) Sam. et Dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem. 7:15 - 9:15 | LONGUEUIL Place Longueuil 679-7451 ANTARCTICA (G) 12:55 - 3:00 - 5:15 Samedi Dim. 12:55 - 3:00 - 5:15 LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 7:30 - 9:30 Dim. 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 |
| ODEON-LAVAL Centre 2000 - Boul. St-Martin 687-5207 COMTE SUR MOI (G) Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00 LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) Sam. et Dim. 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Sem. 7:20 - 9:20 | PARIS 896 Ste-Catherine 875-1882 ALAN QUATERMAIN AND THE LOST CITY OF GOLD (G) (Dolby Stereo) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30 COUCHE FARD: Sam. 11:30 p.m. |
| CHAMPLAIN St-Catherine & Papineau 524-1485 MISSION (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 Samedi Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 BLACK WIDOW (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sam. et Dim. 12:30 - 2:30 - 4:30 - 6:30 - 8:30 | PLAZA ALEXIS NIHOON Nouvelo du Metro Avrocar 925-4246 PLATOON (14 ans) Dolby Stereo 12:50 - 2:50 - 4:50 - 7:00 - 9:00 COUCHE FARD: Sam. 11:45 p.m. DEATH BEFORE DISHONOR (14 ans) Dolby Stereo 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:45 - 9:50 |
| COMPLEXE DESJARDINS L'Oratoire 720-3141 COMTE SUR MOI (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 12:30 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:15 LES FOUS DE BASSAN (14 ans) 12:15 - 4:00 - 7:45 2e film: POUVOIR INTIME | ASTRE 1416 Ste-Catherine 932-2121 PLATOON (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00 Sem. 7:15 - 9:30 ALAN QUATERMAIN AND THE LOST CITY OF GOLD (G) (Dolby Stereo) Sam. et Dim. 1:20 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem. 7:30 - 9:30 |
| CREMAZIE St-Denis & Crémazie 388-4210 HANNAN ET SES SOEURS (G) Sam. et Dim. 12:30 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:15 Sem. 7:15 - 9:15 | MONTRÉAL 1584 Mt-Royal & Papineau 521-7870 BACH ET BOTTINE (G) 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 2e film: LA GUERRE DES TUQUES |
| LE DAUPHIN Boulevard St-Jacques & Desjardins 721-0060 CHAMBER AVEC VUE (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20 Sem. 7:00 - 9:20 | 2001 Université Cote St-Hubert 649-5518 ZED AND TWO HOUGHTONS (G) 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:20 STEPFATHER (14 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 DOWN BY LAW (voir le samedi) (14 ans) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:40 |
| ERMIAGE St-Denis & Jarry 386-5577 LES FUGITIFS (G) Ven. 7:00 - 9:00 Sam. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 | PARADIS 8215 Hochelaga 354-3110 TOP GUN (G) Dolby Stereo Sam. et Dim. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:20 Sem. 9:10 2e film: FERRIS BUELLER |

LES 2 GRANDS FILMS DE YVES SIMONEAU EN NOMINATION POUR 13 PRIX GÉNIE

LES FOUS DE BASSAN

POUVOIR intime

LES FUGITIFS

UN SUCCÈS EXTRAORDINAIRE

PIERRE RICHARD et GÉRARD DÉPARDIEU

C'EST BON EN CRIME!

LES FUGITIFS

LE NUMÉRO 1 AU QUÉBEC!

ST-DENIS: JARRY 386-5577

LE NOUVEAU-NÉ DES FILMS COMIQUES!

L'événement du siècle! 1952: Jean Drapeau devient maire. 1987: Norbert devient mère.

MON PÈRE C'EST MA MÈRE! MA MÈRE C'EST MON PÈRE! COMMENT VAIS-JE FAIRE POUR SORTIR D'ICI MOI??

UN HEUREUX ÉVÉNEMENT

ACCOCHEMENT EN COULEURS

un film de DIETER PROTTEL

avec MIKE KRUGER • SUSANNE UHLEN • CLAUDIA NEIDIG

Commençant le 27 février!

CONSACRÉ INTERNATIONALEMENT!

APRÈS 13 NOMINATIONS AUX PRIX GÉNIE 1987 VOICI LA NOMINATION POUR

L'OSCAR

MEILLEUR FILM EN LANGUE ÉTRANGÈRE!

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN

37^e SEM.

UN FILM DE DENYS ARCAND

PRODUIT PAR RENÉ MALO ET ROGER FRAPPIER

AVEC DOMINIQUE MICHEL DOROTHÉE BERRYMAN LOUISE PORTAL PIERRE CURZI RÉMY GIRARD YVES JACQUES GENEVIEVE RIOUX DANIEL BRIERE ET GABRIEL ARCAND

DISTRIBUTION LES FILMS RENÉ MALO

COMPLEXE DESJARDINS ODEON LAVAL ASTRE

CHATEAUGUAY VALLEYFIELD

ST-HYACINTHE ST-JEROME

Aussi: Rio à Sorel, Joliette à Joliette et Capitol à St-Jean

7 EN NOMINATION POUR PRIX DE L'ACADEMIE

MEILLEUR FILM

WOODY ALLEN

HANNAN ET SES SOEURS

2^e SEM.

EN NOMINATION POUR 5 CÉSARS!

PRIX SPECIAL DU JURY POUR LA PREMIÈRE ŒUVRE FESTIVAL DE RIO 1986

LA FEMME DE MA VIE

JANE BIRKIN CHRISTOPHE MALAVOY JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

Un film de RÉGIS WARGNIER

Distribué par LES FILMS RENÉ MALO

Commençant le 27 février!

POUR CÉLÉBRER VOTRE CONGÉ SCOLAIRE

LES 2 GRANDS SUCCÈS D'ANDRÉ MELANÇON RÉUNIS POUR LA PREMIÈRE FOIS!

ADMISSION GÉNÉRALE: 3.00 \$

LA GUERRE DES TUQUES

BACH et bottine

un film de ANDRÉ MELANÇON

avec DANIELLE PATRINOUILLE et ROGER GANTH

produit par ROCK DEMERS et NICOLE ROBERT

avec MANÉE PINEYRYT - BERTHÉLEMY LEGAULT - HARRY MANCIANO - FRANCE AMBOUR et ANDRÉE PELLETIER dans le rôle de MATHÉA

DERNIÈRES SEMAINES À L'AFFICHE!

BERRI (111 St-Catherine 288-2115) (Art. à l'astre sam. et dim. seulement)

CARREFOUR LAVAL (2330 Av. Des Laurentides 689-5084) CHAMPLAIN (480-5000) MONTRÉAL (1584 Mt-Royal & Papineau 521-7870) ASTRE (111 St-Jean Baptiste 888-0141) CHATEAUGUAY (117 St-Jean Baptiste 888-0141)

EN NOMINATION POUR 4 PRIX DE L'ACADEMIE

TOP GUN

VERSION FRANÇAISE

8^e SEM.

PARADIS (8715 Rue Hochelaga 354-3110) MONTRÉAL (1584 Mt-Royal & Papineau 521-7870)

LA BATAILLE DE LAVENIR EST SUR LE POINT DE COMMENCER!

Le GARDIEN FUTUR

ST-DENIS (1000 Rue St-Denis 445-3272) BROSSARD (Mtl Champlain 485-5008)

LA MOUCHE (THE FLY) (14 ans)

ALIENS le retour

CHAMPLAIN (St-Catherine & Papineau 524-1485) PARADIS (8715 Rue Hochelaga 354-3110) MONTRÉAL (1584 Mt-Royal & Papineau 521-7870)

Crocodile DUNDEE VERSION FRANÇAISE

CHATEAUGUAY (117 St-Jean Baptiste 888-0141)

SANS CONTESTE LE MEILLEUR THRILLER DEPUIS «JAGGED EDGE»

—Gene Siskel, Chicago Tribune

Une tension, un meurtre mystérieux poignant et plein de surprises. — J'aime ce film. Il vous laisse hors d'haleine. — Rex Reed, AT THE MOVIES

«Deux jeunes actrices dont le charisme donne un rendement brillant. Fascinant et intrigant.» — Sheila Benson, LOS ANGELES TIMES

A BOB RAFFESON FILM

DEBRA WINGER BLACK THERESA RUSSELL WIDOW

ELLE SE MARIE ET ENSAUTE ELLE TUE

TWENTIETH CENTURY FOX PRESENTS A LAURENCE MARKS PRODUCTION A BOB RAFFESON FILM SAMI FREY DENYS HOPES ANDRÉE MELANÇON MATHÉA MALO

COUPY BROSSARD ITHX

LE FAUBOURG (1416 Ste-Catherine 932-2121) SQUARE DECARIE (Sec. 2000 St-Jean Baptiste 888-0141) CARREFOUR LAVAL (2330 Av. Des Laurentides 689-5084)

Pierre VERVILLE
 LE MEILLEUR SPECTACLE EN VILLE
 Mise en scène Louis Sala
Ce soir 20h30
SUPPLEMENTAIRES
JUSQU'À SAMEDI 21 FÉVRIER
 Samedi 19h30 et 23h

Concert
La Chorale d'enfants de F.A.C.E.
 GAGNANTE DU PREMIER PRIX
 COMPETITION NATIONAL CHORALE DU RADIO-CANADA
 Directeur: Iwan Edwards Accompagnatrice: Dorothy Slapcoff
Vivaldi "GLORIA"
 et œuvres divers
 Le lundi 23 février 1987 19h30
 THEATRE F.A.C.E. 3449 rue Université, Montréal
 Billets: 5\$ adultes 3\$ étudiants / personnes d'âge d'or
 Renseignements: 845-6183

EN BREF
Prince en Little Richard?
 ■ L'un des plus célèbres rockers du monde, *Little Richard*, voudrait qu'on tourne un film sur sa vie et que son personnage soit interprété par *Prince*.
 « Prince c'est moi dans cette génération. Quand on voit Prince, on voit Little Richard », a soutenu l'auteur de *Tutti Frutti* et *Long Tall Sally* dans une interview à la télévision britannique.
 Mais Little Richard, qui a aujourd'hui 54 ans, n'a encore trouvé aucun cinéaste qui veuille faire un film de sa vie.

LUCIEN JARRAUD: LIGNE OUVERTE
 ■ Lucien « Frenchie » Jarraud animera à compter du 2 mars, une ligne ouverte, *Point Show*, du lundi au vendredi de 9 h à 10 h sur les ondes de CKLM. Il choisira chaque jour un sujet d'actualité, qu'il commentera avant de donner aux auditeurs l'occasion d'émettre leur point de vue à son sujet.

LA RADIO SUR LA CÔTE NORD
 ■ Profitant de sa visite au Cercle de presse de Sept-Îles, le ministre des Communications, *Richard French*, a annoncé l'implantation et la consolidation de quatre stations de radio communautaires en Basse et Moyenne Côte-Nord. C'est ainsi que des subventions de \$35 000 et \$65 000 seront octroyées en vue de l'implantation de Radio Anticosti et Radio Rivière-Saint-Augustin, tandis que les stations de radio communautaires de Natashquan et Blanc-Sablon recevront respectivement \$70 000 et \$35 000 pour la consolidation de leurs installations de diffusion.

LE «CAMEMBERT» DE MOORE EST SAUF
 ■ Un tribunal ecclésiastique a tranché un différend vieux de plusieurs mois, en jugeant que la sculpture en marbre de *Henry Moore* — décrite par ses détracteurs comme « un camembert géant » — pouvait tenir lieu d'autel dans une église de Londres.

La Court of ecclesiastical Causes a annulé une précédente décision selon laquelle l'oeuvre d'art n'avait pas sa place en l'église Saint Stephen Walbrook, située en plein coeur de la City, le quartier des affaires à Londres.

Cinq années de travaux avaient été nécessaires au célèbre sculpteur, décédé l'an dernier, pour réaliser l'autel.

LE PRIX DE L'IMPRIMANTE
 ■ L'écrivain américain *Kevin O'Donnell* a reçu pour son livre *Ora : Cle* (Robert Laffont), le premier prix Mannesmann Tally, créé par cette firme — premier constructeur européen d'imprimantes — et destiné à récompenser le meilleur ouvrage d'imagination mettant en scène l'outil informatique.
Ora : cle se déroule en 2188, dans un univers hyper-informatisé. Relié à leur domicile par un réseau complexe de câbles et consoles, les habitants ne sortent jamais de chez eux. Des extra-terrestres féroces guettent le passant. Un paisible historien vivant heureux entre son clavier et ses bonsais, va se retrouver au centre d'une machination qui pourrait bien cacher un coup d'Etat.

Doté de 100 000F (\$20 000), le prix Mannesmann Tally est décerné par un jury de huit écrivains, critiques ou spécialistes des nouvelles technologies, dont les frères *Bogdanoff* et *Joël de Rosnay* sous la présidence, cette année, du romancier *Bernard Lenteric*.

JOYCE CAROL OATES A SON DOUBLE
 ■ La célèbre romancière américaine *Joyce Carol Oates* a reconnu qu'elle avait écrit un nouveau livre sous un pseudonyme et qu'un éditeur l'avait accepté en croyant qu'il s'agissait du premier roman d'un auteur inconnu.

« Je voulais échapper à ma propre identité », a déclaré au *New York Times* l'écrivain qui a déjà publié près de 40 livres, romans, essais, nouvelles et recueils de poésie.

Joyce Carol Oates a avoué qu'elle avait bien écrit *Lives of the Twins*, un roman policier, sous le pseudonyme de *Rosamond Smith*.

Le livre avait été soumis à la maison d'éditions *Simon and Schuster* qui a accepté de le publier en novembre prochain. L'éditeur qui n'avait pas découvert la supercherie avait accordé une avance de \$10 000 à l'écrivain.

L'éditeur habituel de *Joyce Carol Oates*, *Williams Abrahams*, s'est déclaré totalement surpris alors qu'il est en train de publier son dernier ouvrage, *You Must Remember This*.

I LOVE YOU
 un film de MARCO FERRERI
 avec CHRISTOPHE LAMBERT
 BERRI
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 208-2115

THIERRY LHERMITTE JOSIANE BALASKO
NUIT D'IVRESSE
 IL A EU UN TROU DE MAMMOIRE ELLE EST TOMBÉE DEDANS!
 Un film de BERNARD NAUER
 COMPLEXE DES JARDINS
 BASILAIRE 1 208-3241

EN NOMINATION POUR PRIX DE L'ACADEMIE MEILLEUR FILM
MISSION
 VERSION FRANÇAISE
 ER TO MM
 STE-CATHERINE - PAPIEREAU 324-1165
 CARREFOUR LAVAL
 2330 AUT. DES LAURENTIDES 608-3084

THREE MILE ISLAND... TCHERNOBYL... et maintenant...
ANCONINA AZEMA
 UN FILM DE ENRICO
 ROBERT ENRICO
 SABINE AZEMA
ZONE ROUGE
 UNE CHANCE SUR MILLE D'EN SORTIR IL N'EN SAVAIT RIEN ELLE EN SAVAIT TROP
 Consultez notre guide Cineplex Odeon pour les horaires!
 BERRI
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 208-2115

DE RETOUR... POUR LE PLAISIR DES GRANDS ET DES PETITS
 LE FILM QUI A DÉJÀ ÉMU PLUS DE 200.000 SPECTATEURS AU QUÉBEC
 UNE HISTOIRE VRAIE.
 réalise par Koreyoshi Kurahara
 avec la collaboration de ROBERT HOSSEIN
 musique originale de VANGELIS
ANTARCTICA
 (Att: À compter du 21 février aux Carrefour-Laval et Longueuil)
 ST-DENIS
 1540, RUE ST-DENIS 845-3222
 CARREFOUR LAVAL & LONGUEUIL
 2330, AUT. DES LAURENTIDES 608-3084 PLACE LONGUEUIL 679-7451
 TROIS-RIVIÈRES
 CINÉMA DE PARIS

Richard Chamberlain Sharon Stone
TOUT NOUVEAU!
Allan Quatermain and the Lost City of Gold
 RELEASED IN CANADA THROUGH CINEPLEX ODEON FILMS
 PARIS ASTRE
 808 STE-CATH. & MANSFIELD 875-1822 ST-LÉONARD 9480 LACORDAIRE 327-5001

EN NOMINATION POUR 2 PRIX DE L'ACADEMIE
AUTOUR DE MINUIT
 ROUND MIDNIGHT
 (Version originale anglaise sous-titrée français)
 LE DAUPHIN
 BASILAIRE PRES D'YVERVILLE 721-6000

EN NOMINATION POUR 8 PRIX DE L'ACADEMIE dont MEILLEUR FILM
Chambre avec Vue...
 A Room with a View
 LE DAUPHIN
 BASILAIRE PRES D'YVERVILLE 721-6000

SÉLECTION DU FESTIVAL DU FILM DE BERLIN
 "LE TALENT DESORMAIS CONFIRMÉ D'ERIC BRISEBOIS."
 "HENRI SAURA TOUCHER LES ADOLESCENTS ET LEURS PARENTS."
HENRI
 MOI, MON PERE, MA VIE...
 UN FILM DE FRANÇOIS LABORTE
 ÉRIC BRISEBOIS JACQUES GODIN LUCIE LAURIER MARTHE TURGEON CLAUDE GAUTHIER YVAN PONTON JULIEN POULIN KIM YAROSHEVSKAYA
 PRODUIT PAR CLAUDE BONIN
 BERRI CARREFOUR LAVAL
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 208-2115 2330, AUT. DES LAURENTIDES 608-3084
 JEAN-TALON & LONGUEUIL ST-JÉRÔME
 7 RUES À L'EST DE PÉRIEUX 725-7000 PLACE LONGUEUIL 679-7451 CARREFOUR DU NORD 428-3044

FILMS RENÉ MALO PRÉSENTENT
VIOLENT... sans compromis!
DEATH BEFORE DISHONOR
 Version originale
 NEW WORLD PICTURES
 Distributeur par LES FILMS RENÉ MALO
 PLAZA ALEXIS NIHON
 BUREAU DU MÉTRO ST-MATHIEU 828-4240
 BONAVENTURE CARREFOUR LAVAL
 1001-1005, AUT. DES LAURENTIDES 608-3084

«ABSOLUMENT MERVEILLEUX. UN FILM QUE JE N'OUBLIERAI SANS DOUTE JAMAIS.»
 —Jeffrey Lyons, SNEAK PREVIEWS, INDEPENDENT NETWORK NEWS
Un nouveau film de Rob Reiner
COMPTE SUR MOI
 STAND BY ME.
 DES JARDINS BRUSSARD
 BASILAIRE 1 208-3241 1001, CHAMPLAIN 405-0200
 ODEON LAVAL PARADIS ST-JÉRÔME
 CENTRE 2000 - BOUL. ST-MATHIEU 847-8207 8215, RUE MONTPLAÇA 354-3110 CARREFOUR DU NORD

EN NOMINATION POUR 8 PRIX DE L'ACADEMIE dont MEILLEUR FILM
PLATOON
 "Un vrai film sur la vraie guerre, fait par un homme qui a combattu là-bas, qui a été blessé et décoré."
 — Serge Dussault LA PRESSE
 "Meilleur film jamais tourné sur la guerre du Vietnam."
 — Richard Gray, BON DIMANCHE
 "Bill Brownstein, The Gazette"
 En temps de guerre l'innocence est la première victime
 Une présentation spéciale - coupons et laissez-passer refusés
 PLAZA ALEXIS NIHON CARREFOUR LAVAL
 BUREAU DU MÉTRO ST-MATHIEU 828-4240 2330, AUT. DES LAURENTIDES 608-3084
 BRUSSARD ASTRE
 1001, CHAMPLAIN 405-0200 ST-LÉONARD 9480 LACORDAIRE 327-5001
 SHERBROOKE
 CINÉMA CAPITOL

ce soir 20 h LE SOUFFLE DE LA GUERRE (WINDS OF WAR)

MINISÉRIE Deuxième épisode

Une des plus spectaculaires miniséries de l'histoire de la télévision.

Télévision Quatre Saisons

MONTREAL SUPER CABLE 35 5

La BBC primée

Les reportages de la BBC sur les raids américains en Libye, qui en novembre 1985 avaient semé le discord entre la chaîne de télévision et le gouvernement conservateur britannique, ont reçu hier la récompense suprême de la Société royale de télévision.

La Société, constituée de professionnels, a rendu hommage à la « pondération, au courage et au professionnalisme » des reportages de la BBC sur les bombardements américains en Libye, en avril 1985.

La couverture de ces raids avait suscité en novembre 1985 un conflit entre la direction de la chaîne et le président du Parti conservateur, M. Norman Tebbit, qui avait reproché à la rédaction de la BBC « son manque d'objectivité et de professionnalisme ».

début PRÉSENTE

et

MICHEL BETTEZ
Basson
au piano: A. Vachon

Quatuor LINOS
Flûtes

LE SAMEDI 21 FÉVRIER 1987
SALLE POLLACK 555, Sherbrooke ouest

20 h
Billets: 8\$

Teleglobe Canada concert 878-9680 392-8224

Jack McClelland, à la retraite

Presse Canadienne TORONTO

L'éditeur bien connu Jack McClelland, qui a présidé aux destinées de la maison d'édition McClelland Stewart, de Toronto, durant 40 ans, a annoncé hier qu'il prenait sa retraite.

M. McClelland, 64 ans, avait vendu en novembre 1985 l'entreprise dont il avait hérité de son père, mais y était demeuré attaché à titre de conseiller aux publications. Le nouveau propriétaire est le promoteur immobilier Avram Bennett.

McClelland Stewart s'est surtout affirmé dans le monde de l'édition par la publication d'auteurs canadiens tels que Pierre Berton, Farley Mowat, Peter Newman et Margaret Atwood.

Mme Adrienne Clarkson, actuellement déléguée générale de l'Ontario à Paris, prendra bientôt la direction de cette maison d'édition.

ROCK ET BELLES OREILLES VOUS REVIENT

Mise en scène Louis Sala

Ce soir

20 FÉVRIER 20 h
21 FÉVRIER 20 h
25 FÉVRIER 20 h
26 FÉVRIER 20 h
27 FÉVRIER 20 h
28 FÉVRIER 20 h

Teleglobe Canada concert 878-9680 392-8224

Le nouveau film de Woody Allen

★★★★★

Mike Clark, USA Today
Roger Ebert, New York Post / Bill Harris, 'At The Movies'
Kathleen Carroll, New York Daily News

RADIO DAYS

An ORION Pictures

Une présentation spéciale - coupons et laissez-passer

PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4505

ÉMISSIONS SPÉCIALES SUR LA TECHNIQUE DE MÉDITATION TRANSCENDANTE

Votre hôte: M. Laurier-Lapierre

Vous y entendrez les témoignages de nombreuses personnalités pratiquant la technique, entre autres:

JACQUES BOULANGER, animateur
JANINE SUTTO, comédienne
Dr M.M. Gelfand, chef d'obstétrique et gynécologie, Hôpital général juif de Montréal
Jean Thibault, psychologue
Dr Guy-Paul Gagné, Hôpital général LaSalle

Télévision Quatre Saisons, canal 35, câble 5
le samedi 21 février à 14 h 30
aussi sur CKSH Sherbrooke, canal 9, câble 15 ou 26
le vendredi 20 février à 23 h
le samedi 21 février à 23 h 30 (approx.)
le dimanche 22 février à 16 h

"La Belle et le Clochard"

A compter du 21 février!

CHATEAUGUAY 117, ST-JEAN BAPTISTE 868-0141

Crocodile DUNDEE

VERSION FRANÇAISE

CHATEAUGUAY 117, ST-JEAN BAPTISTE 868-0141

MICHAEL J. FOX
GENA ROWLANDS
JOAN JETT

LIGHT OF DAY

DOLBY STEREO THX & LE FAUBOURG 1616, STE-CATHERINE O. 932-2121
DOLBY STEREO SQUARE DECARIE 1616, STE-CATHERINE O. 932-2121

En nomination pour 2 prix de l'Académie

Sam the Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

LE SAMEDI 21 FÉVRIER À 9 H SEULEMENT LE LUNDI 23 FÉVRIER À 9 H 30 SEULEMENT

| | |
|---|---|
| LOU GRAMM Long play et cassette seule incluant: «Midnight Blue; Ready or Not» et d'autres! LONG-JEU ou CASSETTE Quantité limitée - un par client | MARTINE ST-CLAIR «Ce soir l'amour est dans tes yeux» incluant: «Dis-moi de revenir; Quand je tombe en amour» et d'autres! LONG-JEU ou CASSETTE Quantité limitée - un par client |
| EUROPE «The Final Countdown» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 6.99 | LA COMPAGNIE CRÉOLE «Grands Succès» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99 |
| PARIS, TEXAS Ry Cooder / Bande sonore L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99 | |
| ROCK ET BELLES OREILLES «The Disques» L.-J. ou ASS. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99 | CHICO DEBARGE incl. «Talk to me» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 6.99 |
| COLIN JAMES HAY «Looking For Jack» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 6.99 | |
| RICHARD SÉGUIN «Double Vie» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99 | COMMUNARDS incl. «Don't Leave Me This Way» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99 |
| THE ALAN PARSONS PROJECT «Gaudie» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 6.99 | |
| THE ROLLING STONES SUR DISQUE COMPACT! | |
| «HOT ROCKS» 2 disques compact disque compact seulement CHEZ SAM SEULEMENT 41.99 | «BEGGARS BANQUET» disque compact seulement CHEZ SAM SEULEMENT 19.99 |
| «Let It Bleed» disque compact seulement CHEZ SAM SEULEMENT 19.99 | |

VIDÉO CHEZ SAM, 399, rue Ste-Catherine O. seulement
Vente et location (VHS ou Beta) plus de 2000 titres à choisir.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h; samedi, de 9 h 30 à 21 h; dimanche, de 9 h à 17 h.

Ces 12 articles sont en vente au prix annoncé ou moins chez tous les SAM THE RECORD MAN de Montréal, le vendredi 20 février, le samedi 21 février et le lundi 23 février. Un par client.

399, rue SAINTE-CATHERINE OUEST (métro P.-D.-A.)
PLACE VERSALLIES, CARREFOUR ANGRIGNON (LASALLE)
6662, rue SAINT-HUBERT/CENTRE COMMERCIAL BEAUCONFIELD/CENTRE ROCKLAND

...à vous faire tomber dans les vapeurs!

Bien au chaud
avec VANESSA HAYWORT et TINA TAYLOR

avec VANESSA HAYWORT et TINA TAYLOR

OMEGA 2

CASSETTES VIDÉO À VENDRE

Attrapez l'HYSTÉRIE HOOSIER cette fin de semaine à une représentation spéciale samedi soir à 7 h 15

«UN EXCELLENT SPECTACLE...»
Un film merveilleux, qui vous réchauffe le cœur.
Siskel & Ebert At the Movies

«...UN FILM D'UNE FACTURE IDENTIQUE À ROCKY BALBOA ET KARATE KID... superbe...»
Richard Siskel, Time Magazine

«LA PLUS ADORABLE BLUETTE DE LA SAISON»
Scott Haller, People Magazine

«SINCÈREMENT ÉMOUVANT...»
David Ansen, Newsweek

HOOSIERS

Un film qui vous vise droit au cœur.

BARBARA HERSHEY
DENNIS HOPPER

HEMDALE FILM CORPORATION
A CARTER DE HAVEN PRODUCTION GENE HACKMAN HOOSIERS
BARBARA HERSHEY DENNIS HOPPER EDITED BY C. TIMOTHY O'NEARA
MUSIC BY JERRY GOLDSMITH DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY FRED MURPHY
ASSOCIATE PRODUCER GRAHAM HENDERSON
EXECUTIVE PRODUCERS JOHN DALY AND DEREK GIBSON
WRITTEN BY ANGELO PIZZO PRODUCED BY CARTER DE HAVEN AND ANGELO PIZZO
DIRECTED BY DAVID ANSPAUGH

DOLBY STEREO XHI ORION

«HOOSIERS»
réplique spéciale vendue à 19.99
Nouveaux programmes régionaux
«LIGHT OF DAY»
Les 2 films pour le prix d'un

LE FAUBOURG 1616, STE-CATHERINE O. 932-2121

À l'affiche dès le 27 février!

SPECTACLES

CINÉMA

Astre (1): «Platoon»: 19 h 15, 21 h 30.
Astre (2): «Le déclin de l'empire américain»: 19 h, 21 h 05.
Astre (3): «Alan Quarterman lost City of gold»: 19 h 15, 21 h 10.
Astre (4): «Les fugitifs»: 19 h, 20 h 50.
Berri (1): «Henri»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Berri (2): «Zone rouge»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
Berri (3): «Les fugitifs»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
Berri (4): «Bach et Bottine»: 13 h, 17 h, «La guerre des tuques», 15 h, 19 h.
Berri (5): «I love you»: 12 h 15, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 20.
Bijou: «Bien au chaud»: 12 h 10, 14 h 45, 17 h 20, 20 h. «Stimulations pour voyeurs»: 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 20.
Bonaventure (1): «Death before Dishonor»: 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. «American Tail»: 13 h 10.
Bonaventure (2): «Wanted dead or alive»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Brossard (1): «Compte sur moi»: Ven.: 19 h 15, 21 h 15. En sem.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Brossard (2): «Bach et Bottine»: Ven.: 19 h 45. En sem.: 12 h 30, 16 h 10. «La guerre des tuques»: Ven.: 18 h. En sem.: 14 h 25, 18 h 05. «Gardiens du futur»: Ven.: 21 h 35. En sem.: 20 h, 21 h 35.
Brossard (3): «Platoon»: 19 h 10, 21 h 30.
Capitol: «Crocodylle Dundee»: Ven.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. En sem.: 19 h 30, 21 h 35.
Carrefour Laval (1): «Antarctica»: 13 h, 15 h, 17 h. «Mission»: 19 h, 21 h 30.
Carrefour Laval (2): «Black Widow»: Ven.: 19 h 05, 21 h 10. En sem.: 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 05, 21 h 10.
Carrefour Laval (3): «Henri»: Ven.: 19 h 10, 21 h 15. En sem.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15.
Carrefour Laval (4): «Bach et Bottine»: Ven.: 18 h. En sem.: 14 h 20, 18 h. «La guerre des tuques»: Ven.: 19 h 50. En sem.: 12 h 30, 16 h 10. «Les fugitifs»: Ven.: 21 h 50. En sem.: 19 h 50, 21 h 50.
Carrefour Laval (5): «Death before dishonor»: Ven.: 19 h 05, 21 h 05. En sem.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
Carrefour Laval (6): «Platoon»: Ven.: 19 h 10, 21 h 35. À compter de sam.: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.
Carre Saint-Louis: «Les adeptes d'Eros»: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. «Josephine est de la fête»: 12 h 50, 16 h 45, 20 h 40. «Trafic d'étudiantes»: 14 h 05, 17 h 55, 21 h 50.
Chambly: «Cap sur les étoiles». «Les aventures de Jack Burton». Lun., ven.: 19 h 30.
Champlain (1): «Mission»: 19 h 10, 21 h 30.
Champlain (2): «Aliens - 2»: 21 h 05. «La mouche»: 19 h 20.
Châteauguay (1): «La belle et le clochard». Du lun. au jeu.: 13 h 30, 15 h, 16 h 30. «Crocodylle Dundee»: 19 h 15, 21 h 15.
Châteauguay (2): «Bach et Bottine». Du lun. au jeu.: 13 h, 15 h, 17 h. «Le déclin de l'empire américain»: 19 h 15, 21 h 15.
Cinéma V: «1918»: 19 h. «Letter to Brezhnev»: 19 h 15. «My beautiful land»: 21 h 15.
Cinéma de Montréal (1): «Bach et Bottine»: 14 h, 17 h 30. «La guerre des tuques»: 12 h 15, 15 h 45. «Aliens (2)»: 21 h 15. «La mouche»: 19 h 20.
Cinéma de Montréal (2): «Astérix et Cléopâtre»: 14 h 35, 17 h 45. «Lucky Luke daisy town»: 13 h, 16 h 10. «Top Gun»: 21 h 30. «Teen Wolf»: 19 h 45.
Cinéma de Paris: «Alan Quarterman lost City of gold»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Cinéma du village: «Pacific Coast Highway»: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40, 21 h 20.
Cinéma-théâtre québécois: «Le sang d'un poète». «Une partie de campagne»: 18 h 35. «Seven Samourais»: 20 h 35.
Cinéplex (1): «Z and two naughts»: 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 20.
Cinéplex (2): «Stepfather»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Cinéplex (3): «Down by law»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 40.
Cinéplex (4): «Sid and Nancy»: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Cinéplex (5): «Aliens - 2»: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.
Cinéplex (6): «Top Gun»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.
Cinéplex (7): «Decline of the American Empire»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 10.

Cinéplex (8): «Room with a view»: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Cinéplex (9): «Peggy Sue got married»: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
Commodore: «La baise américaine». «La grande giclée». «Que c'est bon». «Complexe Desjardins (1): «Compte sur moi»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Complexe Desjardins (2): «Les fous de Bassan»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45.
Complexe Desjardins (3): «Les fous de Bassan»: 12 h 15, 16 h, 19 h 45. «Pouvoir intime»: 14 h 15, 18 h, 21 h 40.
Complexe Desjardins (4): «Nuit d'ivresse»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 35. Jeu.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 15.
Complexe Guy-Favreau (200, Dorchester o.): «Morning on the Lièvre». «F.R. Scott: Rhyme and Reason»: 19 h, 21 h. «Crémazie: «Hannah et ses sœurs»: 19 h 15, 21 h 15.
Dauphin (1): «Chambre avec vue»: 19 h, 21 h 20.
Dauphin (2): «Autour de minuit»: 19 h 05, 21 h 30.
Décarie (1): «Light of days»: 19 h, 21 h 10.
Décarie (2): «Black Widow»: 19 h 15, 21 h 20.
Dorval (1): «Over the top»: 18 h, 19 h 50, 21 h 45.
Dorval (2): «From the Hip»: 19 h 15, 21 h 25.
Dorval (3): «Star Trek (4)»: 19 h, 21 h 20.
Dorval (4): «Bedroom Windows»: 19 h 05, 21 h 15.
Elysée (1): «La puritaine»: 19 h 10, 21 h 05.
Elysée (2): «37.2 le matin»: 19 h, 21 h 05.
Ermitage: «Les fugitifs»: Ven.: 19 h, 21 h. Lun. mar.: 19 h, 21 h.
Eve: «Interlude of Lust»: 10 h, 12 h 35, 15 h 12, 17 h 45, 20 h 20. «Stud Hunters»: 11 h 15, 13 h 50, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40.
Fairview (1): «Mannequin»: 19 h 30, 21 h 30.
Fairview (2): «Outrageous Fortune»: 19 h 05, 21 h 10.
Faubourg Ste-Catherine (1): «Light of days»: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Faubourg Ste-Catherine (2): «Black Widow»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Faubourg Ste-Catherine (3): «Mena»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Faubourg Ste-Catherine (4): «Defence of the Realm»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. Mer.: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45.
Greenfield (1): «Jean de Florette»: 19 h, 21 h 20. À compter de sam.: «Basil détective privé»: 12 h 25, 14 h 05, 15 h 45, 17 h 25.
Greenfield (2): «The Good Wife»: 19 h 10, 21 h 20. À compter de sam.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
Greenfield (3): «Crocodylle Dundee»: 19 h 30, 21 h 35. À compter de sam.: «Astérix chez les Bretons»: 12 h 45, 14 h 20, 15 h 35, 17 h 30.
Guy: «My Sinful Life»: 9 h 50, 12 h 25, 15 h, 17 h 35, 20 h 10. «Sound of Love»: 11 h 10, 13 h 45, 16 h 20, 18 h 55, 21 h 30.
Imperial: «Star Trek IV»: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.
Jean-Talon: «Henri»: 19 h 15, 21 h 15.
Kent (1): «Over the top»: 18 h, 19 h 50, 21 h 45.
Kent (2): «From the Hip»: 19 h 15, 21 h 25.
L'amour: «Matinee Idol»: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. «Hyperséculs»: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.
Laurier: «Un accident de chasse»: 19 h 15. «Noir et blanc»: 21 h 30.
L'autre cinéma: «La publicité 86: attention ça mord»: 19 h 15. «Bam Pay! Rends-moi mon pays»: 19 h 30. «La casa»: 21 h 15. «Les trois couronnes du matelot»: 21 h 30.
Laval (1): «Over the Top»: Ven.: 18 h, 19 h 50, 21 h 45. À compter de sam.: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 50, 21 h 45.
Laval (2): «Mannequin»: 19 h 30, 21 h 30. À compter de sam.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.
Laval (3): «Jean de Florette»: 19 h, 21 h 20. «Basil détective privé»: À compter de sam.: 12 h 25, 14 h 05, 15 h 45, 17 h 25.
Laval (4): «Crocodylle Dundee»: 19 h 30, 21 h 35. À compter de sam.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.
Laval (5): «Twist Again à Moscou»: 19 h 25, 21 h 35. «Astérix chez les Bretons»: À compter de sam.: 12 h 45, 14 h 20, 15 h 55, 17 h 30.
Laval 2000 (1): «Compte sur moi»: 19 h, 21 h.
Laval 2000 (2): «Le déclin de l'empire américain»: 19 h 20, 21 h 20.

Loews (1): «Outrageous Fortune»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 10. Dernier spectacle ven.: 23 h 15.
Loews (2): «Mannequin»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.
Loews (3): «The Good Wife»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.
Loews (4): «Lady and the Tramp»: 12 h, 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30. «Dead of Winter»: 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 20.
Loews (5): «Golden Child»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h, 21 h 05. Dernier spectacle ven.: 23 h 15.
Omega (1): «Top Gun»: Ven.: 14 h 40, 18 h 20, 22 h. Du lun. au jeu.: 21 h. «Top Secret»: Ven.: 13 h, 16 h 40, 20 h 20. Du lun. au jeu.: 19 h 30.
Omega (2): «Bien au chaud»: Ven.: 14 h, 17 h, 19 h 40, 22 h 40. Du lun. au jeu.: 20 h 40. «Une jeune veuve en extase»: Ven.: 13 h, 15 h 40, 18 h 20, 21 h. Du lun. au jeu.: 19 h 30.
Ouimetoscope: «L'Amour sorcier»: 19 h. «Salvador»: 19 h 15, 21 h 30. «Le goût de l'eau»: 21 h 30.
Outremont: «Laurie Anderson: Home of the Bravest»: 19 h 30. «Blue Velvet»: 21 h 30.
Palace (1): «Over the Top»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 50, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.
Palace (2): «Critical Condition»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.
Palace (3): «From the Hip»: 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 22 h 35.
Palace (4): «From the Hip»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 35.
Palace (5): «Bedroom Windows»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.
Palace (6): «Crocodylle Dundee»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.
Papineau (1): «Professeur d'amour»: 12 h, 14 h 40, 17 h 20, 20 h 05. «Emotions sexuelles»: 13 h 15, 16 h, 18 h 40, 21 h 25.
Papineau (2): «Danseuses nues demandées»: 11 h 50, 14 h 40, 17 h 30, 20 h 20. «Chalet des plaisirs»: 13 h 10, 16 h, 18 h 55, 21 h 45.
Paradis (1): «Top Gun»: 21 h 10. «Ferris Bueller»: 19 h 10.
Paradis (2): «Compte sur moi»: 19 h, 20 h 40.
Paradis (3): «Aliens II le retour»: 20 h 50. «La mouche»: 19 h.
Parisien (1): «Manon des sources»: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 35.
Parisien (2): «Twist again à Moscou»: Ven.: 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. En sem.: 19 h 25, 21 h 35. «Astérix chez les Bretons»: À compter de sam.: 12 h 45, 14 h 20, 15 h 55, 17 h 30.
Parisien (3): «Le nom de la rose»: 13 h 45, 16 h 20, 19 h 21 h 35.
Parisien (4): «Rosa la rose»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40.
Parisien (5): «Les enfants du silence»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
Place du Parc (1): «Radio days»: 19 h 15, 21 h 15.
Place du Parc (2): «Outrageous Fortune»: 19 h 05, 21 h 10.
Place du Parc (3): «The Good Wife»: 19 h 10, 21 h 20.
Place du Parc (4): «Children of a Lesser God»: 19 h 15, 21 h 30.
Place Longueuil (1): «Antarctica»: 12 h 55, 15 h, 17 h 15. «Le déclin de l'empire américain»: 19 h 30, 21 h 30.
Place Longueuil (2): «Henri»: Ven.: 19 h 15, 21 h 15. En sem.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Plaza Alexis-Nihon (1): «Platoon»: 12 h, 14 h 30, 16 h 35, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.
Plaza Alexis-Nihon (2): «Death before dishonor»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 50. «American Tail»: 12 h.
Plaza Alexis-Nihon (3): «Hannah and her sisters»: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 40, 21 h 45.
Rio (1): «Echanges de femmes pour le week-end». «Véronique, l'audacieuse hôtesses». «Photos intimes de jeunes actrices»: À compter de 13 h.
Saint-Denis (2): «Antarctica»: 12 h 30, 14 h 40, 17 h 50, 19 h, 21 h 30.
Saint-Denis (3): «Gardiens du futur»: 12 h 45, 14 h 20, 16 h, 17 h 35, 19 h 20, 21 h 20.
Salle André-Mathieu (475, boul. de l'Avenir, Laval): «Tunisie des mille et un soleils»: 19 h, 21 h 30.
Théâtre Arlequin (1004 e., Ste-Catherine): «Portugal, Terre d'évasion»: 19 h, 20 h 30.
Versailles (1): «Over the Top»: 18 h, 19 h 50, 21 h 45. À compter de sam.: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 50, 21 h 45.

Versailles (2): «Rosa la rose»: 18 h, 19 h 50, 21 h 40. À compter de sam.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40.
Versailles (3): «Crocodylle Dundee»: 19 h 30, 21 h 35. À compter de sam.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.
Versailles (4): «Outrageous Fortune»: 19 h 05, 21 h 10. «Basil détective privé»: À compter de sam.: 12 h 25, 14 h 05, 15 h 45, 17 h 25.
Versailles (5): «Twist again à Moscou»: 19 h 25, 21 h 35. «Astérix chez les Bretons»: À compter de sam.: 12 h 45, 14 h 20, 15 h 55, 17 h 30.
Versailles (6): «Jean de Florette»: 19 h, 21 h 20. À compter de sam.: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.
Westmount Square: «Outrageous Fortune»: 19 h 05, 21 h 10.
York: «The Mission»: 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.

DANSE

Place des Arts (Salle Wilfrid-Pelletier): Les Grands Ballets Canadiens. Programme: «Jardin aux flâs» (Tudor/Chausson). «Consert Lessons» (Bentley / Stravinsky). «Auréole» (Taylor/Handel) et «Don Quixote, Pas de deux» (Gorsky/Minkus), 20 h. «L'Esakel (1237, Sanguin)» — «Des héros désaffectés», de Danièle Desnoyers. Dim., merc., jeu., 20 h 30. Ven., sam., 20 h 30, 22 h 30.

MUSIQUE

Université McGill (Pollack Hall): Susan Eytton-Jones, soprano. Oeuvres de Brahms, Fauré, Berg: 20 h. Entrée libre.
Université de Montréal (Faculté de Musique): Ann Graham et Bruno Perron, guitaristes: 20 h. Entrée libre.
UQAM (Salle Marie-Gérin-Lajoie): «Dialogues des Carmélites» (Poulenc). Atelier d'opéra de l'UQAM, 19 h 30. Entrée libre.
Conservatoire — Ensembles de musique de chambre: 12 h, 20 h. Entrée libre.
Université de Montréal (Salle Claude-Champagne): Nathalie Cadotte, violoniste. Oeuvres de Bartok, Saint-Saëns, Schumann et Turtini: 20 h. Entrée libre.
Eglise Immaculée-Conception — Raymond Daveluy, organiste. Prélude et Fugue BMW 545. Passacaille et Fugue, deux Chorals et Sonate no 4 (Daveluy): 20 h.
Magasin Ogilvy (Salle Tudor, 5e étage): Ensemble Allegra. Oeuvres de Bach, Fischer et Telemann: 20 h. Entrée libre.
Queen Mary Road United Church — Garnet Menger, organiste, et chœur: 20 h.
Eglise Saint-Joseph (10050 e. boul. Gouin): Ensemble Arion et Suzie LeBlanc et Danièle Forget, sopranos. Oeuvres de Jacques de la Guerre, d'Anglebert et Leclair. Concerts publics Radio-Canada: 20 h. Entrée libre.

THÉÂTRE

Place des Arts (Salle Port-Royal): «Des souris et des hommes», de John Steinbeck. Du mar. au ven.: 20 h; sam.: 17 h, 21 h.
Café de la Place (Place des Arts): «Tchekhov Tchekhov», d'Anton Tchekhov et Olga Knipper. Du mar. au sam.: 20 h.
Théâtre Denise-Pelletier (4353, Sainte-Catherine e.): «Des orphelins», de Lyle Kessler. Ven., sam.: 20 h 30.
Salle Fred-Barry (4353, Sainte-Catherine e.): «Grand et petit», de Botho Strauss. Du mar. au sam.: 20 h 30; dim.: 15 h.
Le Quat'sous (100, av. des Pins e.): «Fool for Love», de Sam Shepard. Du mar. au ven.: 20 h 30; sam.: 17 h, 20 h 30.
La Licorne (2075, St-Laurent): «Le syndrome de Cézanne», de Norman Canac-Marquis. Du mar. au dim.: 20 h 30.
Salon des Cent (647, Saint-Denis): «La waitress», de Raymond Lévesque. Du merc. au sam.: 20 h.
Galerie Obord (3981, St-Laurent, 4e étage): «Touring Rooms». Présentation de la troupe de Théâtre Quatre: 20 h 30.

Centre d'Essai de l'Université de Montréal 2332, Édouard-Montpetit): «Rimbaud», de Norm Davis: 20 h.
Auditorium de West Hill (5851, Somers): «The Housetrapp»: 19 h 30.
Monument National (1182, St-Laurent): «Scènes de la vie conjugale», d'Ingmar Bergman: 20 h.
Puzzles (333, Prince-Arthur): «Anglo», de Husten Haward. Du merc. au dim.: 20 h 30.
Players' Théâtre (3480, Mctavish): «Antigone». Présentation du Studio Ensemble: 20 h.
Union United Church (3007, Déslis): «God's trombones». Avec Walter Borden: 20 h.
Théâtre de la Veillée (1371, Ontario e.): «Masque n' Tape». Présentation du Théâtre de la Grosse Vallée. Du mar. au dim.: 20 h 30.
Le Reine Elizabeth (Salle Arthur): «French Can Can». Ven.: 20 h 30 (français). Dim., merc., jeu., sam.: 20 h 30 (anglais).

POUR ENFANTS

La Chaconne (342, Ontario e.): «Les contes de Perrault». Présentation de Les Marionnettes de Claire et René. Dim.: 13 h 30, 15 h 30.
Maison-théâtre (255, Ontario e.): «Coup de fil», de Diane Chevalier. Ven.: 10 h; sam.: 15 h; dim.: 13 h, 16 h.

VARIÉTÉS

Place des Arts (Salle Maisonnette): «Starmania», opéra rock de Michel Berger et Luc Plamondon: 20 h.
Le Milieu (5380, Saint-Laurent): «Vis ta vinaigrette», de Marc Drouin. Du mar. au ven.: 20 h; sam.: 21 h.
Théâtre St-Denis (1594, St-Denis): André-Philippe Gagnon: 20 h.
Spectrum (318 e., Ste-Catherine): Rock et Belles Oreilles: 20 h.
Les Foufounes Électriques (97, Sainte-Catherine e.): «Twist Art: 21 h.
Le Deux Pierrots (104 e., St-Paul): Groupe Conciliation et Louis Morin: 20 h.

Quoi faire aujourd'hui

Pour cette chronique veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7 Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ Le Collège Montmorency, 475, boulevard de l'Avenir (porte no 2), à Laval présente une conférence de Mme Jeanne Gagné, cinéaste, intitulée « De l'idée au film », ainsi qu'une causerie de Mme Solange Sylvestre intitulée « L'importance de l'expression orale », le 20 février. Renseignements: 667-3714.
 ■ L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique présente une conférence intitulée « La psychologie révolutionnaire, l'analyse rigoureuse du moi; être victorieux dans la vie », le 20 février, à 19 h 30, au 5 253, rue Bannatyne (métro Jolicoeur). Renseignements: 767-7793. Entrée libre.
RÉUNIONS
 ■ La Société Canada-Chine tient une séance d'information sur ses voyages en Chine, le 20 février, à 19 h 30, au 1 072, boulevard Saint-Laurent (3e étage). Renseignements: Claire, 866-0684.
 ■ JASS Inc., un organisme sans but lucratif, organise dans le cadre de ses ateliers-rencontres pour personnes seules (des deux sexes) qui veulent se faire des amis les vendredis, à 20 h 30, soirée de badminton, au collège de Rosemont, 6 400, 16e Avenue (contribution, 5\$). Après le badminton, discussion amicale. Renseignements complémentaires: 388-8727.

SANTÉ

■ L'Institut d'hygiène naturelle présente une conférence de M. Pierre Norman-deau intitulée « La santé par les combinaisons alimentaires », le 20 février, à 19 h 30, au 3 725, rue Saint-Denis, salle

Le Grand Café (1720, Saint-Denis): Paolo Ramos: 22 h.
L'Air du Temps (191 e., St-Paul): Strickly Tabes: 22 h 30.
Le Bistro d'Autrefois (1229, Saint-Hubert): Marie-Perle Quintin et Alberto: 18 h.
Café Thélème (311 e., Ontario): Straight Ahead Jazz Quartet: 21 h 30.
Le Puzzles (333, Prince-Arthur): Trio de Lorraine Desmarais: à compter de 22 h.
Le Rising Sun1 (286 e., Ste-Catherine): «Jab-Jab»: à compter de 21 h.
Le Bistro Jacques-Cartier (254 e., St-Paul): Maurice Boyer: 16 h.
Biddle's (2060, Aylmer): Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 17 h à 22 h. Trio de Charlie Biddle: à compter de 22 h.
La Cage aux Sports (2250, Guy): Billy Georgette: à compter de 17 h.
R.D.D.T.S. (87 e., Ste-Catherine): «Jah Cutta et Determination»: à compter de 20 h 30.
Bar New York (2144, Mackay): Tango X 3, avec Ramon Pelinski, Adolpho Gomez et Marc Denis. Sam., 21 h.: 23 h; dim.: 20 h 30; lun.: 21 h, 23 h.
La Sandwicherie (327, Mont-Royal e.): Robert Maltais. Jeu., ven., sam.: 21 h.
Maxim's (7077, boul. Newman, LaSalle): Geraldine Hunt: 22 h 30, minuit.
Centre Sheraton (1201, Dorchester o.): «La Croisette»: Jacques Ouellet. Du dim. au ven.: de 18 h à 22 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam.: de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: Trio de Denis Boivin. Sam.: de 19 h à minuit.
Le Portage (Le Bonaventure Hilton International): Dennis Edwards. Du mar. au jeu.: 21 h 30, 23 h 30; ven., sam.: 22 h, minuit.
Caf'Conc (Château Champlain): «Panches», avec Michèle Richard et Mark Nizer. Du lun. au ven.: de 21 h à 23 h; sam.: 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.
Le Ritz-Carlton (1228, Sherbrooke o.): Bob Marsan. Du mar. au ven.: de 20 h à 2 h; sam.: de 21 h à 2 h. Roberto Medile. Lun.: de 20 h à 2 h. Marcel Rousseau. Du lun. au ven.: de 17 h à 20 h.
Hôtel Méridien (4, Complexe Desjardins): Tibor Ceasar. Du lun au ven.: de 17 h à 20 h. Fred Naylor. Du mar. au sam.: de 20 h à minuit.

FILMS, SPECTACLES

■ Le Département de musique de l'université Concordia présente un concert d'orgue (musique des 15e, 16e et 17e siècles) avec Garnet Menger, le 20 février, à 20 h, à la Queen Mary Road United Church, chemin Finchley, angle Queen Mary Road. Entrée libre.
 ■ L'Église de l'Immaculée-Conception présente dans le cadre du 25e anniversaire de l'

Le climat pourrait être à l'origine du dépérissement des forêts des Adirondacks

d'après Associated Press
CHICAGO

Le ralentissement de croissance constaté récemment dans les forêts des Adirondacks, dans l'Etat de New York, a peut-être pour origine la sécheresse et le froid hivernal, et non pas les pluies acides comme on le pense généralement.

C'est ce que laisse supposer une étude effectuée par Dudley

Raynal, un expert en sylviculture de l'Université de Syracuse, en précisant que la pollution atmosphérique et les pluies acides étant très répandues dans cette région, beaucoup avaient pensé qu'elles étaient la cause de la faible croissance de l'épinette rouge.

Toutefois, a-t-il dit, l'étude à laquelle il s'est livré lui a permis d'établir que les variations de croissance relevées dans les forêts étaient généralement attri-

buables aux conditions climatiques.

Des chercheurs de l'Université du Vermont ont mis la destruction de nombreux arbres constatée dans cet Etat sur le compte des pluies acides, formées par la dissolution, sous l'effet des précipitations, des polluants en suspension dans l'atmosphère, qui acidifie les gouttes de pluie.

Après avoir étudié le comportement de l'épicéa des monts Whiteface, dans le nord de

l'Etat de New York, M. Raynal a conclu que le ralentissement de leur croissance avait de toute évidence été causé par la sécheresse survenue dans le milieu des années 1960 et par les hivers inhabituellement froids qui lui succédèrent dans les années 1970 et 1980.

En examinant les anneaux de 36 arbres, il a établi que leur taux de croissance avait décliné dans le milieu des années 1960, et de nouveau durant la période s'étendant de 1974 à 1984.

Ottawa proteste contre le projet d'interdire l'amiante aux États-Unis

DENIS LEBARRÉ
Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement canadien a officiellement protesté auprès de Washington et réclamé que l'Environmental Protection Agency (EPA) batte immédiatement en retraite sur son projet d'interdire l'utilisation de l'amiante aux États-Unis.

La protestation canadienne fut transmise par l'ambassade du Canada à Washington, a fait savoir hier dans une déclaration, le ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse.

Lors des audiences de l'agence américaine tenues en juillet et octobre dernier, les Américains ont reconnu la faiblesse des documents sur lesquels s'appuyait leur projet d'interdiction, d'expliquer le fonctionnaire responsable du dossier, M. Alek Ignatow.

En fait, selon les signaux transmis, l'agence s'apprêterait à assouplir son projet d'interdiction, qui compromettrait \$50 millions d'exportations canadiennes.

« Les résultats de ces audiences ont été favorables à la position du Canada, que l'utilisation de l'amiante devait être contrôlée et non bannie », estime M. Masse. Les témoins amenés par l'EPA

ont, lors des contre-interrogatoires canadiens en octobre dernier admis à plusieurs reprises qu'ils s'étaient trompés sur des éléments importants de leur argumentation, rappelle M. Ignatow. « Dans ces circonstances il est clair que le règlement proposé doit être retiré », poursuit M. Masse.

Le Canada est le plus important exportateur d'amiante au monde, une industrie de \$375 millions concentrée au Québec, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve.

Jusqu'ici l'intention de l'EPA était d'interdire l'utilisation de l'amiante dans cinq produits, notamment les tuyaux d'amiante-ciment, qui constituent 50 p. cent des \$40 millions d'exportations canadiennes d'amiante chez les Américains.

Selon les observateurs canadiens il est pratiquement impossible à l'agence américaine d'appliquer cette mesure avant le début de 1988 et déjà plusieurs indices laissent croire qu'elle ne pourra respecter cette échéance.

L'EPA admettait aussi l'utilisation de l'amiante dans certains produits, notamment les plaquettes de freins, parce que l'industrie ne pouvait trouver de produit similaire pour le moment. On voulait toutefois un interdit total sur l'amiante d'ici 10 ans. « On entend désormais 15 ou 20 ans ».

La télé soviétique blâme les responsables de Tchernobyl

Associated Press
MOSCOU

En retransmettant mercredi l'émission la plus longue jamais

consacrée en URSS à la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, la télévision soviétique a accusé les responsables de la centrale ukrainienne d'avoir dissimulé l'ampleur du désastre et attendu neuf jours avant de donner des consignes de sécurité à la population.

Ce documentaire, intitulé *Alerte* et long de 80 minutes a présenté aux téléspectateurs soviétiques une reconstitution minutieuse de l'explosion et de l'incendie qui ont dévasté le réacteur no 4 de la centrale avant de dégager un gigantesque nuage radioactif sur toute l'Europe.

Selon les responsables soviétiques, cet accident nucléaire, le plus grave de toute l'histoire, a fait 31 morts et entraîné l'évacuation de 100 000 personnes résidant aux abords de la centrale.



Deux excellents choix pour vos vacances sous le soleil

MINOLTA
La caméra **MAXXUM 7000** de MINOLTA

- multi-programmes automatiques
- mise au point automatique
- enrouleur incorporé
- programme grand angle
- 50mm / F1.7 AF

SPECIAL 479\$ avec étui



MINOLTA
CAMÉRA VIDÉO 8 mm, modèle CR-8000 S

- mise au point automatique
- compacte et ultra-légère
- haute résolution
- capacité 7 lux
- zoom 6x avec macro
- générateur de date automatique

SPECIAL 1949\$



Caméscopes vidéo et accessoires également en vente. Plusieurs autres spéciaux en magasin. 56 ans d'expérience dans la photographie.

CAMÉRAS SIMON INC.
11, RUE ST-ANTOINE OUEST Location 861-5401
LUN. AU VEN. 9 h à 18 h SAMEDI 9 h à 17 h

Commandes téléphoniques acceptées

Juste pour... vivre



donnez!

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR.



FORAÏT SKI À L'EUROPÉENNE

A COMPTER DE **40,00\$ PAR JOUR***

INCLUANT

- Remonte-pente au MONT SAINTE-ANNE dans un luxueux condominium
- Hébergement personnalisé ou à l'auberge des PERCE-NEIGE

Faites vite. La saison va bon train!

Composez sans frais 1-800-463-1561

AUBERGE LES PERCE-NEIGE
Mont Sainte-Anne 360, rue du Pont Beauré (Québec)

* 40.00 \$ par personne, occupation quadruple • 50.00 \$ par personne, occupation double • 60.00 \$ par personne, occupation simple
Comportant: hébergement, remonte-pente, taxe et service, selon disponibilités.



Genma Capito
Préposée aux réservations
Montréal

On s'affaire à vous plaire.



Tilden loue plusieurs marques et modèles et met en vedette les voitures Chrysler Canada.

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

CE WEEK-END

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>CHAUSSURES OXFORD CLASSIQUE DE NUNNBUSH Noir et brun Pointures: 7 à 12 Largeurs: D-EE Se vendaient \$90</p> <p>\$60</p> | <p>BLOUSONS ITALIENS TISSU IRIDESCENT</p> <p>ORD. \$165</p> <p>\$99</p> | <p>GHANDAILS IMPORTÉS VASTE CHOIX Jusqu'à \$135</p> <p>\$59</p> | <p>PARKAS CAPUCHON GARNI DE FOURRURE</p> <p>ORD. \$265</p> <p>\$199</p> |
|--|---|---|---|

• CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O.
 • PLACE VERTU • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • CARREFOUR LAVAL
 • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO •
 American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A Gold & Sons.

DATE LIMITE: 2 MARS 1987

PAYEZ MOINS D'IMPÔT



En adhérant au Fonds de solidarité, vous payez moins d'impôt et vous contribuez à la création d'emplois.

PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT!

Pour communiquer avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec:

Siege social:
500, rue Sherbrooke Ouest, Bureau niveau C-1
(514) 285-6400 ou 1-800-361-7111 (sans frais)

Bureaux temporaires ouverts jusqu'au 2 mars:
Centre-ville: 505, rue Sherbrooke Est, Holiday Inn Richelieu, Salon Portos
Est: 6070, rue Sherbrooke Est, bureau 105
Laval: 388, rue Curé Labelle, Chomedey
Longueuil: 1089, chemin Chambly, Longueuil.

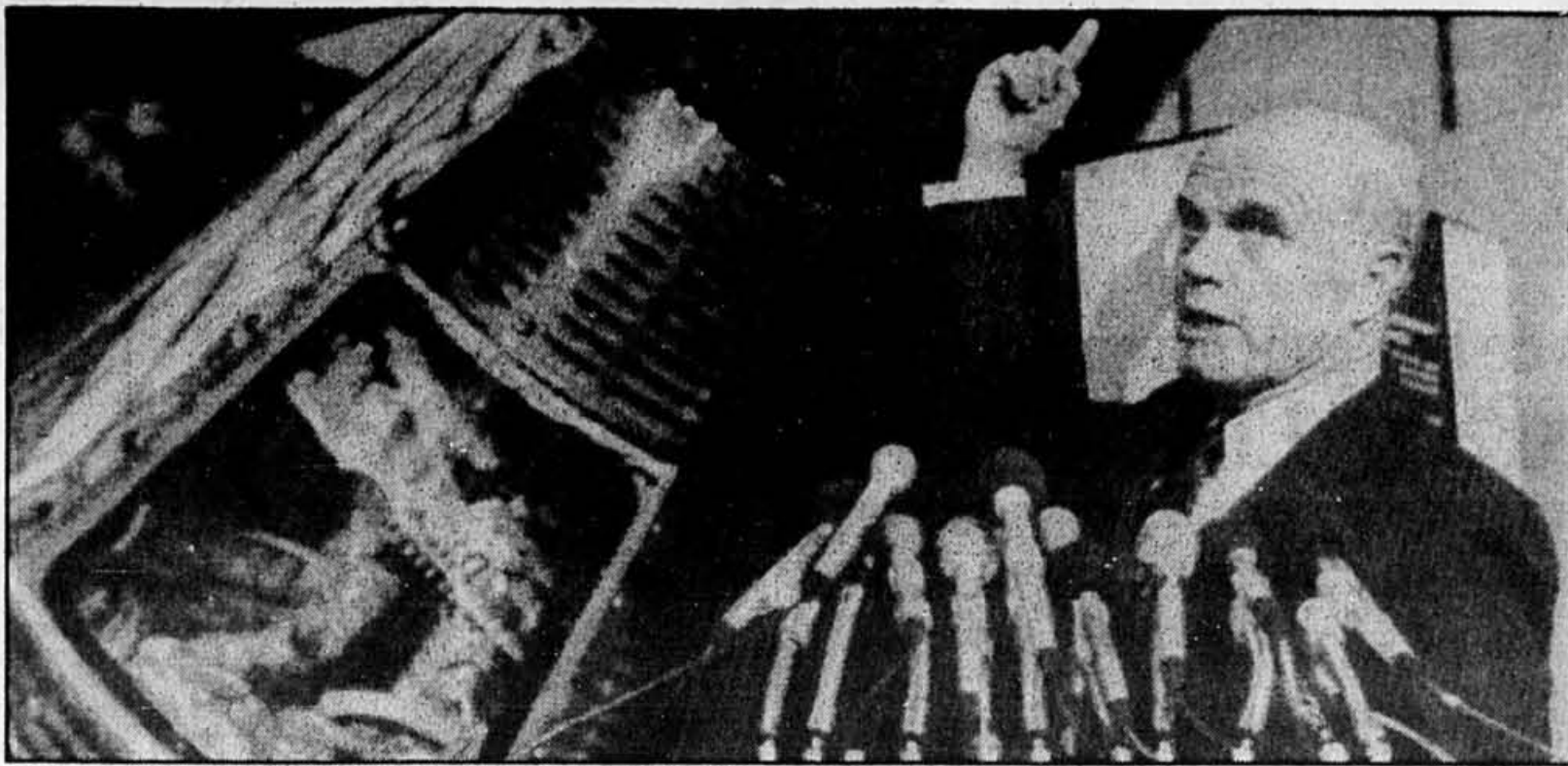
Ouvert jusqu'à 20 h, du lundi au vendredi, et le samedi de 10 h à 16 h.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

LE **FONDS** DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

PLUS QU'UN REER, UN ACTIF





« Je remonterais volontiers là-dedans », dit le sénateur John Glenn, en montrant la capsule Friendship 7.

PHOTO UPI

25 ans après son vol historique, John Glenn incite la NASA à redevenir «super-prudente»

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le 20 février 1962, un lieutenant-colonel des « Marines », John Glenn, devenait le premier Américain à effectuer le tour de la Terre en orbite, propulsant l'Amérique dans la course à l'espace dominée alors par l'URSS qui vingt-cinq ans plus tard menace de repasser en tête.

Neuf mois auparavant, les Soviétiques avaient envoyé le premier homme dans l'espace, Youri Gagarine, et les États-Unis tentaient fébrilement de rattraper ce retard. Ils seront en 1969 les premiers à fouler le sol lunaire, mais aujourd'hui ils se relèvent à peine de la catastrophe de la navette Challenger.

« Nous avons appris beaucoup

en enquêtant sur l'accident » du 20 janvier 1986, estime John Glenn, 65 ans, sénateur de l'Ohio depuis 1974, dont le prestige tiré de son vol de 4 heures et 55 minutes ne s'est pas démenti au fil des ans. « La leçon la plus importante, estime-t-il, est que même après des années de succès, le voyage dans l'espace est tout sauf une routine et reste un effort sans pitié pour l'erreur humaine ».

Dans tout juste un an, le 18 février 1988, une navette américaine, Discovery, doit, si tout va bien, revoler pour la première fois depuis la tragédie de Challenger. Pour John Glenn, « l'Amérique a besoin d'aller dans l'espace et ne peut se permettre de ne pas continuer à relever ce défi ».

Mais, affirme-t-il, la NASA doit abandonner son « attitude arrogante, ignorant la possibilité de

l'échec » qui a été à l'origine de la catastrophe de Challenger et doit retrouver le comportement « super-prudent » des années 1960.

C'est cette prudence qui avait empêché les Américains d'orbiter autour de la Terre en 1961, la même année que Gagarine. Seul Alan Sheppard et Virgil Grissom avaient effectué de petits « sauts de puce » dans l'espace.

A dix reprises, le vol de Glenn fut repoussé, tant à cause de mauvaises conditions météorologiques que de problèmes techniques avec la fusée Atlas qui devait mettre une petite capsule Mercury en orbite. Finalement, le 20 février, le lieutenant-colonel Glenn pouvait s'émerveiller pendant près de cinq heures de la Terre vue de 261 km d'altitude.

Les trois orbites qu'il effectua avant de plonger dans l'Atlanti-

que firent de lui le plus grand héros américain depuis Charles Lindbergh, dont l'avion Spirit of Saint-Louis voisine d'ailleurs désormais avec la capsule Mercury « Friendship 7 » au Musée de l'Air et de l'Espace de Washington.

Pour sa part, John Glenn, qui se qualifie avec humour de « plus vieil astronaute du monde », est aujourd'hui un homme d'affaires prospère et un sénateur démocrate respecté. Il avait même un moment fait figure de favori dans la course à la Maison Blanche en 1984 mais avait dû se retirer après plusieurs échecs dans les premières élections primaires. « Ma campagne pour la présidence s'achève, avait-il dit à l'époque, mais celle pour une Amérique meilleure va se poursuivre ».

«Ivan le Terrible» est mort en 1943, selon la défense

Agence France-Presse
JERUSALEM

Les défenseurs de John (Yvan) Demjanjuk se sont efforcés de montrer, hier, qu'« Ivan le Terrible », le bourreau de Treblinka, est mort en 1943 et que le procès intenté à leur client reposait sur une erreur sur la personne.

L'avocat américain, M. John O'Connor, et son adjoint israélien, M. Yoram Sheftel, ont infligé à cette fin un contre-interrogatoire serré au premier témoin de l'accusation, l'historien de l'Holocauste Yitzhak Arad.

Ils ont cité plusieurs témoignages de rescapés du camp d'extermination de Treblinka, en Pologne, où 850 000 Juifs ont péri en 1942 et 1943. Selon ces témoignages écrits, « Ivan le Terrible » aurait été tué par des détenus lors d'une révolte dans le camp, le 2 août 1943.

M. Arad a confirmé avoir eu connaissance de ces témoignages. Mais il a souligné qu'ils avaient tous été transmis par des « témoins indirects » utilisant les récits d'autres détenus.

« La révolte du camp de la mort de Treblinka, cet acte d'héroïsme sublime, a donné lieu à beaucoup d'affabulations. Il est faux d'affirmer que les prisonniers ont brûlé les chambres à gaz (en pierres) et qu'ils ont tué des SS allemands ainsi que l'Ukrainien Ivan le Terrible », a-t-il déclaré.

S'appuyant sur des témoignages allemands, M. Arad, directeur du Memorial de l'Holocauste Yad Vashem, a estimé que la trace d'« Ivan le Terrible » avait été retrouvée en Italie à la fin de la guerre.

La défense a alors fait état de plusieurs ouvrages historiques qui ne mentionnent pas « Ivan le

Terrible » à Treblinka ou qui en font des descriptions ne permettant pas de l'identifier avec M. Demjanjuk.

L'historien a répondu qu'on ne pouvait pas s'appuyer sur ces livres qui ne traitent que marginalement d'« Ivan le Terrible ».

Tout au cours du débat, M. Demjanjuk ne s'est pas départi de son impassibilité.

Né le 3 avril 1920 en Ukraine, il a été tractoriste jusqu'à sa mobilisation. Il a été fait prisonnier par les Allemands en mai 1942. Ce n'est qu'à partir de là que la version de la défense contredit celle de l'accusation.

Selon la défense, il a été envoyé dans différents camps de prisonniers russes avant de signer son engagement, vers la fin de la guerre, dans l'armée Vlassov en tant qu'auxiliaire des forces allemandes. John Demjanjuk n'aurait ainsi jamais mis les pieds à Treblinka : le paisible mécanicien de Cleveland serait victime d'une erreur d'identification, due à la vindicte des autorités soviétiques qui ne lui pardonnent pas d'être passé à l'ennemi.

L'accusation présente une toute autre version : après avoir été fait prisonnier, Demjanjuk se serait engagé dans le corps des auxiliaires des SS. Il aurait suivi une période de formation au camp d'entraînement de Trawinki (Pologne) avant de rejoindre Treblinka.

L'accusation affirme détenir l'original du carnet militaire délivré à l'accusé à Trawinki. Ce document a été fourni il y a deux mois par les Soviétiques. Les avocats de Demjanjuk estiment qu'il s'agit d'un faux.

Lundi prochain, le ministère public présentera son premier témoin

New York va distribuer un million de condoms

United Press International
NEW YORK

La ville de New York va distribuer au moins un million de condoms à chaque année dans le cadre d'une énergique campagne publique contre le sida, afin de faire de chaque Newyorkais « un expert en condom », a annoncé hier le responsable de la santé publique de la ville.

« Le condom de latex est actuellement notre arme offensive la plus efficace contre l'augmentation des maladies transmises sexuellement (MTS) et au premier chef contre l'épidémie de sida — qui constitue certainement le problème de santé le plus urgent dans notre ville », a dit le commissaire Stephen Joseph.

« Chaque personne doit devenir un expert en condom et se sentir à l'aise de l'utiliser », a-t-il dit à plusieurs professionnels de la santé qui s'étaient réunis à l'université de New York pour discuter des façons de promouvoir les condoms et ainsi combattre le syndrome immuno-déficitaire acquis.

Un programme d'éducation massif pour « démystifier » le condom et son utilisation sera lancé sur la place publique dans la ville, a-t-il dit.

Le virus du sida, que la médecine ne sait toujours pas comment combattre, est transmis par les échanges de fluides corporels avec une personne infectée, essentiellement au cours de relations sexuelles ou de l'échange d'aiguilles hypodermiques chez les narcomanes.

Le condom — qui doit son nom à son inventeur britannique — est une mince enveloppe de caoutchouc qui se pose sur le pénis afin d'empêcher l'échange de sperme ou de sang avec un partenaire sexuel.

Le sida s'est répandu rapidement parmi la communauté homosexuelle et chez les consommateurs de drogues intraveineuses, mais le chirurgien général C. Everett Koop et plusieurs autres responsables de la santé publique ont sonné l'alarme quant à sa propagation chez les hétérosexuels.

L'assistant commissaire à la santé, Stephen Schultz, a fait écho aux inquiétudes de M. Koops en déclarant que « si l'abstinence n'est pas possible, il faut alors utiliser le condom ».

« Demander aux gens de ne plus faire l'amour équivaut à leur demander de ne plus manger », a dit M. Schultz.

M. Joseph a dit qu'il prévoyait de l'opposition à la campagne en faveur de l'utilisation du condom.

« Certaines personnes craignent que la promotion du condom encourage la promiscuité et l'homosexualité, a-t-il dit. Certains peuvent aussi voir cela comme un moyen contre-indiqué de contrôle des naissances. »

SOLDE FINAL DE
COLLECTIONS ET COORDONNÉS
HAUTE COUTURE
POUR HOMMES

RABAIS 30%

LA MODE AUTOMNE-HIVER À BAS PRIX
À LA BOUTIQUE EXPRESSION
Économisez 30% sur notre entière collection Alfred Sung, sur tous les vestons sport de confection canadienne et sur les vestons sport Armani, Basile, Ungaro, Féraud et Christian Dior. Venez vite pour une meilleure sélection!

BOUTIQUE EXPRESSION
Disponible Centre-ville, Pointe-Claire, St-Bruno.
La sélection varie selon le magasin.

Simpson
MONTRÉAL

TOUT EST DANS LE STYLE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous. Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 667-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.



Les hommes de bon goût savent apprécier
LES CHAUSSURES EN CUIR JARMAN

RABAIS 30%

Chaussures habillées classiques offrant qualité et style à un prix qui vous enchantera. Fabriquées avec expertise au Canada, elles présentent une tige en cuir de qualité, un quartier doublé en cuir et une semelle en cuir munie d'un talon coussiné Jarman pour des heures et des heures de marche en tout confort. Choix de chaussure de style derby avec empeigne et laçage à 4 oeillets en largeur D ou EEE ou flâneur uni en largeur D ou EE. Les deux modèles sont disponibles en pointures 7½ à 11. Noir ou brun. Prix: ord. 90\$

VENTE 62,99
 LA PRE

285. CHAUSSURES POUR HOMMES



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Simpson